

HEC MONTRÉAL

L'impact de l'initiative HIPC sur le développement humain

Par Elodie Marlet

**Sciences de la gestion
(Économie appliquée)**

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de
maîtrise ès sciences (M.Sc.)*

Août 2014
© Elodie Marlet, 2014

Table des matières

Liste des figures	iv
Liste des tableaux	vi
Remerciements	vii
Sommaire	viii
CHAPITRE 1. Introduction	1
CHAPITRE 2. Revue de littérature	6
2.1 La soutenabilité et structure optimale de la dette.....	6
2.2 Restructuration et allègement de la dette souveraine.....	7
2.3 Effet de la dette sur la pauvreté.....	9
2.4 Efficacité de l'initiative HIPC.....	10
2.5 Aléa moral.....	15
2.6 Conclusion.....	18
CHAPITRE 3. L'initiative HIPC	20
3.1 HIPC I.....	20
3.1.1. Genèse du programme.....	20
3.1.2. Négociations et mise en place.....	21
3.1.3. Fonctionnement du programme.....	23
3.1.4. Critiques et abandon.....	25
3.2 HIPC II.....	26
3.2.1. Transition de l'HIPC I à l'HIPC II.....	26
3.2.2. Un processus modifié.....	26
3.2.3. Nouvelles critiques.....	28
CHAPITRE 4. Modèle et méthodologie	35
4.1 Modèle.....	35
4.2 Identification.....	40
4.2.1. Première équation en première différence.....	40
4.2.2. Deuxième équation en niveau.....	41
4.3 Estimation.....	43

4.3.1. Estimation de la première équation en première différence.....	43
4.3.2. Estimation de la deuxième équation en niveau.....	45
4.3.3 Données non balancées.....	47
CHAPITRE 5. Variables et données.....	48
5.1 La variable dépendante : l'indice de développement humain (IDH).....	48
5.2 Variables explicatives.....	50
5.2.1. Le service de la dette	50
5.2.2. Le stock de dette externe totale.....	52
5.2.3. Le montant alloué aux programmes sociaux des DSRP.....	53
5.2.4. Les dépenses du gouvernement.....	54
5.2.5. Les flux entrants d'investissements directs à l'étranger.....	55
5.2.6. Les exportations.....	57
5.2.7. Le taux de croissance du PIB.....	58
5.2.8. La population.....	59
5.2.9. Les aides au développement reçues.....	60
CHAPITRE 6. Résultats.....	62
6.1 Modèle principal.....	62
6.2 Tests d'hypothèses.....	66
6.3 Autres modèles d'estimation.....	68
6.4 Conclusion.....	74
CHAPITRE 7. Étude de cas sur le Togo et le Mozambique.....	76
7.1 Togo.....	77
7.1.1. Historique politique et endettement.....	77
7.1.2. Entrée dans l'HIPC.....	79
7.1.3. Élaboration des DSRP et des programmes sociaux.....	80
7.1.4. Allègement de la dette.....	83
7.1.5. Évolution des conditions de vie.....	85
7.1.6. Soutenabilité de la dette.....	88
7.1.7. Conclusion.....	93
7.2 Mozambique.....	94

7.2.1. Historique politique et endettement.....	94
7.2.2. Entrée dans l’HIPC.....	96
7.2.3. Élaboration des DSRP et des programmes sociaux.....	97
7.2.4. Allègement de la dette.....	100
7.2.5. Évolution des conditions de vie.....	102
7.2.6. Soutenabilité de la dette.....	106
7.2.7. Conclusion.....	109
7.3 Conclusion.....	110
CHAPITRE 8. Conclusion.....	112
ANNEXE 1. Pays étudiés.....	117
ANNEXE 2. Tests d’Arellano et de Sargan.....	118
ANNEXE 3. Tableau de corrélation des variables (modèle 1).....	120
ANNEXE 4. Tableau de corrélation des variables (modèle 2).....	121
ANNEXE 5. Résultats des estimations.....	122
BIBLIOGRAPHIE.....	123

Liste des figures

Figure 1	Étapes de l'initiative HIPC II.....	34
Figure 2	Moyenne de l'IDH pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle.....	49
Figure 3	Moyenne du service de la dette (en % du RNB) pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle.....	51
Figure 4	Moyenne du stock de dette externe (en % du RNB) pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle.....	52
Figure 5	Moyenne des dépenses sociales des DSRP (en % du PIB) pour les pays de l'HIPC.....	54
Figure 6	Moyenne des dépenses du gouvernement (en % du PIB) pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle.....	55
Figure 7	Moyenne des entrées d'IDE (en % du PIB) pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle.....	56
Figure 8	Moyenne des exportations (en % du PIB) pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle.....	57
Figure 9	Moyenne du taux de croissance du PIB pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle.....	58
Figure 10	Moyenne de la population pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle.....	59
Figure 11	Moyenne des aides au développement reçues (en % du RNB) pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle.....	60
Figure 12	Dépenses gouvernementales du Togo, des pays HIPC et de l'Afrique Sub-Saharienne en % du PIB (1980 – 2012).....	79

Figure 13	Stock de la dette extérieure du Togo, des pays HIPC et de l’Afrique Sub-Saharienne en % du RNB (1980 –2012).....	80
Figure 14	Dépenses de réduction de la pauvreté et service de la dette externe du Togo en % du PIB (2005 – 2013).....	85
Figure 15	IDH du Togo, des pays HIPC et de l’Afrique Sub-Saharienne (1996 – 2012).....	86
Figure 16	Stock de la dette extérieure du Mozambique, des pays HIPC et de l’Afrique Sub-Saharienne en % du RNB.....	96
Figure 17	IDH du Mozambique, des pays HIPC et de l’Afrique Sub-Saharienne (1996 – 2012).....	104
Figure 18	Service de la dette du Mozambique, des pays HIPC et de l’Afrique Sub-Saharienne en % du RNB.....	107
Figure 19	Prévisions du ratio de la valeur actuelle de la dette publique externe du Mozambique sur les exportations (2014 – 2034).....	109

Liste des tableaux

Tableau 1	Pays participants à l'initiative HIPC et montants engagés.....	31
Tableau 2	Comparaison des deux initiatives.....	32
Tableau 3	Définition des variables utilisées.....	38
Tableau 4	Statistiques descriptives des variables.....	61
Tableau 5	Estimation du modèle général.....	63
Tableau 6	Test d'Arellano-Bond pour le modèle général.....	67
Tableau 7	Résultats de l'estimation du modèle 2.....	69
Tableau 8	Résultats de l'estimation du modèle 3.....	71
Tableau 9	Résultats des estimations du modèle 4.....	73
Tableau 10	Résultats de l'estimation du modèle 5.....	74
Tableau 11	Évolution du Togo et du Mozambique suite à l'initiative HIPC.....	77
Tableau 12	Évolution de l'encours de la dette extérieure du Togo.....	92
Tableau 13	Stock de la dette intérieure du Togo.....	92

Remerciements

Je souhaite avant tout remercier mon directeur de mémoire, le professeur Bernard Gauthier, d'avoir accepté de travailler sur ce sujet qui me tenait à cœur et de m'avoir accompagnée pendant ces mois de recherche. Ses conseils précis, sa disponibilité ainsi que ses connaissances denses et pertinentes ont considérablement enrichi ce travail. Je suis également reconnaissante envers Madame Marie Allard et les étudiants de l'atelier de recherche pour leurs commentaires. Ces derniers m'ont vraiment aidée à trouver des solutions aux problèmes rencontrés lors de ce fastidieux parcours.

Je tiens également à remercier mes parents, Daniel et Dominique, ainsi que ma sœur, Coralie, pour leur soutien indéfectible. Il est ce que je possède de plus cher et représente en vérité ma plus grande motivation.

Par ailleurs ce travail n'aurait pas été possible sans la grande qualité de l'enseignement reçu au sein de l'Institut d'Économie Appliquée. Je souhaiterais donc remercier tous mes professeurs d'avoir partagé leur savoir avec autant de conviction ainsi que la Direction du programme de maîtrise ès sciences en gestion pour son soutien financier qui m'aura permis de me consacrer pleinement à ce mémoire.

Enfin, je remercie les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer mon travail.

Sommaire

Ce mémoire cherche à vérifier si la participation à l'Initiative HIPC permet d'améliorer réellement les conditions de vie de la population, mesurée par l'indice de développement humain. Il s'agit à notre connaissance de la première étude concernant cette initiative à se focaliser uniquement sur l'évolution des conditions de vie en utilisant comme échantillon tous les pays qui y ont participé. Nous utilisons pour ce faire un système dynamique de la méthode des moments généralisés et construisons un groupe de contrôle présentant des niveaux d'endettement et de pauvreté similaires au groupe de pays participants à l'initiative, ce qui représente un échantillon total de cinquante-quatre pays observés pendant la période 1980 – 2012. Nous examinons l'évolution de l'IDH en fonction en outre d'une variable dichotomique de participation à l'initiative, du service et du stock de la dette externe en pourcentage du RNB, et d'une variable dichotomique d'élaboration d'un DSRP. Les résultats obtenus indiquent que la variation de l'IDH des pays ayant participé à l'initiative a augmenté de 0,23% de plus par rapport aux pays du groupe de contrôle. Aussi, le service et le stock de dette externe ont un effet négatif attendu sur l'IDH.

Nous effectuons ensuite une étude de cas en analysant la participation à l'initiative du Togo et du Mozambique. Bien que leur niveau de pauvreté ait diminué, l'endettement de ces deux pays augmente de nouveau et nécessite une attention soutenue, notamment en ce qui a trait à la dette domestique. L'objectif de l'initiative de permettre aux pays de retrouver une dette soutenable durable serait plus facilement atteint si les créateurs accordaient un allègement plus grand et redéfinissaient à la baisse leurs seuils de soutenabilité.

Mots clés : Dette, Allègement, Soutenabilité, Initiative HIPC, Système dynamique, Méthode des moments généralisés, Instruments, IDH.

Chapitre 1 - Introduction

Certains pays en développement présentent un problème endémique de gestion des ressources publiques et d'attraction des capitaux, souvent aggravé par un niveau de dette trop élevé. Celle-ci s'est en effet rapidement accrue dans plusieurs pays jusqu'à devenir insoutenable pendant la deuxième moitié du XX^e siècle, notamment après l'accession à l'indépendance des anciennes colonies et le choc pétrolier de 1979. Ainsi la dette totale cumulée des pays pauvres les plus endettés a explosé, passant de 20,1% en 1975 à 135,2% du PNB¹ en 1990. Devant l'urgence et la complexité de la situation, le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale lancèrent en 1996 l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (Heavily Indebted Poor Countries Initiative ou HIPC), en collaboration avec les créanciers internationaux, particulièrement le Club de Paris². Cette initiative novatrice visait à alléger le fardeau de la dette externe des pays pauvres les plus endettés et à le ramener à un niveau soutenable, tout en implantant des programmes visant à lutter contre la pauvreté.

Le but de ce mémoire est d'examiner les effets de l'allègement de la dette et des programmes de réduction de la pauvreté de l'initiative HIPC sur l'évolution des conditions de vie de la population et d'analyser le comportement de deux pays participants après qu'ils aient participé à l'initiative.

L'accumulation importante de la dette des pays pauvres est due à plusieurs facteurs³. Le premier est historique et correspond à la dette héritée des anciennes métropoles au temps de la colonisation. Le deuxième est la présence de ce que l'on surnomme couramment « dette odieuse »: il s'agit de la dette contractée par des régimes totalitaires pour satisfaire leurs besoins personnels ou

¹ Banque Mondiale, Global Development Finance, 1997.

² Groupe informel de dix-neuf États créanciers majeurs dont le rôle est de trouver des solutions à la crise de la dette (www.tresor.economie.gouv.fr/club-de-paris).

³ <http://www.fondad.org/uploaded/African+Debt+Revisited/African+Debt+Revisited-Chapter+I.pdf>

renforcer leur pouvoir⁴. Enfin les taux d'intérêt élevés ainsi que les déficits fiscaux et commerciaux de ces pays contribuent le plus à l'accroissement de la dette. Le fort risque d'investissement, la dépendance accrue aux sources extérieures de financement et la faible diversification des industries sont également les causes d'un service de la dette démesuré⁵.

Un niveau de dette insoutenable a deux conséquences majeures pour un pays en développement. Premièrement, la principale menace que représente une dette insoutenable est le risque de défaut et la destruction des liens de confiance entre le pays emprunteur et ses créiteurs. Un défaut de paiement a de fortes répercussions sur l'activité économique nationale car les taux d'intérêts bancaires augmentent alors, ce qui réduit fortement l'investissement et la consommation et selon Krugman (1988), annihile la volonté du gouvernement de faire des ajustements économiques. De plus, à cause de la dévaluation de la monnaie et de la fuite des capitaux que cela entraîne, les importations et l'épargne nationale chutent. Il est ainsi facile de comprendre que suite à un défaut, l'économie nationale sera durablement et profondément affectée.

La seconde conséquence majeure d'un niveau de dette insoutenable est l'accaparement des ressources publiques par le remboursement de la dette : au lieu de financer des programmes d'utilité sociale, les fonds publics sont en priorité alloués au remboursement de la dette ce qui diminue la marge budgétaire comme le rappelle Heller (2005). Ainsi par exemple en 1990 l'État ougandais consacrait 11,50 livres sterling par habitant au remboursement de sa dette, soit 81,4% des exportations totales⁶, contre 2 livres sterling pour la couverture santé⁷, soit 14,2% des exportations totales. Les conséquences pour la

⁴ Citons en exemple les régimes de Duvalier en Haïti et de Mobutu en République Démocratique du Congo (www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2002/06/pdf/kremer.pdf)

⁵ Moisseron, J.-Y., Raffinot, M., 1999, Dette et Pauvreté, Solvabilité et Allègement de la Dette des Pays à Faible Revenu, *Economica*.

⁶ <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.TDS.DECT.EX.ZS>

⁷ www.globalissues.org/article/225/a-silent-war-the-devastating-impact-of-debt-on-the-poor

population sont alors néfastes à long terme et de sérieuses carences sont à craindre dans des domaines tels que l'éducation et la santé. Il est donc impératif pour les États d'éviter un niveau de dette insoutenable, ou le cas échéant de le réduire, afin de garantir une croissance future saine et stable.

C'est dans cette optique qu'a été réalisée l'Initiative HIPC en 1996. Trente-neuf nations sont actuellement engagées dans ce programme qui a permis un allègement total de la dette d'environ 96 milliards de dollars depuis le début du programme⁸. Pour participer à cette initiative, le pays doit être éligible aux financements de l'AID (Association Internationale de Développement de la Banque Mondiale) et respecter certains critères de sélection quant au niveau de dette existante (seuils minimaux des ratios de dette externe sur PIB et sur exportations à atteindre par exemple). Son intégration à l'HIPC se fait en deux étapes : soit celle de décision, puis celle d'achèvement. L'étape de décision comprend la vérification du respect par le pays des critères d'endettement et d'éligibilité, l'engagement des créiteurs du Club de Paris, bilatéraux ou commerciaux, à annuler un certain pourcentage de la dette du pays concerné (jusqu'à 67%), et enfin l'élaboration d'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Si la dette du pays devient soutenable après trois ans, il sort de l'initiative et ne peut prétendre à un allègement supplémentaire. Sinon, il passe alors à la deuxième étape d'achèvement. Celle-ci consiste en un allègement de la dette externe à un niveau supérieur à 67%, complété par une assistance du FMI et de la Banque Mondiale et conditionnel au respect des réformes de gouvernance et des programmes de réduction de la pauvreté contenus dans le papier stratégique de réduction de la pauvreté.

Ces différentes mesures visent à permettre que la dette demeure soutenable dans le futur. En effet comme l'a démontré Krugman (1988), si un pays est surendetté et que le remboursement de la majorité des créances est clairement

⁸ www.imf.org/external/np/exr/facts/hipc.htm

impossible, ce pays n'a aucun incitatif à faire des efforts économiques et financiers puisque le défaut semble inévitable. Donc, plutôt que de presser un remboursement immédiat qui précipiterait le pays dans la faillite, les crédateurs ont intérêt à faire des « prêts défensifs », soit de pardonner une partie de la dette et d'octroyer de nouveaux prêts pour que le pays fasse des efforts de restructuration et rembourse la dette restante. Ainsi en théorie, l'annulation de la dette dans le cadre de l'initiative HIPC inciterait les pays récipiendaires à prendre des mesures durables et concrètes de réformes structurelles afin de développer leur économie et d'éviter d'autres problèmes de surendettement futurs.

De plus, les programmes de réduction de la pauvreté occupent une place importante dans le cadre de l'initiative HIPC. Comme l'indique Kemal (2001), dans le contexte d'une augmentation du service de la dette, les gouvernements ont trois options : taxer le capital, la consommation ou réduire les dépenses publiques. Au contraire, la diminution du service de la dette que permet l'initiative HIPC vise à libérer des fonds pour investir dans des programmes sociaux et assurer une meilleure gestion des ressources publiques. Dans les faits cependant, cet heureux dénouement n'est pas toujours observé et les niveaux de pauvreté ont stagné dans certains pays ayant participé au programme (par exemple le Burundi et le Togo).

Dans cette étude, nous analyserons l'impact du programme HIPC sur l'évolution du bien-être de la population et des politiques sociales des pays participants en analysant l'évolution du service de la dette, représenté par l'indice de développement humain, et les montants alloués aux programmes de réduction de la pauvreté.

Nous analyserons également les effets du programme HIPC sur les comportements de deux pays participants, le Togo et le Mozambique, dans une étude de cas. En plus d'étudier les conditions de leur participation à l'initiative,

nous analyserons les programmes mis en place dans les DSRP de ces pays et les effets observés sur les conditions de vie des habitants. De plus nous examinerons l'évolution de leur dette après qu'ils aient reçu l'allègement en attachant de l'importance au risque d'aléa moral. Celui-ci se définit comme un comportement encore plus risqué du pays récipiendaire dû à la baisse du coût de faire défaut, ce qui conduirait à long terme à avoir un endettement encore plus insoutenable qu'auparavant. Or, l'objectif premier du programme étant de ramener durablement la dette à un état soutenable, l'aléa moral compromettrait fortement son efficacité. En effet de nombreux auteurs tels que Rogoff (2002) et Vaubel (1983) reconnaissent l'existence potentielle de l'aléa moral et ses conséquences néfastes dans un contexte de réduction de la dette.

Ultimement, l'objectif de ce travail est d'évaluer si les mesures de réduction de la pauvreté ont bien été appliquées en examinant leurs résultats sur les politiques sociales ainsi que sur le bien-être de la population. Pour ce faire, nous analyserons en premier lieu les pays ayant participé à l'initiative HIPC et un groupe de contrôle en utilisant une approche empirique basée sur la méthode des moments généralisés évaluée avec un vecteur autorégressif. Nous verrons alors que l'initiative HIPC semble avoir atteint son objectif de réduire la pauvreté puisque le niveau de l'Indice de Développement Humain (IDH) augmente plus vite dans les pays participants. Par ailleurs nos résultats vont dans le sens de la théorie d'intolérance à la dette développée par Reinhart, Rogoff et Savastano (2003) car l'IDH des pays participants ayant bénéficié de l'allègement de leur dette est affecté négativement par toute augmentation du service de la dette. Nous examinerons ensuite dans une étude de cas les programmes des DSRP et l'évolution de la dette après l'allègement du Togo et du Mozambique. L'IDH du premier pays a augmenté plutôt lentement tandis que celui du deuxième présente l'une des plus fortes augmentations du groupe des pays participants. Cette partie exposera la transparence politique et économique ainsi que la bonne

gouvernance comme facteurs clés de la réussite de l'initiative HIPC dans un pays. Nous utiliserons des données provenant du FMI et de la Banque Mondiale, notamment les différents documents sur l'initiative HIPC.

Cette étude est organisée comme suit : le chapitre II consiste en une revue de littérature sur les différents thèmes pertinents à notre sujet. Puis le chapitre III décrit en détail l'initiative HIPC. Le chapitre IV présente notre stratégie de recherche économétrique. Le chapitre V définit ensuite les données utilisées. Le chapitre VI décrit les résultats obtenus à partir d'un échantillon de trente-six pays ayant bénéficié de l'initiative HIPC et de dix-huit pays formant un groupe de contrôle. Le chapitre VII compare deux pays particuliers antagonistes, le Togo et le Mozambique, afin d'expliquer en quoi diffère leur comportement. Enfin le chapitre VIII conclue et présente les avenues de recherches possibles.

Chapitre 2 : Revue de littérature

Dans ce chapitre, nous présentons une revue de littérature des principales problématiques de notre sujet de recherche. Nous discutons tout d'abord des principaux travaux concernant la soutenabilité de la dette, puis des avancées dans le domaine de la restructuration des dettes souveraines. Nous analysons également les effets de la dette sur la pauvreté, et examinons la question de l'efficacité de l'initiative HIPC. Enfin, nous terminons par l'examen des études sur les risques d'aléa moral.

2.1- La soutenabilité et structure optimale de la dette

L'une des études les plus importantes sur la soutenabilité de la dette est celle de Reinhart, Rogoff et Savastano (2003) visant à déterminer les signes annonciateurs d'une crise de crédit en définissant un nouveau phénomène, l'intolérance à la dette. Ainsi, un niveau de dette faible, normalement considéré soutenable, sera insoutenable pour un pays en développement présentant certaines particularités (inflation élevée, surendettement continu, et nombreux défauts passés). Les auteurs démontrent leur hypothèse à l'aide d'une analyse empirique par moindres carrés de la variation dans la notation de la dette selon le ratio de la dette externe sur le PIB. Ils concluent qu'un pays hautement intolérant à la dette restera intolérant même après une restructuration ou une annulation. Le risque de défauts en série est alors important, ce qui compromet sérieusement l'efficacité à long terme des programmes de restructuration ou d'allègement tels que l'initiative HIPC analysée dans cette étude. Les auteurs identifient quelques facteurs explicatifs à ces défauts en série, parmi lesquels : la reconstruction du marché domestique des capitaux, la dollarisation de la dette domestique et les problèmes institutionnels.

Arnone et Presbitero (2006) analysent la soutenabilité à long terme de la dette des pays de l'initiative HIPC et reprennent pour ce faire l'idée que le

développement du marché financier domestique compromet la soutenabilité de la dette externe. En effet les taux d'intérêt y sont plus élevés que sur le marché international, ce qui contribue à l'augmentation du service de la dette et à la réduction des investissements. Les chercheurs définissent le déficit financier fpd comme une fonction du taux de croissance g du PIB, du pourcentage α de la dette externe dans la dette totale, du taux de dépréciation du taux de change réel z , de la variation de la dette publique totale td , du taux d'intérêt implicite de la dette domestique r^D et du taux d'intérêt implicite de la dette externe r^F :

$$fpd_t = - \frac{[(1-\alpha)r_t^D + \alpha(r_t^F + z)] - g}{(1+g)} td_{t-1} \quad (1)$$

Ils calculent ensuite le taux d'intérêt implicite des dettes externes et internes :

$$r_t^D = DINT_t / DD_{t-1} \quad (r_t^F + z) = FINT_t / FD_{t-1} \quad (2)$$

où DINT représente les intérêts sur la dette domestique, FINT ceux sur la dette externe, DD_{t-1} est le stock de dette domestique à t-1 et FD_{t-1} le stock de dette externe. Avec ce modèle, les auteurs rappellent au FMI et à la Banque Mondiale d'inclure la dette interne au calcul de la soutenabilité de la dette d'un pays, calcul qui n'intègre généralement que la dette externe. Ainsi, la dette du pays est définie comme soutenable si le taux de croissance du PIB est supérieur à la moyenne pondérée des taux d'intérêt des dettes externes et internes.

2.2- Restructuration et allègement de la dette souveraine

La restructuration de la dette souveraine est au cœur de nombreux débats, portant sur les motivations et les procédés. Friedman (2000) se fait l'avocat de la restructuration. Selon lui, les débiteurs et crédateurs ont intérêt à accepter une restructuration de la dette pour restaurer un flux de crédits, éviter de trop lourdes pertes aux crédateurs, et diminuer les coûts économiques (comme le coût de faire défaut) pour les pays surendettés. Il s'étonne cependant de voir que les restructurations soient aussi complexes et difficiles à réaliser, notamment à cause

des intérêts divergents entre emprunteurs (qui veulent rembourser le moins possible) et créiteurs (qui souhaitent récupérer un maximum d'argent sur leurs créances). De plus selon Friedman (2000), afin que le marché distribue efficacement les capitaux là où ils seraient le plus productifs, les restructurations ne devraient être accordées qu'aux pays pouvant justifier une utilisation productive et rentable des capitaux empruntés.

Krugman (1988) s'interroge quant à lui s'il vaut mieux financer la dette (la restructurer) ou la pardonner. Il élabore un modèle à deux périodes modélisant ce dilemme. Le pays emprunte à t_0 et doit rembourser cette première dette à t_1 . Pour ce faire, il emprunte de nouveau à t_1 un montant L auprès des créiteurs à un taux d'intérêt r . Il doit rembourser intégralement cette deuxième dette à t_2 . La fonction d'utilité espérée du pays endetté est la suivante :

$$UÉ = \int_{L*(1+r)-Z}^{\hat{S}} [(S + Z) - L * (1 + r)] * f(S) dS - V(Z) \quad (3)$$

où S est le transfert de ressources aléatoires de base compris entre \hat{s} et \hat{S} que fait le pays. L'effort d'ajustement Z augmente le transfert de ressources S à la fin de la période 2 mais diminue l'utilité suivant la fonction $V(Z)$:

$$\frac{\partial UÉ}{\partial Z} = \int_{L*(1+r)-Z}^{\hat{S}} f(S) dS - V'(Z) \quad (4)$$

Soit l'impact d'un changement du taux d'intérêt dans l'effort d'ajustement :

$$\frac{dZ}{dr} = \frac{L*f[L*(1+r)-Z]}{\partial^2 UÉ / \partial Z^2} < 0 \quad (5)$$

Plus le taux d'intérêt sur le nouveau prêt augmente, moins le pays fait des efforts d'ajustement. Ce constat pose un dilemme au créiteur qui doit choisir un taux d'intérêt qui maximise les transferts reçus sans pour autant dissuader le pays endetté de faire des efforts. Krugman (1988) propose alors que le remboursement exigé dépende de la capacité de transfert du pays endetté (en l'indexant par exemple sur les revenus d'exportations ou les chocs exogènes) et

conclut qu'il est toujours préférable d'indexer les remboursements ou les nouveaux emprunts sur les conditions économiques.

Comme Krugman, Sachs et Williamson (1986) pensent qu'un allègement de la dette devrait être accordé en fonction de certains indicateurs économiques (pourcentage de diminution du PIB réel par habitant par exemple) et limité aux pays les plus en difficulté pour limiter les conséquences sur le système financier international et l'aléa moral. Si un pays n'est pas éligible à l'allègement, il peut bénéficier d'une restructuration qui consisterait en un rééchelonnement de la dette existante, de nouveaux prêts de la part des anciens créiteurs et de prêts prioritaires provenant de nouveaux créiteurs proportionnels aux projets d'investissement du pays. Les auteurs se penchent également sur le calcul du poids du service de la dette. Selon eux, il ne suffit pas d'y inclure la valeur actuelle des remboursements, il faudrait également considérer l'impact négatif du surendettement sur l'investissement.

2.3- Effet de la dette sur la pauvreté

Kemal (2001) étudie la conséquence du surendettement sur la pauvreté. Le gouvernement a selon lui trois principales options pour honorer ses remboursements : il peut augmenter les taxes perçues sur le capital ou la consommation afin d'augmenter ses revenus, ou diminuer les investissements publics. En effet réduire les investissements peu productifs serait bénéfique pour la population puisque les ressources seraient utilisées plus efficacement dans des projets plus rentables.

De plus, une restructuration de la dette aurait des effets positifs sur le développement du pays. Premièrement, les obligations souveraines seraient mieux notées ce qui encouragerait les investissements étrangers. Aussi la Banque Centrale aurait alors plus de marge de manœuvre pour introduire des politiques monétaires stabilisatrices sans pour autant décourager l'investissement. Enfin la

diminution du service de la dette libèrerait de la marge budgétaire ce qui permettrait de stimuler la croissance à travers des investissements productifs et des projets de réduction de la pauvreté (tels que promus dans l'initiative HIPC).

Heller (2005) définit cette marge budgétaire comme une marge de manœuvre budgétaire permettant au gouvernement d'investir dans des projets bénéfiques et rentables à long terme, sans que sa solvabilité financière ne soit menacée. Les projets seraient remboursés en utilisant les revenus futurs qu'ils généreraient. La marge budgétaire permet aussi au gouvernement de faire face à d'éventuels problèmes fiscaux non anticipés. Cependant les importantes dépenses non discrétionnaires des pays surendettés (service de la dette trop élevé) réduisent fortement leur marge de manœuvre pour investir dans des programmes ou faire face aux problèmes fiscaux. Selon Heller, accroître la manœuvre budgétaire passe soit par l'augmentation de l'épargne publique (avec une diminution des investissements non rentables par exemple) soit par l'endettement ou le don. Outre les solutions discutées par l'auteur, une solution alternative serait de réduire les dépenses non discrétionnaires, ce que permet l'initiative HIPC en allégeant la dette et en diminuant les remboursements.

2.4- Efficacité de l'initiative HIPC

L'initiative HIPC a essuyé de nombreuses critiques résumées par Sachs et al. (1999) qui proposent trois pistes de réflexion pour l'améliorer:

- 1) Certains pays, aux besoins financiers urgents à cause de crises sociales et humanitaires, reçoivent des transferts nets largement insuffisants qu'il faudrait augmenter afin de répondre adéquatement à leurs besoins. Comparer le service de la dette aux ressources à mobiliser pour répondre aux besoins de la population permettrait d'évaluer correctement les transferts nets nécessaires.
- 2) Le critère d'éligibilité principal, le ratio dette sur exportations, ne représente pas réellement la capacité d'un gouvernement à rembourser sa dette. Sachs et al.

(1999) proposent de choisir des critères de sélection qui reflètent mieux la capacité de paiement du gouvernement.

3) L'incertitude des transferts de l'aide internationale empêche le gouvernement de prévoir à long terme son budget et ses investissements. Il est important dans ce contexte d'accroître la prévisibilité et la stabilité de ces transferts afin de diminuer l'incertitude de l'environnement économique et d'attirer plus d'investissements.

L'initiative HIPC a été analysée dans un certain nombre d'études, tel que celle de Hussain et Gunther (2005) qui évaluent l'impact du programme sur la croissance et la pauvreté des pays participants. Leur modèle se base sur celui de Thirlwall et Hussain (1982) où le taux de croissance réel y du PIB d'un pays est obtenu grâce à la fonction suivante:

$$y = \left[\frac{T}{M\pi} \right] * \left[\underbrace{\left(\frac{E}{R} \eta + \frac{M}{T} \psi \right) (p_d - e - p_f)}_{\text{Effet termes de l'échange}} + \underbrace{\left(\frac{E}{R} (p_d + \varepsilon z) \right)}_{\text{Effet prix domestiques \& exportations}} - \underbrace{\left(\frac{M}{T} (p_f + e) \right)}_{\text{Effet dévaluation et inflation importée}} - \underbrace{\left(\frac{D}{T} (d + e) \right)}_{\text{Effet service de la dette}} + \underbrace{\left(\frac{C}{R} k \right)}_{\text{Effet flux de capital}} \right] \quad (6)$$

où :

1-Les lettres majuscules représentent les variables nominales :

C : les flux intrants de capitaux

D : paiements totaux du service de la dette (principal + intérêts)

E : exportations totales (biens, services et transferts reçus)

M : importations totales (biens, services et transferts payés)

R : montants totaux reçus (exportations totales E + capitaux entrants C)

T : paiements totaux (importations totales M + service de la dette D)

2-Les lettres minuscules représentent les taux de variation des variables nominales :

d : changement en % du service de la dette D

e : changement en % du taux de change (prix domestique de la monnaie étrangère)

k : taux de croissance du flux de capital intrant C

p_d : changement en % des prix domestiques (prix des exportations en monnaie domestique)

p_f : changement en % des prix étrangers (prix des importations)

z : taux de croissance du revenu mondial

3-Les lettres grecques représentent les élasticités :

η : élasticité-prix de la demande pour les exportations

ψ : élasticité-prix de la demande pour les importations

ε : élasticité-revenu de la demande pour les exportations

π : élasticité-revenu de la demande pour les importations

Dans ce modèle, l'impact du service de la dette sur la pauvreté est obtenu en multipliant l'élasticité de la pauvreté par l'effet du service de la dette sur la croissance. De même l'effet des termes de l'échange sur la pauvreté est calculé en multipliant l'élasticité de la pauvreté par l'effet des termes de l'échange sur la croissance.

Hussain et Gunther (2005) concluent que l'allègement du service de la dette permis par l'initiative HIPC a contribué en moyenne à 2,9% à la croissance du PIB. Le modèle ne tient cependant pas compte des programmes de réduction de la pauvreté mis en place dans le cadre de l'initiative, ce à quoi nous allons remédier dans notre étude.

Nkama (2006) cherche à évaluer les effets de l'Initiative HIPC sur la pauvreté au Cameroun en utilisant le simulateur macroéconomique pour l'analyse de la pauvreté de la Banque Mondiale. Cet outil est construit spécifiquement selon les caractéristiques du pays grâce à trois composantes : un cadre macroéconomique standard pour estimer les principales variables macroéconomiques (PIB, balance

des paiements, inflation, etc...), un modèle de marché de l'emploi distinguant les différents secteurs et niveaux de compétences construit à l'aide d'une enquête auprès des ménages, et un troisième modèle d'évolution des revenus de chaque individu au sein de son groupe socio-économique. La dernière étape de cet outil consiste à calculer l'incidence de la pauvreté et de l'inégalité dans la population. Grâce à cette méthode, l'auteur estime que l'initiative a eu un impact positif sur la pauvreté au Cameroun et que le pays serait même en mesure d'atteindre les objectifs de développement du millénaire à condition que les programmes des DSRP soient réellement mis en place et que les conditions politiques laissent place à une meilleure gouvernance et plus de transparence. De plus les inégalités augmenteraient, d'où la nécessité de privilégier les politiques de redistribution des richesses.

Cassimon et al. (2013) examinent une autre facette de l'allègement de la dette : ils estiment les réponses dynamiques du revenu du gouvernement et des investissements publics à l'initiative HIPC sur une période de 16 ans pour un échantillon de 24 pays. Les auteurs créent une variable d'intérêt reflétant l'épargne réalisée grâce à la diminution du service de la dette en calculant la différence entre le service de la dette dû en l'absence de l'initiative HIPC et le service de la dette dû après l'initiative.

Dans une précédente étude (Cassimon, Van Campenhout, 2006), ces auteurs avaient utilisé un VAR groupé qui présentait des problèmes d'effets fixes, d'endogénéité entre variables et d'autocorrélation. Dans cette analyse, ils choisissent plutôt un « pseudo VAR » à deux retards, c'est-à-dire que les équations ne sont pas estimées de façon simultanée mais l'une après l'autre. Cette nouvelle méthode évite que les données d'un pays de la première période ne soient régressées sur les données d'un autre pays de la dernière année, ce qui rendait le système VAR groupé assez instable.

Ils établissent alors deux équations différentes pour les revenus domestiques totaux et l'investissement du gouvernement :

$$ttrev_{i,t} = \alpha_{ttr} + \delta_i^{ttr} + \sum_{j=1}^2 \beta_{ttrevj}^{ttr} ttrev_{i,t-j} + \sum_{j=1}^2 \beta_{Zj}^{ttr} Z_{i,t-j} + \sum_{j=1}^2 \beta_{drj}^{ttr} dr_{i,t-j} + \varepsilon_{ttrit} \quad (7)$$

$$ginv_{i,t} = \alpha_{ginv} + \delta_i^{ginv} + \sum_{j=1}^2 \beta_{ginvj}^{ginv} ginv_{i,t-j} + \sum_{j=1}^2 \beta_{Zj}^{ginv} Z_{i,t-j} + \sum_{j=1}^2 \beta_{drj}^{ginv} dr_{i,t-j} + \varepsilon_{ginvit} \quad (8)$$

où $i = 1 \dots N$ le pays observé, le temps $t = 1 \dots T$, δ_i l'effet fixe du pays i observé, $ttrev$ les revenus domestiques totaux, $ginv$ les investissements gouvernementaux, dr la variable de l'allègement de la dette (l'épargne réalisée en remboursement de la dette) et Z le vecteur de variables communes composé des emprunts domestiques, les dépenses gouvernementales obligatoires courantes et les variables d'aide hors HIPC (dons, prêts, assistance au développement). Afin de remédier aux problèmes d'effets fixes et d'endogénéité (confirmés par un test de Granger), les auteurs utilisent les estimateurs de la méthode des moments généralisés (GMM) avec pour instruments les variables dépendantes retardées. Le système dynamique GMM, que nous utiliserons également dans notre étude, résout simultanément deux équations, la première en niveau (qui utilise les premières différences retardées comme instruments) et la deuxième en première différence (qui utilise les variables en niveau retardées comme instruments). Les auteurs trouvent que l'allègement de la dette augmente les revenus des taxes et l'investissement public, ce qui conforte la théorie de la marge budgétaire d'Heller (2005) discuté à la section 2.3.

La majorité des études sur l'initiative HIPC analysent l'impact sur les finances publiques ou la soutenabilité de la dette en ne prenant pour échantillon que quelques pays participants, voir un seul pays. Notre travail se démarque donc de la littérature existante en éclairant une facette peu étudiée de l'initiative soit

l'analyse spécifique de l'évolution des conditions de vie de la population pour tous les pays participants.

2.5- Aléa Moral

Dans une étude critique du FMI, Vaubel (1983) remet en cause l'existence même de l'organisation. À son avis, en prêtant à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché, le FMI « subventionne ses produits », ce qui augmente artificiellement leur demande. Les pays cherchent alors à faire des emprunts auprès du FMI plutôt qu'auprès d'autres créanciers aux taux d'intérêt plus élevés. Ainsi l'organisation ne serait plus un prêteur de dernier recours mais plutôt de premier recours. Ces prêts subventionnés réduisent également l'incitatif à rester solvable et génèrent un aléa moral : le FMI « paie » le pays endetté pour qu'il ne fasse pas défaut sur sa dette. Devant ces effets contre-productifs, l'auteur se demande si les activités de prêts de l'organisation sont vraiment justifiées. Il pense que le FMI devrait abandonner son rôle de prêteur pour celui de coordonnateur. L'institution pourrait simplement imposer des conditions d'ajustement et des sanctions pour renforcer le respect des contrats entre les pays endettés et leurs créanciers, ce qui rassurerait les prêteurs quant au remboursement de leurs créances.

L'étude de Cordella et Levy-Yeyati (2004) examine si l'aide modifie les incitatifs des pays receveurs à entreprendre des réformes pour améliorer leur économie. L'aléa moral découle ici du conflit d'intérêts entre la population et le gouvernement qui maximise son intérêt propre et ne fait pas d'effort pour sortir de la crise. Les auteurs innove par rapport à la littérature existante en soulignant l'importance des chocs économiques exogènes. Considérons qu'à t_0 le gouvernement hérite d'une dette et décide de son niveau d'effort pour mettre en œuvre des réformes. Trois cas sont considérés où l'assurance représente l'aide internationale: un cas sans assurance (NI), une assurance conditionnelle à un mauvais environnement économique (CI) et une assurance inconditionnelle (BI).

Le pays peut alors être confronté à trois scénarios : il n'a pas besoin d'assurance pour rembourser sa dette (cas tranquille), il peut être insolvable mais pouvoir rembourser sa dette grâce à l'assurance (cas agité) ou ne pas recevoir d'aide et faire défaut sur sa dette (cas de crise).

À noter que la crise impose un coût fixe C au gouvernement tel que :

$$C \leq \text{Min} \left\{ \frac{\lambda}{\gamma}; \frac{\beta + \lambda}{\gamma + \alpha} \right\} \quad (9)$$

où γ l'état économique espéré et α la volatilité exogène. Les réformes entreprises (qui dépendent de l'effort e) ont des conséquences positives : μ (état tranquille), β (état agité) et λ (état de crise) avec $1 > \mu > \beta > \lambda$. Ainsi, les conséquences positives des réformes entreprises avec aide internationale seront supérieures aux conséquences sans aide internationale car l'aide annule le coût fixe C et amortit les conséquences négatives de la crise.

Les résultats du modèle peuvent se résumer ainsi :

A) Quand le coût fixe C de la crise est très faible ($C < C_1$), le gouvernement fait le plus d'efforts quand il reçoit de l'aide internationale inconditionnelle, et en fait le moins en l'absence d'aide : $e_{BI} > e_{CI} > e_{NI}$.

B) Quand le coût fixe C de la crise est faible ($C_1 < C < C_2$), le gouvernement fait le plus d'efforts avec l'aide internationale conditionnelle à un état économique dégradé, et est le moins incité sans aide : $e_{CI} > e_{BI} > e_{NI}$.

C) Quand le coût fixe C de la crise est élevé ($C_2 < C < C_3$), le gouvernement fait le plus d'efforts avec l'aide internationale conditionnelle à un état économique dégradé, et est le moins incité avec l'aide inconditionnelle : $e_{CI} > e_{NI} > e_{BI}$.

D) Quand le coût fixe C de la crise est très élevé ($C > C_3$), le gouvernement est le plus incité aux efforts s'il ne reçoit aucune aide, et est le moins incité avec une aide inconditionnelle : $e_{NI} > e_{CI} > e_{BI}$.

Devant toutes ces critiques, Jeanne et Zettelmeyer (2005), respectivement député chef et assistant du directeur au FMI, ont défendu leur institution. Selon eux, les études cherchant à prouver la présence de l'aléa moral devraient se concentrer sur deux hypothèses formulées par Mike Mussa, ancien économiste en chef du FMI :

Hypothèse 1 : Le gouvernement du pays endetté agit dans l'intérêt de la population et choisit l'investissement k pour maximiser le bien-être des habitants. À $t = 1$, le FMI prête au pays qui s'engage à rembourser le Fond à hauteur de $\beta\%$ de sa production future. Supposons que les créanciers qui investissent dans le fond n'ont absolument aucun profit à investir et que leur richesse ne varie pas.

Hypothèse 2 : Le Fond prête à un taux d'intérêt juste: il impose les mêmes conditions que les investisseurs imposeraient s'ils étaient aussi remboursés à hauteur de $\beta\%$ de la production.

Les prêts du FMI augmentent ou diminuent-ils l'effort politique e du pays endetté pour accroître son facteur de productivité θ et sortir de la crise? Répondre à cette question est ambigu : anticiper l'aide du FMI pourrait augmenter ou diminuer l'effort fourni. Supposons que le facteur de productivité du pays prenne seulement trois valeurs : $\theta_l < \theta_m < \theta_h$ et que la probabilité de se retrouver dans l'état $s = l, m, h$ est obtenue par $p(e,s)$.

A) Supposons d'abord que l'effort e peut uniquement faire passer le pays de l'état intermédiaire à l'état favorable. Étant donné que le pays reçoit déjà de l'aide du FMI, il n'aura que peu d'incitatifs à faire des efforts pour améliorer son état. Ainsi, l'effort réalisé en présence du FMI est inférieur à celui réalisé en son absence : si le FMI n'existait pas, la seule façon d'éviter la crise serait d'augmenter l'effort économique et de passer de l'état intermédiaire à l'état

favorable. Cependant le FMI protège le pays de la crise de solvabilité. Le pays a donc moins d'incitatif à faire des efforts pour passer à l'état favorable.

B) Supposons maintenant que l'effort e fait passer le pays de l'état défavorable à l'état intermédiaire. Étant donné qu'il ne reçoit de l'aide que s'il est dans l'état intermédiaire, il a intérêt à faire des efforts économiques pour sortir de l'état défavorable. Par contre, si le FMI n'existait pas et que le pays passait à l'état intermédiaire, il ne pourrait pas éviter la crise : il ne serait pas incité à améliorer son état. Au contraire avec le FMI, le pays a intérêt à faire des efforts pour passer à l'état intermédiaire et recevoir l'aide.

En conclusion les auteurs définissent «le Théorème de Mussa » comme suit:

« Sous les hypothèses 1 et 2, l'anticipation de l'aide augmente les flux de capitaux entrants dans le pays émergent et diminue le coût de l'emprunt. Ceci entraîne une éventuelle réduction de l'effort domestique fourni par le pays pour éviter la crise de solvabilité. Malgré tout, le FMI ne génère pas d'aléa moral stricto sensu car l'anticipation de l'aide augmente le bien-être du pays émergent sans altérer le bien-être du reste du monde (en effet la richesse des investisseurs ne change pas)».

2.6- Conclusion

Suite à cette revue de littérature, nous comprenons grâce à Heller (2005) que le service de la dette trop élevé des pays surendettés est un obstacle à la priorisation de l'investissement public dans les secteurs sociaux (comme l'éducation, la santé, etc...).

De plus, bien que l'initiative gagnerait à être révisée suivant les recommandations de Sachs et al. (1999), Hussain et Gunther (2005) observent des résultats encourageants. Toutefois la faiblesse de leur étude est qu'ils ne prennent pas en compte l'effet des programmes contenus dans le document de stratégie pour la

réduction de la pauvreté (DSRP). Ils ne considèrent en effet que l'allègement de la dette pour expliquer la variation de la pauvreté. Nous comptons remédier à cela en intégrant les programmes du DSRP comme facteurs explicatifs. Ainsi notre apport à la littérature existante sera d'analyser un aspect différent de l'initiative, soit l'évolution des conditions de vie de la population, que ceux communément étudiés (finances publiques, soutenabilité à long terme de la dette...). Ceci sera effectué en étudiant pour tous les pays participants l'évolution de la pauvreté à l'aide d'un vecteur autorégressif évalué par les estimateurs de la méthode des moments généralisés (MMG) tel que réalisé par Cassimon et Van Campenhout (2013). L'article de Bond (2002) décrivant en détails cette méthode sera présenté dans la partie méthodologie de cette étude.

Par ailleurs le FMI a été sujet à de nombreuses critiques au sujet de l'aléa moral (par exemple Vaubel, 1983 et Cordella et Levy-Yeyati, 2004). Cependant la plupart des études empiriques visant à tester l'aléa moral se base sur le caractère des politiques économiques expansionnistes et sur la diminution de la prime de risque des investissements; ce que déplorent Jeanne et Zettelmeyer (2005). Selon eux, ces études devraient plutôt tester la véracité des deux hypothèses formulées par Mussa.

Chapitre 3 : L'initiative HIPC

Avant d'aller plus loin dans notre étude et d'expliquer notre méthodologie de recherche dans le prochain chapitre, il est pertinent de présenter de façon plus détaillée l'initiative HIPC.

Nous débutons par une présentation de la première version de l'initiative HIPC, en place de 1996 à 1999. Nous examinons la genèse du programme et le contexte de sa mise en place. Ensuite nous examinons les arguments ayant mené à son remplacement par l'initiative HIPC renforcée. Nous discutons des améliorations apportées par rapport à la première version du programme, et enfin des critiques concernant cette nouvelle initiative.

3.1 HIPC I

3.1.1. Genèse du programme

Tel que mentionné en introduction au chapitre 1, certains pays en développement, notamment en Afrique Sub-Saharienne, ont connu de graves problèmes de surendettement dans les années 80 et 90 qui plombaient leurs perspectives de croissance économique. De nombreuses voix se sont alors unies pour réclamer des mesures permettant de sortir de cette crise de la dette. Des programmes d'ajustement structurel et de rééchelonnement de la dette ont vu le jour sans pour autant être efficaces en raison de nombreux facteurs. Mentionnons en particulier l'horizon temporel de ces programmes limité au court terme, le manque de concertation avec les pays endettés, la forte utilisation de prêts défensifs ou l'inquiétude des créiteurs de perdre leur statut de prêteur prioritaire. De plus une restructuration effective de la dette revenait à modifier

l'ordre de priorité de certaines créances, ce à quoi les créiteurs étaient évidemment opposés. Cependant la grogne commençant à sourdre, un groupe de travail, dont la tâche était de trouver des solutions pour sortir de cette crise, fut créé à la Banque Mondiale en 1995. Selon Callaghy (2002), ce groupe agit discrètement pour éviter de trop grandes résistances de la part des créiteurs récalcitrants et travailla surtout sur la soutenabilité de la dette et les problèmes de la dette multilatérale. Suite aux pressions exprimées lors du G7 de juin 1995, fut établi initialement un « *Fonds multilatéral de désendettement* » afin de coordonner les efforts de réduction de la dette multilatérale pour la ramener à un niveau soutenable après que tous les mécanismes déjà existants eurent été appliqués. Ce projet trouva un fort écho dans la communauté internationale et gagna rapidement de l'ampleur. Par la suite, l'initiative HIPC fut adoptée en septembre 1996 par le Comité du développement de la Banque Mondiale et le Comité intérimaire du FMI⁹. Une organisation parallèle, Debt Relief International (qui deviendrait plus tard Development Finance International), fut créée par les gouvernements Autrichien, Danois, Suédois et Suisse. Cette organisation agit auprès des pays souhaitant intégrer l'HIPC pour les aider à adopter des réformes, développer des stratégies de gestion de la dette, et coordonner les efforts d'accumulation du capital.

3.1.2. Négociations et mise en place

Le projet du *Fonds multilatéral de désendettement* (FMD) élaboré par le groupe de travail de la Banque Mondiale fut dévoilé aux différents acteurs suite à une fuite dans le *Financial Times*. Cet incident provoqua une vague de remous dans les rangs des grands créiteurs internationaux et du FMI. Le FMD devait permettre de restructurer quatre types de dettes dans un ordre précis : en premier lieu les dettes privées, les dettes bilatérales, les dettes multilatérales puis de nouveau les dettes bilatérales si la situation l'exigeait. Les auteurs du projet en

⁹ <http://www.clubdeparis.org/sections/types-traitement/reechelonnement/initiative-ppte>

reconnurent cependant les risques inhérents, dus notamment aux négociations entre institutions et créditeurs qui s'annonçaient houleuses.

En effet, sitôt l'article dans le *Financial Times* parut, le Club de Paris et le FMI se montrèrent hostiles au projet, ce dernier estimant que l'allègement de la dette n'était pas de son ressort et qu'elle ne constituait pas l'utilisation la plus productive des fonds des deux institutions. Ainsi bien que certains pays tels que le Royaume-Uni et la Suède se montrèrent très favorables, d'autres comme la France ou le Japon s'y opposèrent farouchement.

Cependant après de nombreux pourparlers, le FMI accepta de collaborer à la mise en place du FMD de concert avec la Banque Mondiale et en mars 1996 fut présentée une ébauche de l'initiative HIPC. Des ONG de renom comme Oxfam et Eurodad participèrent également aux négociations et apportèrent une connaissance pratique de la situation dans les pays en développement. Si la réaction des pays créditeurs fut mitigée, il se posa surtout la question épineuse du financement du Fonds qui fut étudiée entre avril et septembre 1996 par les deux institutions. S'engagea alors une bataille entre créditeurs et institutions pour déterminer qui allait supporter la plus grande partie de l'allègement. Fallait-il établir une participation égale pour tous ou indexer la participation du pays crédeur sur ses créances bilatérales passées ? Selon Callaghy (2002), une participation égale pour tous impliquait un effort d'allègement des créances de 90% de la part du Club de Paris qui au début s'opposât à cette solution. Le Club revint plus tard sur sa réserve en exigeant que tous les créditeurs respectent les mêmes conditions. Quant au financement de l'allègement de la dette par les créanciers multilatéraux, il fut permis grâce à la création du *Fonds fiduciaire PPTÉ*¹⁰ dont les sources de financement provinrent de contributions bilatérales et multilatérales, du revenu net et des excédents de la BIRD (Banque Internationale

¹⁰ Callaghy, T. M., 2004, Innovation in the Sovereign Debt Regime: From the Paris Club to Enhanced HIPC and Beyond, The World Bank Operations Evaluation Department working paper.

pour la Reconstruction et le Développement), et de la vente des réserves d'or du FMI entre 1999 et 2000.

L'initiative fut éventuellement adoptée en 1996 et les coûts initiaux pour les pays créditeurs, le FMI et la Banque Mondiale furent évalués à 5,5 milliards de dollars, budget qui allait rapidement augmenter par la suite. L'espoir sous-jacent était que les investisseurs, rassurés par cette initiative, augmenteraient leurs flux de capitaux en direction des pays participants.

3.1.3. Fonctionnement du programme

L'initiative HIPC I a été pensée comme une alternative aux rééchelonnements successifs et un moyen de réduire la dette pour la ramener à un niveau soutenable. Elle ne mettait donc pas forcément l'accent sur la réduction de la pauvreté comme, nous le verrons, le fait actuellement l'HIPC II. De plus, les pays pouvant participer à l'initiative sont uniquement les pays éligibles à recevoir une aide de l'Association Internationale de Développement (AID)¹¹.

Pour certains indicateurs clés, le pays candidat doit aussi présenter des niveaux au-dessus des seuils établis par le FMI et la Banque Mondiale soit :

- Un ratio de la valeur nette actualisée de la dette externe sur les exportations supérieur à 200% (ou 250% selon les cas).
- Un ratio de la valeur nette actualisée de la dette sur les recettes fiscales supérieur à 280%. Ce seuil ne s'applique que si le ratio des exportations sur le PIB est d'au moins 40% ou si le ratio des recettes fiscales sur le PIB est d'au moins 20%.

Une fois la vérification de ces critères effectuée, le pays est déclaré éligible et passe alors au point de *pré-décision*. Cependant, le pays doit pendant trois ans

¹¹Cet organisme de la Banque Mondiale n'accorde des prêts qu'aux pays les plus pauvres dont le RNB est inférieur à un certain seuil (1205 US\$ en 2014)
<http://www.worldbank.org/ida/borrowing-countries.html>

faire preuve de bonne gouvernance et appliquer des réformes structurelles stratégiques. Le but de cette période d'attente est de démontrer la stabilité macro-économique du pays ainsi que sa capacité à utiliser à bon escient l'allègement de la dette dont il va bénéficier. En effet, pendant ces trois ans, le pays reçoit un allègement partiel de la dette tout en collaborant avec ses créiteurs commerciaux, multi et bilatéraux. Ainsi, le Club de Paris s'engage à offrir durant cette période un rééchelonnement de la dette selon les termes de Naples, soit une diminution d'environ 67%¹² des dettes admissibles passant par une annulation d'une partie de la dette ou un rééchelonnement du service de la dette. Les autres créanciers bilatéraux et commerciaux sont également tenus d'offrir des réductions similaires ou supérieures.

Si après ce premier allègement la dette externe est toujours insoutenable, le pays passe alors au point de décision. Il est alors déterminé un point d'allègement de la dette, calculé avec les données disponibles de l'année précédente grâce à une analyse de la viabilité à long terme de la dette et les projections des indicateurs de dette au point d'achèvement futur du pays. Le montant total de l'aide obtenue dans le cadre de l'initiative HIPC correspond alors à un allègement de la dette réparti sur les trente prochaines années et est réparti à égalité entre les créiteurs bilatéraux et multilatéraux qui s'engagent à réduire leurs créances jusqu'au point d'allègement. Ceci définit une nouvelle période intérimaire de trois ans pendant laquelle le pays doit à nouveau démontrer sa stabilité macro-économique et sa capacité à gérer la diminution de sa dette.

Après ces trois ans, le pays atteint le point d'achèvement. Sa dette est alors de nouveau allégée de façon à devenir soutenable. Le Club de Paris s'engage à cette étape à dépasser les termes de Naples et à accorder une diminution de la dette allant jusqu'à 90% (ou plus pour certains pays). Comme au point de pré-décision,

¹² <http://www.clubdeparis.org/sections/termes-de-traitement/termes-de-traitements/61-les-termes-de-naples>

les créiteurs commerciaux, multi et bilatéraux s'engagent à offrir des conditions similaires au Club de Paris. Une fois l'allègement achevé, le pays quitte le programme et devient un gradué.

3.1.4. Critiques et abandon

Selon Callaghy (2004), bien qu'officiellement créée en Septembre 1996, la mise en place de l'initiative HIPC I fut ralentie par des litiges et des considérations d'ordre financier entre les différents créiteurs¹³. En effet le Club de Paris a tout d'abord refusé d'accorder un allègement de la dette supérieur aux termes de Naples (67%). Le Club a ensuite accepté d'aller jusqu'à 90% à condition que les autres créiteurs multi et bilatéraux appliquent le même type de traitement à leurs créances. Si cela représentait une sérieuse avancée, la Banque Mondiale, pour protéger son statut de créiteur prioritaire, refusa quant à elle d'accorder de meilleures conditions que les créiteurs bilatéraux accorderaient sur leurs créances.

De même, le financement du Fonds fiduciaire PPTTE créé par la Banque Mondiale fut sujet à de nombreux débats. Rappelons que ce fonds est financé par la Banque Mondiale et le FMI mais également par leurs membres. De nombreux pays, comme le Royaume-Uni et le Canada, ont fortement milité pour une participation volontaire, et non obligatoire, au fonds.

Toujours selon Callaghy, des querelles eurent également lieu au sujet de l'augmentation des coûts pour les créiteurs, des conditions et des seuils des ratios de soutenabilité de la dette à respecter pour intégrer l'initiative. Mais aussi sur le danger d'aléa moral et la durée de la période intérimaire de stabilité macro-économique et le type de réformes structurelles à mettre en place. Ces conflits eurent surtout lieu quand le premier pays participant, l'Ouganda, intégra

¹³ Callaghy, T. M., 2004, Innovation in the Sovereign Debt Regime: From the Paris Club to Enhanced HIPC and Beyond, The World Bank Operations Evaluation Department working paper.

l'initiative. L'Ouganda n'atteignit le point de pré-décision qu'en avril 1998, soit un an et demi après la création du programme. Des critiques fusèrent également concernant les critères trop restrictifs d'accès au programme ainsi que la façon dont était déterminée la soutenabilité de la dette. De plus de nombreux observateurs, dont les ONG, doutèrent de la volonté des institutions multilatérales à s'engager pour une diminution conséquente de la dette.

3.2 HIPC II

3.2.1. Transition de l'HIPC I à l'HIPC II

De nombreux pays touchés par la crise asiatique de 1997 reçurent une aide financière qui, d'après les gouvernements des pays participants à l'initiative HIPC I, était de loin supérieure aux fonds disponibles pour financer le programme. La Banque Mondiale et le FMI firent une fois de plus l'objet de nouvelles critiques et lancèrent en 1998 des consultations et autres études afin de réviser l'initiative HIPC I. De nombreuses discussions eurent donc lieu entre les institutions multilatérales, les organisations non gouvernementales, les pays créditeurs et, dans une moindre mesure, les pays débiteurs. Grâce à leurs connaissances pratiques de la situation économique et sociale des pays en développement, les ONG se sont faits les avocats des pays visés par l'initiative et ont eu un rôle prépondérant dans ces négociations. De ces discussions naquit enfin l'initiative HIPC renforcée en septembre 1999.

3.2.2. Un processus modifié

Comparativement à l'initiative HIPC I, l'initiative HIPC renforcée a toujours comme objectif principal de sortir les pays du surendettement mais intègre beaucoup plus la perspective de réduction de la pauvreté à travers la mise en place de stratégies pour la réduction de la pauvreté, financées grâce à l'épargne sur le service de la dette.

De plus, suite aux tables rondes et panels de discussion évoqués précédemment, les seuils des ratios d'éligibilité ont été abaissés de façon à ce que plus de pays soient admissibles à l'initiative. Les nouveaux seuils sont désormais :

- Le ratio de la valeur actualisée nette de la dette sur les revenus d'exportations doit être au minimum de 150% (anciennement 200% pour l'HIPC I).
- Un ratio de la valeur nette actualisée de la dette sur les recettes fiscale supérieur à 250% (anciennement 280%). Ce seuil ne s'applique que si le ratio des exportations sur le PIB est d'au moins 30% (anciennement 40%) ou si le ratio des recettes fiscales sur PIB est d'au moins 15% (anciennement 20%).

De plus, le montant de la dette à alléger est calculé au point de décision à l'aide notamment de la valeur actualisée nette de la dette et des revenus d'exportations des trois années précédentes, contrairement à l'HIPC I qui n'utilisait les données que d'une seule année. Cette avancée est très importante car elle permet de mieux évaluer les conditions économiques et les contraintes auxquelles sont normalement confrontés les pays participants sur les marchés internationaux, d'autant plus que ces pays sont en général soumis à la forte volatilité du prix des matières premières dont ils sont de grands exportateurs.

Aussi, pour bien renforcer l'aspect de réduction de la pauvreté et d'augmentation des dépenses sociales de l'initiative HIPC renforcée, les pays doivent désormais élaborer un document de stratégie de réduction de la pauvreté pour accéder au point de décision. Ce document, issu d'une consultation avec tous les acteurs civils concernés (ONG, gouvernements locaux et nationaux, citoyens les plus démunis...), expose secteur par secteur les différents projets (et leur coût respectif) que compte mettre en place le gouvernement dans l'optique de réduire la pauvreté. Ces projets sont variés et peuvent prendre la forme de constructions

d'écoles ou d'hôpitaux, ou encore de renforcement des effectifs policiers aux frontières.

Comme dans l'initiative HIPC I, le pays bénéficie d'un premier allègement de sa dette et doit pendant trois ans faire preuve d'une certaine stabilité macro-économique et de sa capacité à faire des réformes structurelles et gérer la diminution de sa dette. Cependant sous l'HIPC renforcée, le pays doit également avoir complété son document de stratégie de réduction de la pauvreté et l'avoir mis en place de façon satisfaisante pendant au moins un an.

Si le pays respecte toutes ces conditions, il procède à l'étape d'achèvement où il bénéficie d'un nouvel allègement de sa dette. Cependant contrairement à l'initiative HIPC I, cette deuxième période intérimaire ne dure pas forcément trois ans, mais est ajustée au cas par cas pour chaque pays selon le contexte économique et social dans lequel il évolue. Le point d'achèvement auquel il quitte l'initiative devient donc flottant.

3.2.3 Nouvelles critiques

Malgré les améliorations qu'elle contient, l'initiative HIPC II n'échappe pas aux critiques. Ces dernières concernent différentes facettes du programme, en premier lieu le choix des critères de sélection. En effet le montant de l'allègement de la dette auquel les pays participants ont droit est calculé par une analyse de viabilité de la dette. Cette analyse se base sur différents critères d'endettement, notamment le ratio de la valeur actualisée de la dette sur les exportations. Le choix de ce ratio est particulièrement remis en question par de nombreux économistes, dont Sachs et al (1999). En effet ces derniers rappellent que seul un petit pourcentage des revenus des exportations revient vraiment au gouvernement et que ce sont bien les exportateurs qui recueillent la majorité des recettes. Ainsi ce ratio ne reflète pas la capacité réelle du gouvernement à payer pour rembourser sa dette. D'autres ratios, comme la VAN de la dette sur les

recettes fiscales ou le service de la dette sur le PIB, sont donc utilisés pour évaluer plus précisément la situation économique du pays. Cependant, il est à noter que ces trois ratios (dette sur exportations, dette sur recettes fiscales, dette sur PIB) posent des risques non négligeables d'aléa moral car ils peuvent être manipulés et qu'aucun ne représente vraiment bien la capacité à payer du gouvernement et l'arbitrage qu'il doit faire entre honorer le service de sa dette et investir dans les secteurs sociaux (Sachs et al (1999)).

Les critiques concernent également le choix des seuils d'admissibilité au programme qui semblent arbitraires à beaucoup d'observateurs. Dès la création de l'initiative HIPC I, les seuils des ratios d'endettement, qu'un pays doit respecter pour être éligible, semblaient beaucoup trop élevés et excluaient de ce fait un grand nombre de pays qui bénéficieraient pourtant d'un allègement de leur dette. Les seuils d'éligibilité de l'initiative HIPC renforcée ont donc été abaissés, de façon à ce que plus de pays puissent intégrer le programme. Ces nouveaux seuils permettent également aux pays d'avoir une plus grande marge de manœuvre pour mieux contrer les chocs macroéconomiques exogènes. Ils ont cependant été établis grâce à diverses études, comme Underwood (1990) et Cohen (1996), et leur choix arbitraire reste un sujet de discorde entre les pays débiteurs et les organisations internationales.

Enfin, la dernière inquiétude est que l'initiative HIPC pourrait diminuer les transferts de ressources nets aux pays participants. En effet, en comptant l'allègement de la dette, les aides et les dons traditionnellement accordés, l'initiative ne peut être efficace que si elle permet une augmentation réelle des ressources reçues par le pays selon Sachs et al (1999). Cependant, à cause de l'effort financier induit par l'initiative HIPC, certains pays créditeurs ou organisations pourraient faire face à l'arbitrage d'augmenter l'allègement de la dette et de diminuer l'aide qu'ils accordent normalement aux pays débiteurs. Hors pour permettre une réelle augmentation des dépenses sociales,

l'allègement de la dette ne suffit pas et devrait être couplée d'une augmentation des transferts de ressources nets. Il faudrait donc vérifier que l'allègement de la dette ne se traduise pas par une diminution des autres aides accordées. Notons que nous n'étudions pas cette question dans cette étude, ce qui pourrait constituer une limite dans notre analyse.

Les pays sélectionnés pour participer à l'initiative HIPC sont présentés dans le tableau 1, avec le montant d'allègement de la dette octroyé par pays en millions de dollars américains, les dates d'atteinte des points de décision et d'achèvement ainsi que le service de la dette exprimé en pourcentage du RNB. Certains pays ont reçu un allègement substantiel de leur dette et leur service de la dette a fortement diminué. C'est par exemple le cas du Liberia qui a bénéficié d'un allègement de 4,6 milliards de dollars et dont le service de la dette est passé de 135% du RNB en 2008 à 0,6% en 2010.

Tableau 1 : Pays participants à l'initiative HIPC et montants engagés¹⁴

Pays	Montants engagés (nominaux)	Point de décision	Service de la dette	Point d'achèvement	Service de la dette
Afghanistan	1280	Juil. 2007	0,06%	Janv. 2010	0,06%
Bénin	460	Juil. 2000	3,20%	mars-03	1,10%
Bolivie	2060	Fév. 2000	7,80%	juin-01	6,90%
Burkina-Faso	930	Juil. 2000	1,80%	Avr. 2002	1,40%
Burundi	1366	août-05	3,60%	Janv. 2009	1,20%
Cameroun	4917	Oct. 2000	6,40%	Avr. 2006	2,80%
RCA	804	Sept. 2007	5,30%	juin-09	1,60%
Comores	136	juin-10	0,80%	Déc. 2012	2%
Rép. Dém. Congo	15,222	Juil. 2003	2,70%	Juil. 2010	2,20%
Rép. Congo	1738	mars-06	1,70%	Janv. 2010	1,60%
Côte d'Ivoire	3415	mars-09	5,10%	juin-12	5,70%
Éthiopie	3275	Nov. 2001	2,30%	Avr. 2004	1%
Gambie	112	Déc. 2000	2,90%	Déc. 2007	4,40%
Ghana	3500	Fév. 2002	3,40%	Juil. 2004	3,30%
Guinée	800	Déc. 2000	5,40%	Sept. 2012	2,80%
Guinée Bissau	790	Déc. 2000	2,60%	Déc. 2010	2,10%
Guyana	1354	Nov. 2000	10,60%	Déc. 2003	8,40%
Haiti	213	Nov. 2006	1,20%	juin-09	0,70%
Honduras	1000	juin-00	5,70%	Avr. 2005	4,10%
Liberia	4600	mars-08	135,40%	juin-10	0,60%
Madagascar	1900	Déc. 2000	3,10%	Oct. 2004	1,90%
Malawi	1628	Déc. 2000	3,70%	août-06	2,30%
Mali	895	Sept. 2000	3,90%	mars-03	1,80%
Mauritanie	1100	Fév. 2000	6,40%	juin-02	3,70%
Mozambique	4300	Avr. 2000	2,50%	Sept. 2001	2,40%
Nicaragua	4500	Déc. 2000	5,90%	Janv. 2004	2,40%
Niger	1190	Déc. 2000	1,50%	Avr. 2004	1,40%
Rwanda	1316	Déc. 2000	2,10%	Avr. 2005	1,10%
Sao Tomé et Príncipe	263	Déc. 2000	5,90%	mars-07	4,30%
Sénégal	850	juin-00	4,90%	Avr. 2004	4,30%
Sierra Leone	994	mars-02	1,30%	Déc. 2006	1,30%
Tanzanie	3000	Avr. 2000	1,70%	Nov. 2001	1,40%
Togo	360	Nov. 2008	7%	Déc. 2010	1,30%
Ouganda	1950	Fév. 2000	1,20%	mai-00	1,20%
Zambie	3900	Déc. 2000	6,10%	Avr. 2005	4,30%
Tchad	260	mai-01	1,20%	N/A	N/A

¹⁴ Données provenant du rapport « HIPC Initiative and MDRI statistical update » du FMI et du portail des données de la Banque Mondiale.

Les deux initiatives HIPC I et HIPC II sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Comparaison des deux initiatives¹⁵

	HIPC I	HIPC II
Objectifs finaux	Ramener la dette du pays à un niveau soutenable sous réserve de bonnes performances économiques	Idem mais l'allègement de la dette libère des ressources supplémentaires pour investir dans des programmes sociaux et diminuer la pauvreté
Critères d'admission	Pays éligibles AID ayant déjà utilisé tous les mécanismes de réduction de la dette auxquels ils avaient droit. Ratios à respecter : <ul style="list-style-type: none"> ●VAN dette/exportations : 200-250% ●VAN dette/recettes : 280%, avec : <ul style="list-style-type: none"> ▪exports/PIB : 40% ▪recettes/PIB : 20% 	Idem mais modification des ratios à respecter : <ul style="list-style-type: none"> ●VAN dette/exportations : 150% ●VAN dette/recettes : 250%, avec : <ul style="list-style-type: none"> ▪exports/PIB : 30% ▪recettes/PIB : 15%
Critères de performance	Le pays doit démontrer sa capacité à bien gérer et utiliser l'épargne réalisée sur l'allègement de la dette pendant une période intérimaire de 3 ans de stabilité macroéconomique et de réformes stratégiques	Idem. Le pays doit également achever la rédaction du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) avec la participation de la société civile (population, ONG, gouvernement...)
1) Décision		
Critères de Performance	HIPC I	HIPC II
2) Achèvement	Idem	Durée de la période intérimaire de stabilité macroéconomique et de réformes stratégiques dépend du pays (point d'achèvement flottant). Mise en place du DSRP pendant au moins un an

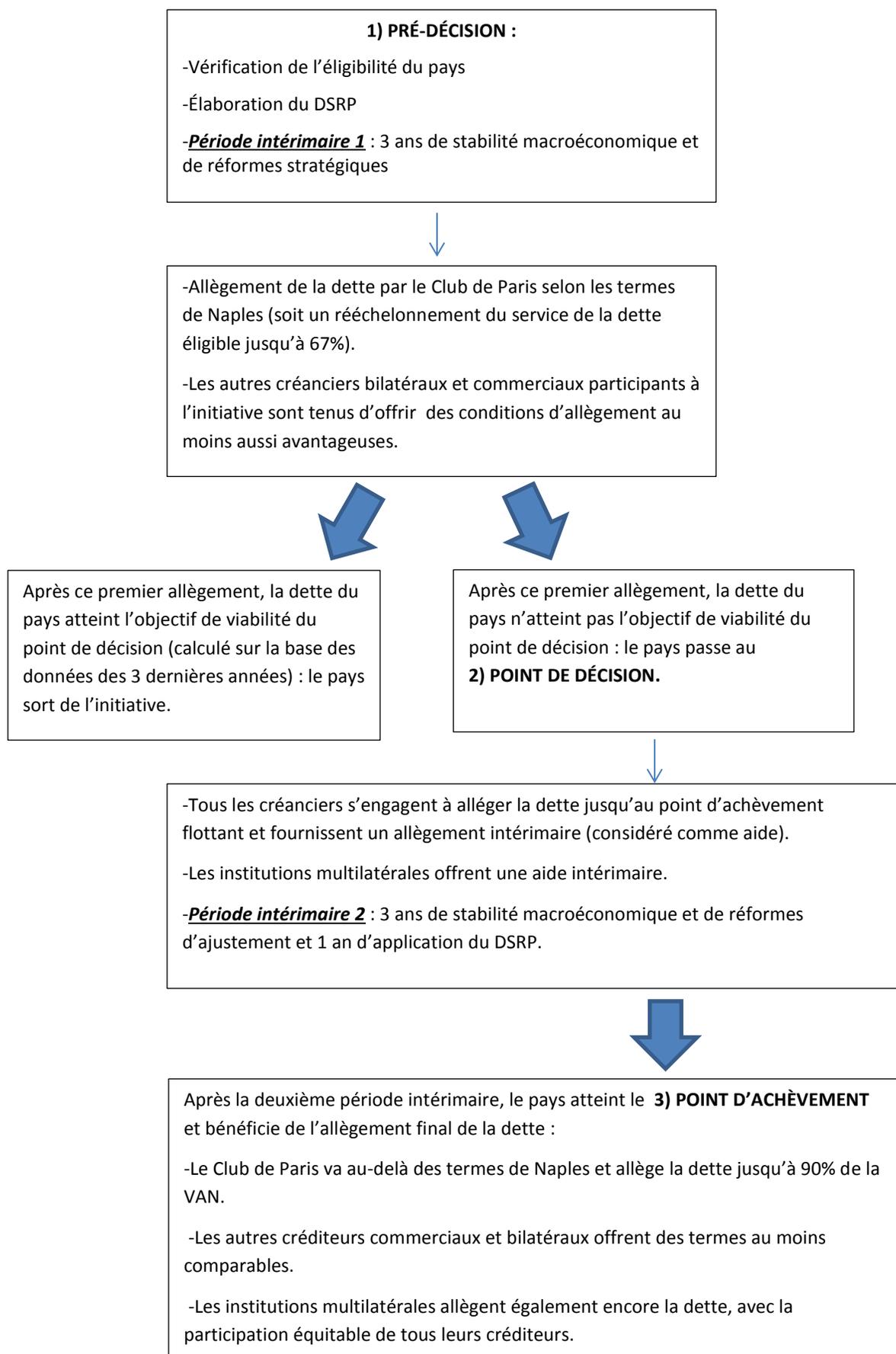
Nous voyons dans le tableau ci-dessus que les conditions d'accès à l'initiative HIPC II sont moins restrictives que les celles de l'HIPC I car les seuils des ratios d'endettement ont été diminués. De plus les critères de performance mettent

¹⁵ Informations provenant du rapport «Allègement de la dette pour les plus pauvres – Examen OED de l'initiative PPTE » du département OED de la Banque Mondiale.

véritablement l'emphase sur la mise en œuvre effective des programmes des DSRP et la participation des parties civiles (population, ONG, etc...) à l'élaboration de ces programmes.

Enfin l'organigramme en page suivante détaille les différentes étapes de l'initiative HIPC II. Elles consistent en l'étape de pré-décision pendant laquelle le pays élabore un DSRP et reçoit un premier allègement de sa dette. Après trois ans de stabilité macroéconomique, le pays passe à l'étape de décision et bénéficie d'une aide intérimaire. En fonction de son avancement et de ses conditions économiques, il passe enfin au point d'achèvement et reçoit un allègement irrévocable de la dette au-delà des termes de Naples.

Figure 1 : Étapes de l'initiative HIPC II



Chapitre 4 : Modèle et méthodologie

Nous présentons dans ce chapitre notre méthodologie empirique. Nous décrivons tout d'abord le modèle économétrique visant à évaluer l'impact de l'allègement de la dette de l'initiative HIPC et des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) sur le niveau de pauvreté des pays participants. Nous discutons également des hypothèses et restrictions de notre modèle. Finalement nous présentons notre méthode d'estimation.

4.1 Modèle

Le but de ce mémoire est de vérifier si l'initiative HIPC a permis de réduire la pauvreté depuis sa création en 1996 dans les trente-six pays participants ayant déjà bénéficié de l'allègement de la dette (sur trente-neuf pays engagés dans l'initiative au total). Nous devons donc estimer l'impact de la diminution du service de la dette et des programmes des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) sur le niveau de pauvreté de ces pays, et ce, pour la période de 1996 à 2012.

Suivant Cassimon et al. (2013), nous utilisons un système MMG dynamique, développé par Arellano et Bond (1991)¹⁶ et Arellano et Bover (1995)¹⁷. Notre modèle est basé sur des données de panel longitudinales. Avec notre échantillon large de trente-six pays observés sur une période relativement courte de dix-sept ans, un modèle évident serait de la forme :

$$y_{it} = \sum_{j=1}^k b_j x_{ijt} + \alpha_i + u_{it} \quad (10)$$

où $i = 1, \dots, 36$, $t = 1996, \dots, 2012$ et x_j la j^{e} variable explicative, avec $j = 1, \dots, 11$. y_{it} représente l'indice de développement humain (IDH) du pays i au temps t . Les x_{it}

¹⁶ Arellano, Manuel and Stephen Bond, 1991. "Some Tests of Specification for Panel Data: Monte Carlo Evidence and an Application to Employment Equations".

¹⁷ Arellano, Manuel and Olympia Bover, 1995. "Another Look at the Instrumental Variable Estimation of Error-Components Models".

sont les variables explicatives utilisées. Enfin α_i est l'effet fixe non observable spécifique au pays i et u_{it} le terme d'erreur.

Étant donné que les programmes de réduction de la pauvreté appliqués par les pays participants concernent des secteurs variés comme l'éducation, la santé ou encore la sécurité intérieure, le simple pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté ne refléterait pas l'impact total de l'initiative sur les conditions de vie, d'autant plus que les données entre 1980 et 2012 pour cet indicateur sont difficilement disponibles pour tous les pays participants. Au contraire, le niveau de développement humain est un bon indicateur du bien-être de la population car il est composé de trois sous-indices : l'espérance de vie à la naissance, la durée moyenne de scolarisation et le revenu brut par capita. L'IDH représente ainsi mieux les différents aspects de l'initiative et étant donné qu'il est relativement facile à obtenir pour tous les pays participants, nous l'avons donc sélectionné plutôt que le niveau de pauvreté pour étudier l'impact de l'initiative. Cependant, les faits suggèrent que le niveau de développement s'ajuste lentement et graduellement aux nouveaux incitatifs (à cause par exemple des rigidités institutionnelles ou des coûts d'ajustement). Ainsi l'indice de développement humain est largement influencé par ses valeurs passées et l'équation (10) définissant la variable dépendante de notre modèle devrait intégrer les valeurs retardées de cette variable. Aussi, selon les créateurs de l'initiative, une diminution du poids de la dette réduirait la pauvreté en permettant plus d'investissements dans les secteurs sociaux à travers les programmes du document de stratégie de réduction de la pauvreté.

Nous incluons donc le service de la dette et le stock de dette externe en pourcentage du RNB dans nos variables explicatives, ainsi qu'une variable dichotomique signalant l'élaboration d'un DSRP par le pays i à l'année t . Nous effectuerons une autre estimation avec les montants alloués aux programmes

des DSRP en pourcentage du PIB. De même, les dépenses du gouvernement, les flux entrants d'investissements nets à l'étranger en pourcentage du PIB ainsi que le taux de croissance du PIB sont susceptibles d'influencer positivement l'IDH et nous les incluons dans notre équation. Aussi, plus la population augmente rapidement, moins le gouvernement est capable d'investir par tête dans les services sociaux. Nous prenons donc aussi la population comme variable explicative. Enfin, afin de mieux circonscrire l'impact de l'initiative HIPC, nous incluons le montant des aides au développement reçues hors HIPC en pourcentage du RNB.

De plus, afin d'estimer précisément l'effet de l'initiative sur les conditions de vie, nous comparons les trente-six pays participants à dix-huit autres pays non participants présentant des niveaux d'endettement et de pauvreté similaires et éligibles aux aides de l'AID. De même, étant donné que l'initiative s'échelonne sur dix-sept ans (de 1996 à 2012), nous choisissons d'intégrer au modèle les observations des pays des seize années avant l'initiative (de 1980 à 1995), ce qui nous permet d'observer au total cinquante-quatre pays sur trente-trois ans. Nous intégrons enfin une variable dichotomique de participation à l'initiative d_t^i ($d_t^i = 1$ si le pays i fait partie de l'initiative HIPC a atteint au moins le point de décision de l'initiative HIPC au temps t et $d_t^i = 0$ sinon). Enfin, afin de mieux percevoir l'effet du service de la dette sur l'évolution de l'IDH des pays participants, nous créons une variable croisée avec d_t^i et le service de la dette.

Nous reconnaissons le fait que de nombreuses autres variables, telles que la qualité du capital humain en termes de longévité ou d'éducation ou encore la corruption, sont des facteurs importants dans l'explication des conditions de vie de la population. Cependant les variables utilisées dans notre analyse expliquent également l'évolution des conditions de vie et permettent de distinguer notre étude des autres courants de la littérature.

Le tableau 3 ci-dessous présente la liste des variables utilisées dans notre modèle ainsi que leur définition.

Tableau 3 : Définition des variables utilisées

Variable	Définition
IDH	Moyenne de l'espérance de vie, durée moyenne de scolarisation, logarithme du revenu brut par habitant en PPP.
dit	Variable dichotomique égale à 1 si le pays i a atteint le point de décision à l'année t ou après.
Service de la dette (en % du RNB)	Remboursement du principal et des intérêts sur la dette à court et long terme et des rachats de dette au FMI.
dit*service de la dette	Variable croisée entre la variable dichotomique dit et le service de la dette en pourcentage du RNB.
Stock de dette externe (en % du RNB)	Dette publique ou privée due aux gouvernements, entreprises ou organismes étrangers.
DSRP_dich	Variable dichotomique égale à 1 si le pays i élabore un DSRP à l'année t.
Montant des programmes sociaux des DSRP (en % du PIB)	Montant alloué aux programmes sociaux des documents de stratégie de réduction de la pauvreté.
Dépenses du gouvernement (en % du PIB)	Dépenses du gouvernement pour l'acquisition de biens et de services, la compensation des fonctionnaires et les dépenses pour la défense et sécurité.
Entrées d'IDE (en % du PIB)	Investissements nets de capitaux qui visent à acquérir au moins 10% d'une entreprise.
Exportations (en % du PIB)	Valeur totale des biens et services fournis aux pays étrangers, revenus d'investissements et paiements de transferts.
Taux de croissance du PIB	Taux de croissance annuel du PIB, soit la valeur totale produite par les producteurs plus les taxes.
Population	Population prise en milieu d'année et comptabilisant tous les habitants du pays, à l'exception des réfugiés.
Aides au développement reçues (en % du RNB)	Prêts à taux préférentiels et les dons faits par les agences multi ou bilatérales et entre pays.

Nous voyons donc qu'il s'agit en fait d'un modèle dynamique de la forme :

$$y_{it} = \varphi y_{it-1} + \rho_1 d_t^j + \sum_{j=1}^k b_j x_{jit} + \alpha_i + u_{it} \quad (11)$$

$$Y = \varphi Y_{-1} + \rho D + \delta X + \varepsilon \quad (12)$$

où $|\varphi| < 1$,

et $\varepsilon_{it} = \alpha_i + u_{it}$.

Ainsi le niveau de développement humain y au temps t dépend de sa valeur passée à $t-1$, de la variable dichotomique de participation à l'initiative, des variables explicatives au temps t et de l'effet fixe non observable spécifique au pays i . Nous supposons que l'effet fixe α_i et l'erreur u_{it} ont une espérance nulle et suivent les distributions suivantes : $\alpha_i \sim i. i. d. (0, \sigma_\alpha^2)$ et $u_{it} \sim i. i. d. (0, \sigma_u^2)$. Par ailleurs $E(\varepsilon_{it} | d_t^i) = 0$.

Dans cette équation, la variable explicative principale est endogène et les erreurs sont corrélées à l'effet fixe α_i . Nous devons donc utiliser des instruments en première différence pour l'estimer. Généralement, ces instruments sont cependant relativement faibles et les estimateurs obtenus imprécis. Il est possible de transformer notre modèle en première différence pour exploiter de nouvelles conditions de moment et de nouveaux instruments. En première différence, cette équation s'écrit:

$$\Delta y_{it} = \varphi \Delta y_{it-1} + \rho_1 \Delta d_t^i + \sum_{j=1}^k b_j \Delta x_{jit} + \Delta u_{it} \quad (13)$$

$$\Delta Y = \varphi \Delta Y_{-1} + \rho D + \delta X + \Delta U \quad (14)$$

Le système dynamique de la méthode des moments généralisés combine les équations en différence et en niveau et s'écrit comme ci-dessous en forme matricielle :

$$\begin{pmatrix} \Delta Y \\ Y \end{pmatrix} = \varphi \begin{pmatrix} \Delta Y_{-1} \\ Y_{-1} \end{pmatrix} + \rho \begin{pmatrix} \Delta D \\ D \end{pmatrix} + \delta \begin{pmatrix} \Delta X \\ X \end{pmatrix} + \begin{pmatrix} \Delta U \\ \varepsilon \end{pmatrix} \quad (15)$$

4.2 Identification

Maintenant que nous avons présenté le modèle utilisé dans cette étude, nous expliquons à présent les conditions et hypothèses à poser afin de l'estimer correctement.

4.2.1 Première équation en première différence

Étant donné la distribution des erreurs u , notre modèle doit respecter l'hypothèse de base que l'espérance des erreurs u_{it} est nulle, indépendamment des variables explicatives x_i . La première condition de moment d'orthogonalité est donc :

$$E(u_{it}|x_{i1}, \dots, x_{iT}, \alpha_i) = 0 \quad (16)$$

Pour $t = 1980, \dots, 2012$. Cependant l'hypothèse ne prend pas en compte les variables explicatives retardées y_{it-1} , ce qui implique que les erreurs retardées u_{it-1} sont corrélées aux variables retardées y_{it-1} et à l'effet fixe α_i . Il est également possible que les erreurs u soient corrélées entre elles et que l'erreur retardée u_{it-1} dépende de l'erreur contemporaine u_{it} . Dans ce cas, la variable explicative y_{it-1} sera corrélée au terme d'erreur u_{it} de l'équation et sera donc endogène. Il nous faut alors trouver des instruments pour estimer correctement φ . Rappelons d'abord qu'un bon instrument est une variable non corrélée avec les erreurs mais corrélée avec la variable dont on cherche à estimer le coefficient, ici Δy_{it-1} .

Pour utiliser les x_{jit} comme instruments, il nous faut créer d'autres conditions de moment en exploitant l'hypothèse (16). Reprenons l'équation (13) qui représente, selon Arellano et Bond (1991), le modèle transformé en première différence:

$$\Delta y_{it} = \varphi \Delta y_{it-1} + \rho_1 \Delta d_t^i + \sum_{j=1}^k b_j \Delta x_{jit} + \Delta u_{it}$$

Cette transformation fait disparaître les effets fixes α_i . De plus supposons que les variables x_{jit} sont indépendantes des termes d'erreur u_{it} et prédéterminées. Ainsi la variable x_{jis} ne sera pas corrélée à Δu_{jit} (avec $t > s$) et les nouvelles conditions de moment inter temporelles sont les suivantes :

$$E[x_{jis}u_{it}] = 0 \quad (17)$$

$$E[x_{jis}\Delta u_{it}] = 0 \quad (18)$$

$$E[\Delta x_{jis}\Delta u_{it}] = 0 \quad (19)$$

où $s = 1980, \dots, 2011$ et $t > s$. De plus certaines variables explicatives x_{jit} (service de la dette, dépenses du gouvernement, montant alloué aux programmes du DSRP et autres variables usuelles de contrôle) sont certainement corrélées à l'effet fixe α_i , donc à Δy_{it-1} . Ainsi x_{jis} n'est pas corrélé à l'erreur Δu_{it} mais est corrélé à Δy_{it-1} . Il est donc possible d'utiliser les valeurs passées et courantes de x_{jit} comme instruments pour calculer Δy_{it} .

De même, la variable retardée y_{it-2} sera corrélée à la variable explicative Δy_{it-1} , mais pas au terme d'erreur Δu_{it} . Ainsi les variables y_{ik} , avec $k = 1, \dots, t - 2$, peuvent également servir d'instruments pour Δy_{it-1} .

4.2.2 Deuxième équation en niveau

En réalité, les instruments en niveau énumérés ci-dessus (y_{ik} et x_{jis}) sont peu corrélés avec les variables transformées en première différence. On parle alors d'instruments faibles. De plus selon Arellano et Bover (1995), l'estimation en première différence peut donner des estimateurs imprécis car les variables explicatives ne sont pas forcément toutes corrélées à l'effet fixe α_i . Sous certaines conditions, il nous est cependant possible de travailler avec l'équation en niveau pour trouver des estimateurs plus efficaces et exploiter de nouveaux instruments en première différence.

Nous rappelons que l'équation en niveau est de la forme :

$$y_{it} = \varphi y_{it-1} + \rho_1 d_t^j + \sum_{j=1}^k b_j x_{jit} + \alpha_i + u_{it}$$

$$\hookrightarrow Y = \varphi Y_{-1} + \rho D + \delta X + \varepsilon$$

Pour trouver de nouveaux instruments valides exprimés en première différence, il nous faut imposer des restrictions sur les conditions initiales, exploiter les conditions de moment existantes et en créer de nouvelles. En premier lieu, supposons que certaines variables explicatives en première différence ne soient pas corrélées à l'effet fixe α_i :

$$E(\Delta x_{jit} \alpha_i) = 0 \quad (20)$$

La condition ci-dessus n'est possible que si :

$$E(\Delta x_{ji2} \alpha_i) = 0 \quad (21)$$

Cette nouvelle condition n'est possible que si nous exprimons x_{ji2} comme $x_{ji2} = \gamma x_{ji1} + \rho \alpha_i + w_{jit}$ (avec $|\gamma| < 1$) et que nous supposons que w_{jit} n'est pas corrélé à α_i . La condition de moment fondamentale des x_{jit} est donc :

$$E\left[\left(x_{ji1} - \frac{\rho \alpha_i}{1-\gamma}\right) \rho \alpha_i\right] = 0 \quad (22)$$

Donc étant donné que Δx_{jit} n'est pas corrélé à l'effet fixe α_i ni au terme d'erreur u_{it} et que nous supposons que les x_{jit} sont prédéterminés, nous pouvons écrire :

$$E(\Delta x_{jit-s} \varepsilon_{it}) = 0 \quad (23)$$

Avec $t > s$. Ainsi les variables en première différence Δx_{jit} sont corrélées à la variable explicative y_{it-1} mais pas à l'erreur ε_{it} . Nous pouvons donc utiliser Δx_{jit} comme instrument. De même, la variable explicative Δy_{it} , n'est pas corrélée à l'effet fixe α_i que si Δy_{i2} n'est pas corrélée à α_i , soit si la condition initiale suivante est vérifiée :

$$E(\Delta y_{i2} \alpha_i) = 0 \quad (24)$$

Supposons ensuite que :

$$E(u_{it} \Delta y_{it-1}) = 0 \text{ pour } t = 4, 5, \dots, T. \quad (25)$$

Ainsi la condition initiale ci-dessus est permise si :

$$E \left[\left(y_{i1} - \frac{\delta \left(\frac{\rho \alpha_i}{1-\rho} \right) + \alpha_i}{1-\rho} \right) \alpha_i \right] = 0 \quad (26)$$

Sur le modèle d'Arellano et Bover (1995), distinguons enfin les conditions de moment entre les perturbations ε :

$$E(\varepsilon_{it} \Delta \varepsilon_{it-1}) = 0 \text{ pour } t = 4, 5, \dots, T. \quad (27)$$

$$E \left(\frac{\sum_{t=2}^T \varepsilon_{it}}{T-1} \Delta \varepsilon_{i3} \right) = 0 \quad (28)$$

Étant donné que Δy_{it-1} est corrélé à y_{it-1} mais pas à ε_{it} , nous pouvons également utiliser Δy_{it-1} comme instrument. Le système de la méthode des moments généralisés est créé en combinant les instruments en niveau d'Arellano et Bond (1991) et ceux en première différence d'Arellano et Bover (1995). Les conditions de moments des deux types d'instruments s'appliquent alors.

4.3 Estimations

Nous expliquons ici les variables instrumentales que nous utiliserons pour l'estimation des équations en niveau et en première différence.

4.3.1 Estimation de la première équation en première différence

Rappelons notre système dynamique :

$$\begin{pmatrix} \Delta Y \\ Y \end{pmatrix} = \varphi \begin{pmatrix} \Delta Y_{-1} \\ Y_{-1} \end{pmatrix} + \rho \begin{pmatrix} \Delta D \\ D \end{pmatrix} + \delta \begin{pmatrix} \Delta X \\ X \end{pmatrix} + \begin{pmatrix} \Delta U \\ \varepsilon \end{pmatrix}$$

La première équation en première différence ne peut être estimée par MCO car l'estimateur obtenu sera inconsistant et biaisé à la hausse du fait de la corrélation

entre le terme d'erreur Δu_{it} et de la variable explicative Δy_{it-1} . Les estimateurs ne sont pas convergents et sont asymptotiquement inefficaces.

Comme nous l'avons vu en section 3.2.1, il est possible d'utiliser des instruments en niveau pour briser la corrélation entre Δu_{it} et Δy_{it-1} et estimer les coefficients de Δy_{t-1} et de Δx_{jit} . Rappelons qu'aucune des variables x_{jit} n'est endogène et que les x_{jit} sont prédéterminés, soit $E(x_{jis} u_{it}) = 0$ pour $t > s$. Ainsi l'ensemble de variables en niveau $x_{ji1}, \dots, x_{jit-1}$ peuvent être utilisées comme instruments car elles sont corrélées à Δx_{jit} par construction mais pas au terme d'erreur Δu_{it} . De même, nous pouvons utiliser pour instruments les variables en niveau retardées y_{i1}, \dots, y_{it-2} car elles sont corrélées à Δy_{it-1} mais pas à Δu_{it} . Ainsi la matrice des instruments \tilde{Z}_t de l'équation en première différence est de forme diagonale avec les éléments suivants : $y_{i1} \dots y_{it-2} x_{ji1} \dots x_{jit-1}$.

$$\tilde{Z}_t = \begin{bmatrix} y_{i1} & 0 & 0 & \dots & 0 & \dots & 0 & 0 & \dots & 0 \\ 0 & y_{i1} & y_{i2} & \dots & 0 & \dots & 0 & 0 & \dots & 0 \\ \cdot & \cdot & \cdot & \dots & \cdot & \dots & \cdot & \cdot & \dots & \cdot \\ 0 & 0 & 0 & \dots & y_{i1} & \dots & y_{it-2} & x_{ji1} & \dots & x_{jit-1} \end{bmatrix} \quad (29)$$

Selon Arellano et Bond (1991), l'estimateur de l'équation en première différence le plus efficace (à variance minimale) minimise la fonction suivante:

$$J_N = \left(\frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \Delta u_i' \tilde{Z}_i \right) A_N \left(\frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \tilde{Z}_i' \Delta u_i \right) \quad (30)$$

En dénommant $\widehat{\Delta x}_{it} = (\Delta y_{it-1}, \Delta d_t, \Delta d_t^i, \Delta x_{1it}, \dots, \Delta x_{jit})$, écrivons :

$$\Delta y_{it} = \beta \widehat{\Delta x}_{it} + \Delta u_{it} \quad (31)$$

Nous voyons que $\Delta u_{it} = \Delta y_{it} - \beta \widehat{\Delta x}_{it}$. En minimisant la fonction ci-dessus en fonction de $\hat{\beta}$ et grâce aux conditions de premier ordre, nous obtenons le vecteur de coefficients $\hat{\beta}$:

$$\hat{\beta} = (\Delta X' \tilde{Z} A_N \tilde{Z}' \Delta X)^{-1} \Delta X' \tilde{Z} A_N \tilde{Z}' \Delta y \quad (32)$$

Où X est une matrice composée des observations de $\widehat{\Delta x}_{it}$. Δy et \tilde{Z} sont obtenus en fonction de la matrice d'instruments \tilde{Z}_i déterminée ci-dessus. $\hat{\beta}$ est obtenu en une ou deux étapes selon la matrice de poids A_N :

- En une étape avec :

$$A_{1N} = (N^{-1} \sum_i \tilde{Z}_i' H \tilde{Z}_i)^{-1} \quad (33)$$

Où H est une matrice carrée de taille $(T-2)$ et dont la diagonale est composée de 2, de -1 dans les sous-diagonales et de 0 sinon.

- Ou de façon robuste en deux étapes avec :

$$A_{2N} = (N^{-1} \sum_i \tilde{Z}_i' \widehat{\Delta u}_i \widehat{\Delta u}_i' \tilde{Z}_i)^{-1} \quad (34)$$

La matrice A_{1N} obtenue en une étape ne dépend pas de paramètres estimés contrairement à celle obtenue en deux étapes. Elle peut donc servir d'estimateur consistant dans le calcul de la matrice A_{2N} à deux étapes et de l'estimateur $\hat{\beta}$. La matrice de poids A_N permet d'assurer que l'estimateur obtenu soit réellement efficace car elle pondère la variance de l'estimateur selon la validité de chaque instrument et reflète donc la précision de chaque condition de moment.

La matrice de variance-covariance convergente de l'estimateur $\hat{\beta}$ est :

$$\widehat{V}_{\beta} = (\Delta X' \tilde{Z} A_N \tilde{Z}' \Delta X)^{-1} \quad (35)$$

4.3.2 Estimation de la deuxième équation en niveau

L'estimateur de l'équation en niveau du système obtenu par MCO sera inconsistant et biaisé à la hausse car la variable explicative y_{it-1} est corrélée par construction au terme d'erreur ε_{it} à cause de l'effet fixe α_i . À la section 3.2.2, nous avons vu que les variables en première différence Δy_{it-1} n'étaient pas corrélées au terme d'erreur u_{it} mais étaient corrélés par construction à la variable explicative y_{it-1} . Nous pouvons donc utiliser les variables retardées en première différence Δy_{it-1} comme instrument pour la variable y_{it-1} . Il en est de même pour le

vecteur de variables explicatives X : la variable en première différence Δx_{jit-1} n'est pas corrélée à u_{it} mais est corrélée par construction à x_{jit-1} . Les variables Δx_{jit-1} peuvent donc également servir d'instruments. Pour les périodes 3 à T , la matrice d'instruments \ddot{Z}_i que nous utilisons pour la deuxième équation en niveau du système est donc de la forme :

$$\ddot{Z}_i = \begin{bmatrix} \Delta y_{i2} & 0 & \cdots & 0 & \Delta x_{ji2} \\ 0 & \Delta y_{i3} & \ddots & \vdots & \Delta x_{ji3} \\ \vdots & \ddots & \ddots & 0 & \vdots \\ 0 & \cdots & 0 & \Delta y_{iT-1} & \Delta x_{jiT-1} \end{bmatrix} \quad (36)$$

De plus, l'estimateur le plus efficace de la deuxième équation en niveau minimise la fonction suivante :

$$J_N = \left(\frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \varepsilon_i' \ddot{Z}_i \right) A_N \left(\frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \ddot{Z}_i' \varepsilon_i \right) \quad (37)$$

Comme en 3.3.1, si nous rassemblons toutes les variables explicatives dans un seul vecteur, nous pouvons écrire :

$$y_{it} = \beta \widehat{x}_{it} + \varepsilon_{it} \quad (38)$$

Donc $\varepsilon_{it} = y_{it} - \beta \widehat{x}_{it}$. En minimisant la fonction (44) ci-dessus en fonction de $\hat{\beta}$ et grâce aux conditions de premier ordre, nous obtenons le vecteur de coefficients $\hat{\beta}$:

$$\hat{\beta} = \left(X' \bar{H} \ddot{Z} A_N \ddot{Z}' \bar{H} X \right)^{-1} X' \bar{H}' \ddot{Z} A_N \ddot{Z}' \bar{H} y \quad (39)$$

Où X est une matrice composée des observations de \widehat{x}_{it} , et y et \ddot{Z} sont obtenus en fonction de la matrice d'instruments \ddot{Z}_i déterminée ci-dessus. Récrivons ε_{it} sous forme matricielle comme $\varepsilon = (I_N \otimes e_T) \alpha + u$, où e_T est la base canonique

de dimension T , et définissons la nouvelle matrice H comme $H = \begin{pmatrix} C \\ e_T' \\ T \end{pmatrix}$, avec C

une matrice de taille $(T-1, T)$ et de rang $(T-1)$ telle que $Ce_T = 0$. Définissons ensuite

$$\varepsilon_i^+ = H \varepsilon_i = \begin{pmatrix} C \varepsilon_i \\ \varepsilon_i \end{pmatrix}.$$

Comme pour la première équation en première différence, $\hat{\beta}$ peut être obtenu de façon robuste en deux étapes selon la matrice de poids A_{2N} :

$$A_{2N} = \left(N^{-1} \sum_i \ddot{Z}_i' \widehat{\varepsilon}_i^+ \widehat{\varepsilon}_i^{+'} \ddot{Z}_i \right)^{-1} \quad (40)$$

La nouvelle matrice de variance-covariance convergente de l'estimateur $\hat{\beta}$ est :

$$\widehat{V}_{\beta} = [p \lim_{N \rightarrow \infty} X' \bar{H}' Z A_N Z' \bar{H} X]^{-1} \quad (41)$$

En conclusion, les matrices des instruments des équations en première différence et en niveau étant respectivement \tilde{Z}_i et \ddot{Z}_i , la matrice Z_i des instruments du système dynamique est :

$$Z_i = \begin{bmatrix} \tilde{Z}_i \\ \ddot{Z}_i \end{bmatrix} \quad (42)$$

Nous estimerons ces équations sur STATA à l'aide des commandes *xtdpd* ou *xtdpd*.

4.3.2 Données non balancées

Cependant, étant donné le manque d'information dans certains pays et le fait que tous les pays participants n'aient pas intégré l'initiative HIPC en même temps, nos données de panel seront non balancées. Il est possible d'appliquer la méthode du système dynamique MMG à des données non balancées telles que les nôtres en effectuant de légères modifications. Pour obtenir les estimateurs $\hat{\delta}$ et $\hat{\beta}$ avec les pays observés et les séries temporelles de longueur T_i pour le i^e pays, on réutilise les matrices A_{2N} avec $\widehat{\Delta u}_i$ et $\widehat{\varepsilon}_i^+$ de taille $(T_i - 2) \times 1$ et Z_i de taille $(T_i - 2) \times p$, avec :

$$p = (\tau - 2)(\tau - 1)/2 \quad (43)$$

où τ est le nombre total de périodes pour lesquelles les observations du pays i sont disponibles.

Chapitre 5 : Variables et données

Dans ce chapitre nous présentons les variables et données utilisées dans nos estimations. Nous expliquons les facteurs ayant motivé le choix de nos variables et présentons des statistiques descriptives. Rappelons que notre variable dépendante est l'indice de développement humain (IDH), et que nous avons onze variables explicatives que nous définirons dans la deuxième partie de ce chapitre. Ces données ont été obtenues pour les années 1980 à 2012 sur les sites de la Banque Mondiale et du FMI pour les trente-six pays ayant déjà bénéficié de l'allègement de la dette et les dix-huit pays du groupe de contrôle.

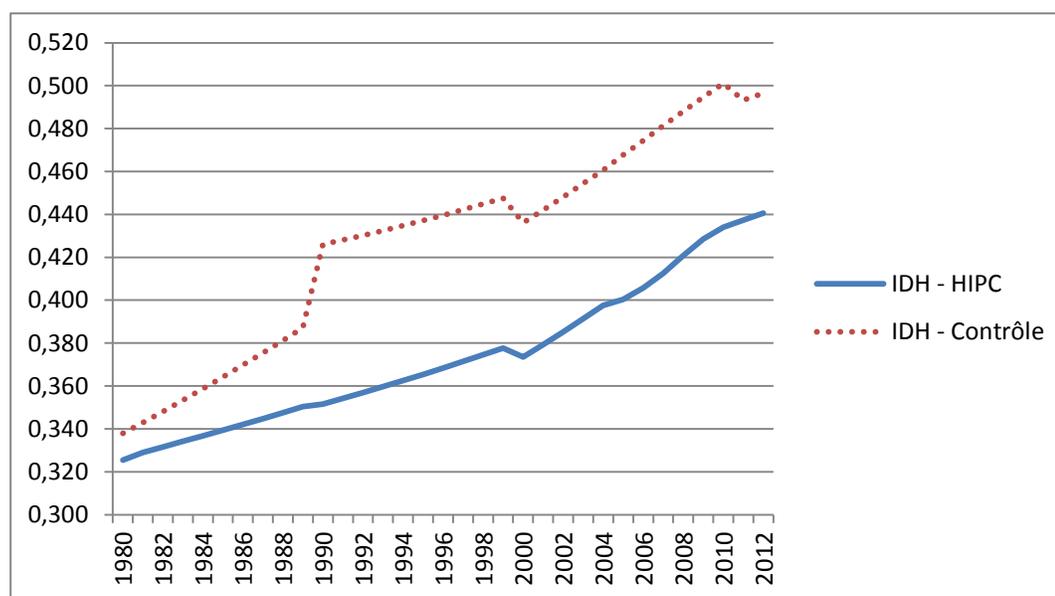
5.1 La variable dépendante : L'indice de développement humain (IDH)

Rappelons que le but de ce mémoire est de vérifier l'impact de l'initiative HIPC sur l'évolution des conditions de vie de la population dans les pays participants. Suite à l'allègement du service de la dette et aux programmes de réduction de la pauvreté contenus dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, on peut s'attendre à une amélioration du bien-être de la population. Étant donné l'ampleur des programmes de l'initiative qui balayent différents secteurs sociaux, nous avons choisi de ne pas utiliser le pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté pour mesurer les effets sur le bien-être, mais plutôt d'utiliser un indicateur plus large, celui de l'IDH ou indicateur de développement humain. En effet, dans l'initiative HIPC, les programmes des DSRP ont une importance majeure et financent des projets dans des secteurs variés tels que l'éducation, la santé ou la bonne gouvernance. Il apparaît que l'IDH englobe plus de facettes des conditions de vie et reflète mieux les secteurs prioritaires des DSRP que le simple seuil de pauvreté.

Créé en 1990 par le Programme des Nations-Unies pour le Développement, et remanié pour la dernière fois en 2011, l'indice de développement humain est la moyenne géométrique de trois sous-indices : l'espérance de vie à la naissance, la

durée moyenne ou attendue de scolarisation, et le logarithme du revenu brut par habitant en parité de pouvoir d'achat. Les données de l'IDH sont disponibles sur les sites du PNUD pour tous les pays observés dans cette étude de 1980 à 2012.¹⁸

Figure 2 : Moyenne de l'IDH pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle



Tel qu'observé sur la figure 1, les niveaux de l'IDH des pays HIPC et des pays du groupe de contrôle sont relativement similaires en 1980 (0,326 contre 0,338 respectivement). Cependant l'indicateur augmente beaucoup plus rapidement dans les années 1980 et 1990 pour les pays du groupe de contrôle que pour les pays HIPC (qui sont pour la grande majorité situés en Afrique Sub-Saharienne et dont plusieurs ont connu de graves conflits intérieurs pendant ces décennies, tels que le Rwanda et la Sierra Leone). À partir des années 2000, le taux de croissance de l'IDH augmente dans les deux groupes mais cela ne permet pas aux pays HIPC de rattraper leur retard.

¹⁸ <http://hdr.undp.org/en/statistics/hdi>

5.2 Variables explicatives :

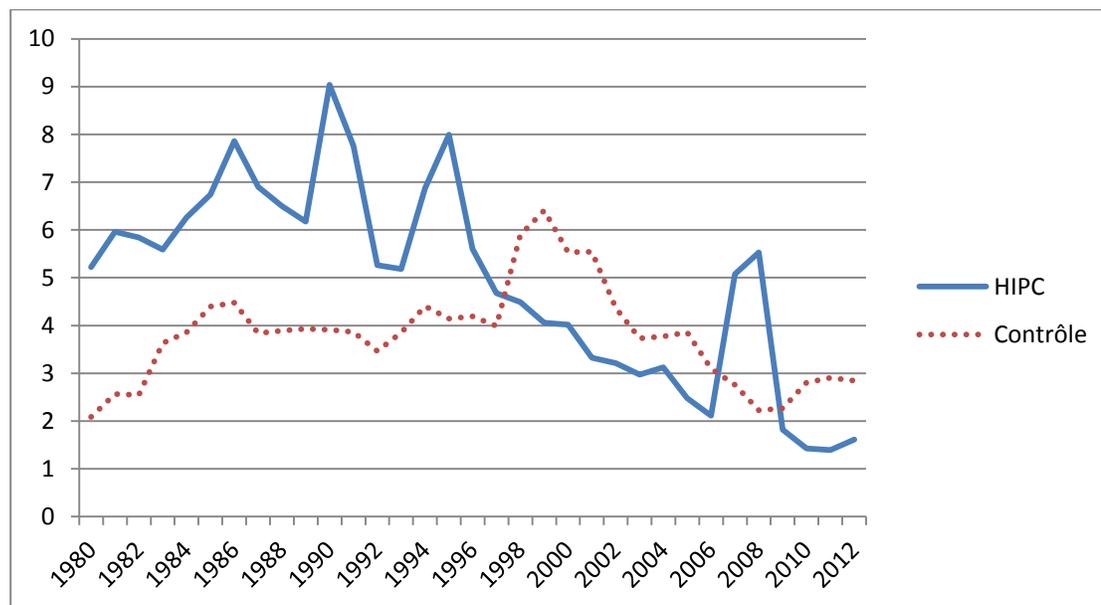
Définissons à présent nos variables explicatives qui sont le service de la dette, le stock de dette externe et les aides au développement reçues en pourcentage du RNB. Nous incluons également le taux de croissance du PIB et la population ainsi que les dépenses du gouvernement, les flux entrants d'investissements directs à l'étranger, les exportations et le montant alloué aux programmes sociaux du DSRP (toutes exprimées en pourcentage du PIB).

5.2.1 Le service de la dette en pourcentage du RNB

L'initiative HIPC a été créée comme solution au fardeau de la dette et tel que nous l'avons vu dans la revue de littérature, une réduction du service de la dette augmenterait le budget du gouvernement pour investir dans les programmes sociaux et réduire la pauvreté. Le montant du service de la dette à honorer exprimé en pourcentage du RNB s'est donc imposé naturellement comme notre première variable explicative. Tel que défini par la Banque Mondiale¹⁹, le service de la dette est la somme du remboursement du principal et des intérêts sur la dette à court ou long terme et des rachats de dettes au FMI. Cette variable est obtenue sur le portail des données du site internet de la Banque Mondiale.

¹⁹ <http://data.worldbank.org/indicator/DT.TDS.DECT.GN.ZS>

Figure 3 : Moyenne du service de la dette (en % du RNB) pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle

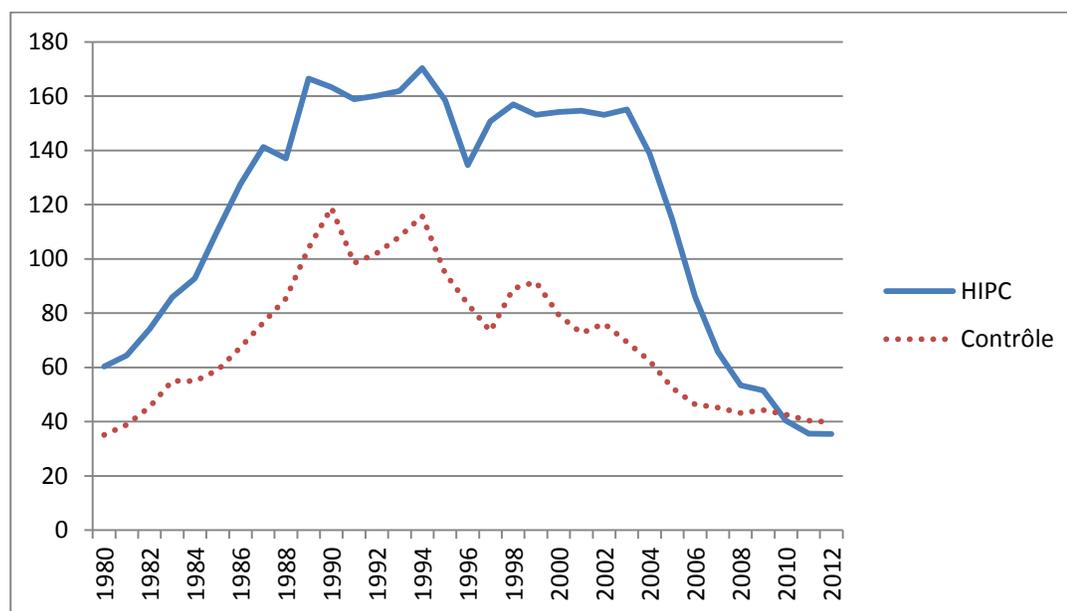


Le service de la dette est beaucoup plus élevé pour les pays HIPC que pour le groupe de contrôle en 1980 (5,22% du PIB contre 2,08% respectivement). Cependant à partir de 1996 le service de la dette diminue drastiquement grâce à l'initiative HIPC pour les pays participants à l'initiative, tandis que le service de la dette du groupe de contrôle augmente. Les pays HIPC présentent alors un pourcentage de service de la dette inférieur à celui du groupe de contrôle, à l'exception des années 2007 et 2008 qui marquent une brusque augmentation de cet indicateur. Ces années représentent également l'apogée de la crise financière et étant donné que le stock de la dette externe des pays HIPC reste stable pendant cette période, nous pouvons supposer que ce sont les intérêts sur la dette qui ont beaucoup crû, et qui sont donc la cause de cette brusque augmentation du service de la dette. En effet, la crise financière s'est caractérisée par une brusque perte de confiance des investisseurs, une baisse des taux de change et une forte augmentation des intérêts sur les investissements considérés risqués, catégorie à laquelle appartiennent certains pays HIPC, d'autant plus que le prix des matières premières a été fortement affecté par cette crise.

5.2.2 Le stock de dette externe totale en pourcentage du RNB

Notre deuxième variable explicative est le stock de la dette externe totale en pourcentage du RNB. La dette externe totale est la dette due aux étrangers, remboursable en monnaie, biens ou services. Elle comprend les dettes publiques, garanties par le gouvernement, privées à long terme, les crédits octroyés par le FMI et les dettes à court terme²⁰. Les données pour cette variable sont obtenues sur le portail des données du site internet de la Banque Mondiale.

Figure 4 : Moyenne du stock de dette externe (en % du RNB) pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle



Le stock de dette externe en pourcentage du PIB des deux groupes a rapidement augmenté et suit une tendance similaire entre 1980 et 2003. Cependant à partir de 2003, on observe une diminution (très forte dans le cas des pays HIPC) du stock de dette externe jusqu'en 2010, année où le pourcentage semble se stabiliser. En effet, la majorité des pays participant à l'initiative n'ont atteint le

²⁰ <http://data.worldbank.org/indicator/DT.DOD.DECT.GN.ZS>

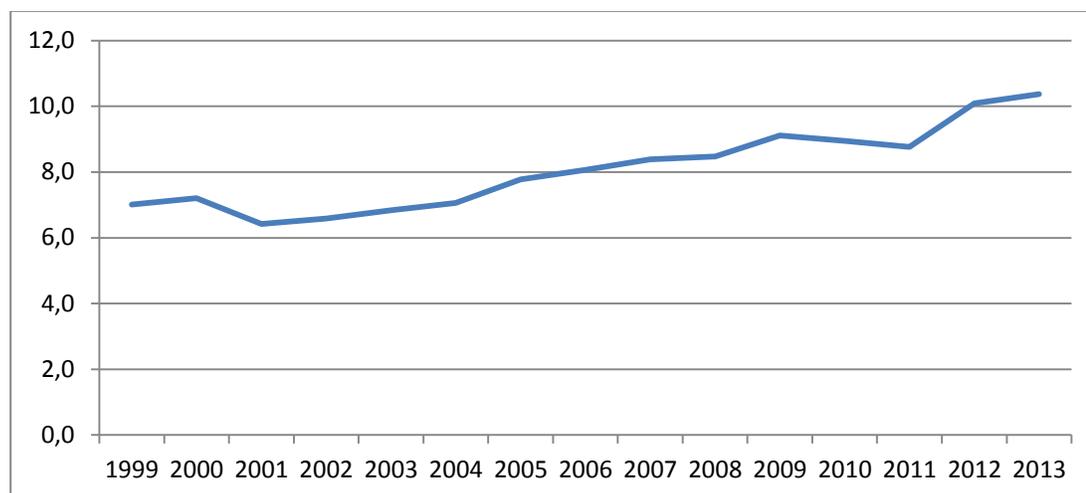
point de décision, et donc bénéficié de l'allègement, qu'aux environs de l'année 2000. Ceci explique la forte diminution de cette variable à partir de 2003.

5.2.3 Le montant alloué aux programmes sociaux des DSRP en pourcentage du PIB

Notre troisième variable explicative est le montant alloué aux programmes sociaux, exprimé en pourcentage du PIB, dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)²¹, disponibles sur les sites internet du FMI et de la Banque Mondiale. De nombreux secteurs sont concernés par ces programmes, notamment l'éducation (construction d'écoles, meilleure formation des enseignants...), la santé (construction d'hôpitaux, recrutement de médecins...) et la sécurité intérieure (diminution de la corruption, amélioration des processus démocratiques...). Ces investissements, financés par les revenus des gouvernements, les prêts et les aides étrangères, devraient avoir un effet positif non négligeable sur la réduction de la pauvreté. Nous rappelons que dû à des problèmes de colinéarité, cette variable sera utilisée dans un deuxième modèle ne sélectionnant que les pays du groupe HIPC. Nous utiliserons une variable dichotomique signalant l'élaboration d'un DSRP dans notre modèle principal.

²¹ <http://www.imf.org/external/np/prsp/prsp.aspx>

Figure 5 : Moyenne des dépenses sociales des DSRP en % du PIB pour les pays de l'HIPC



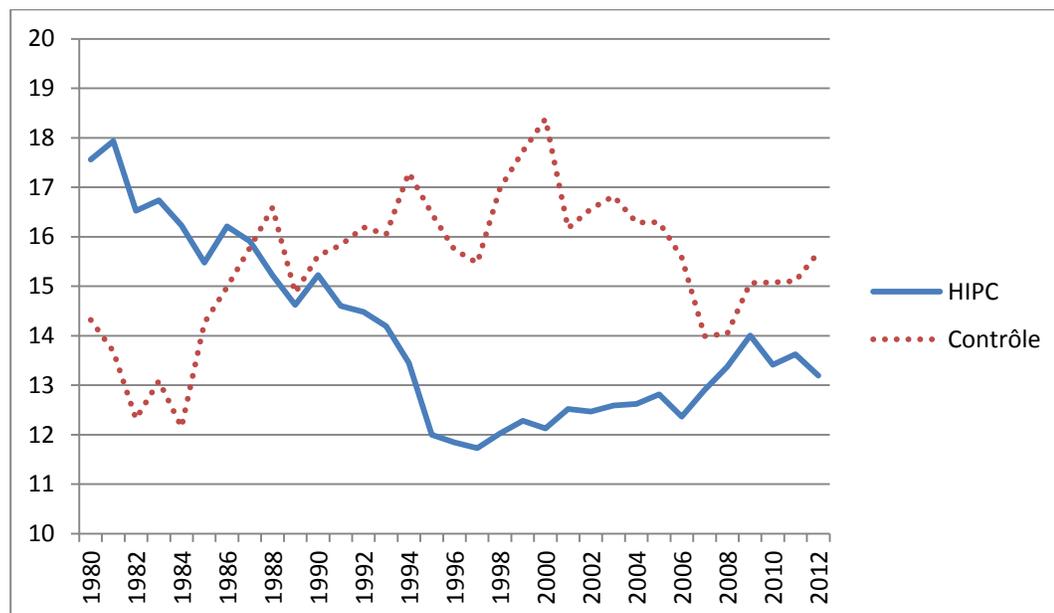
Nous observons que les dépenses sociales attribuées aux programmes des DSRP augmentent faiblement, mais de façon linéaire dans le temps.

5.2.4 Les dépenses du gouvernement en pourcentage du PIB

Les dépenses du gouvernement exprimées en pourcentage par rapport au PIB sont notre quatrième variable explicative. À cause des programmes de réduction de la pauvreté des DSRP financés en grande partie par les gouvernements des pays de l'HIPC, les dépenses publiques vont certainement augmenter et se diriger vers les secteurs sociaux. Ici, les dépenses du gouvernement représentent les dépenses courantes pour l'achat de biens et services, la compensation des fonctionnaires, et la majorité des dépenses pour la défense et la sécurité nationale²². Cette variable est obtenue sur le portail des données du site internet de la Banque Mondiale.

²² <http://data.worldbank.org/indicator/NE.CON.GOV.T.ZS>

Figure 6 : Moyenne des dépenses du gouvernement (en % du PIB) pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle



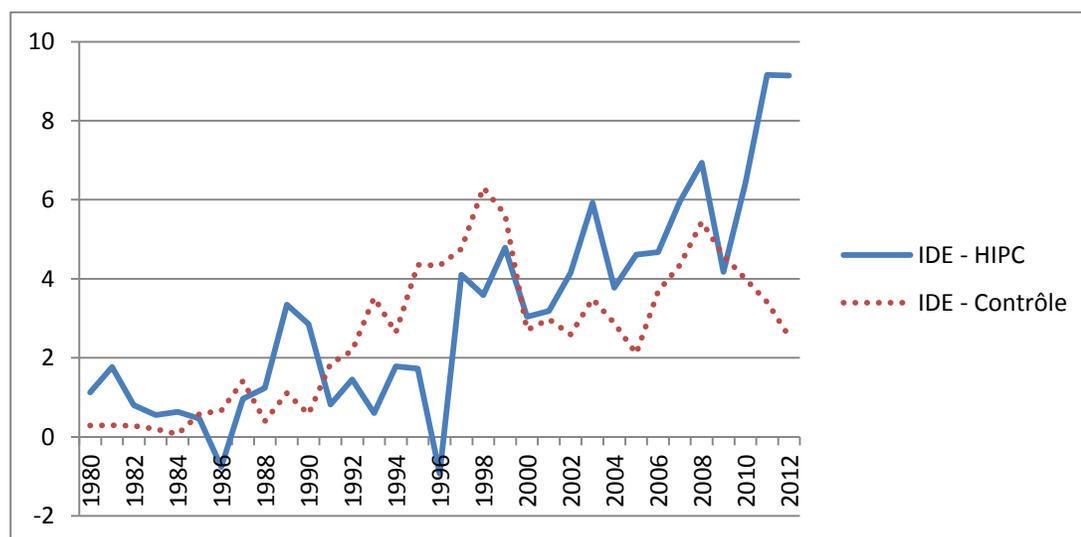
Les dépenses des gouvernements diminuent dans les pays HIPC pendant toute la décennie 1980 tandis qu'elles augmentent pour les pays du groupe de contrôle. Nous pouvons attribuer cette diminution aux nombreuses guerres des années 1980-1990 dans certains pays HIPC. Cependant ces dépenses augmentent pour les pays de l'initiative à partir de la deuxième moitié de la décennie 1990, sans doute grâce en partie à l'initiative.

5.2.5 Les flux entrants d'investissements directs à l'étranger en pourcentage du PIB

L'allègement du service de la dette permis par l'initiative HIPC assainit les finances gouvernementales et stabilise la situation macroéconomique du pays. Ce nouvel environnement permettrait d'attirer plus de capitaux étrangers qui participeraient à la réduction de la pauvreté. Ainsi notre cinquième variable explicative est le pourcentage des flux entrants d'investissements directs à l'étranger dans le PIB. Il s'agit des nouveaux investissements de capitaux (nets

des désinvestissements) qui visent à acquérir au moins 10% d'une entreprise dans le pays. La valeur de ces investissements est la somme des actions achetées, des réinvestissements de portefeuilles, et de la valeur des autres capitaux détenus à long et court terme²³. Cette variable est obtenue sur le portail des données du site internet de la Banque Mondiale.

Figure 7 : Moyenne des entrées d'IDE (en % du PIB) pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle



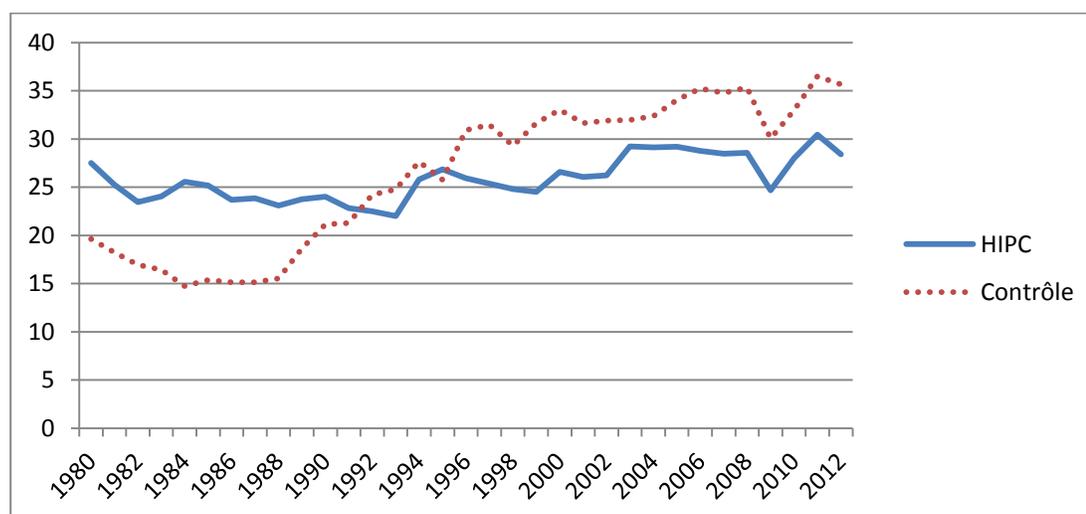
Avant 1996, les entrées d'IDE étaient bien inférieures dans les pays HIPC que dans le groupe de contrôle. Cependant à partir de 1996, les pays HIPC ont connu une forte augmentation de cet indicateur, jusqu'à surpasser les pays du groupe de contrôle. Nous pouvons supposer que l'initiative, en permettant un allègement substantiel de la dette de ces pays, a renforcé la confiance des investisseurs étrangers sur les perspectives économiques des pays HIPC.

²³ <http://data.worldbank.org/indicator/BX.KLT.DINV.WD.GD.ZS>

5.2.6 Les exportations en pourcentage du PIB

Si les conditions économiques mondiales sont favorables, l'augmentation des investissements publics et privés auraient pour conséquence des exportations accrues. Les revenus supplémentaires du gouvernement et des entreprises permettraient d'investir encore plus dans les secteurs sociaux et de réduire la pauvreté. Les exportations, la sixième variable explicative, sont ici déterminées comme la valeur totale des biens et services fournis aux pays étrangers, hors salaires versés aux employés à l'étranger, revenus d'investissements et paiements de transferts²⁴. Cette variable est obtenue sur le portail des données du site internet de la Banque Mondiale.

Figure 8 : Moyenne des exportations (en % du PIB) pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle



Bien que les exportations aient beaucoup augmenté à partir de 1988 dans le groupe de contrôle, cette augmentation est beaucoup plus modérée pour les pays HIPC. Cette différence est certainement due au fait que la plupart des pays de l'initiative sont de grands exportateurs de matières premières qui ont été

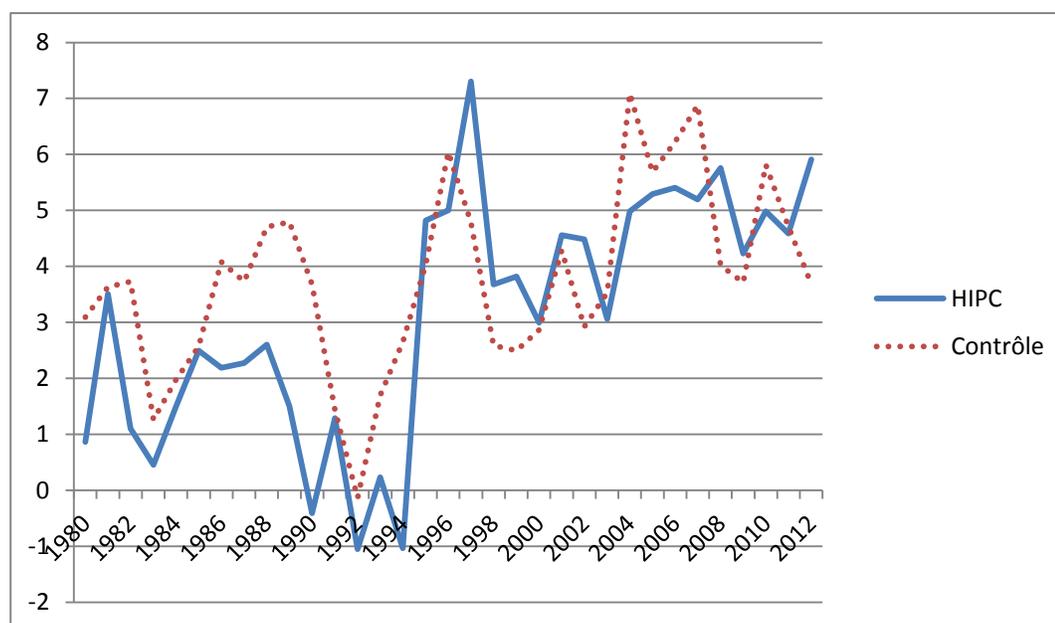
²⁴ <http://data.worldbank.org/indicator/NE.EXP.GNFS.ZS>

duement affectés par le ralentissement des importations de matières premières dans les pays développés au cours des années 1990.

5.2.7 Le taux de croissance annuel du PIB

La croissance du PIB, la septième variable explicative, est également un facteur important de réduction de la pauvreté. Il s'agit du taux de croissance annuel du PIB aux prix du marché dans la monnaie domestique et où le PIB est la valeur totale produite par les producteurs plus les taxes²⁵. Cette variable est obtenue sur le portail des données du site internet de la Banque Mondiale.

Figure 9 : Moyenne du taux de croissance du PIB pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle



Les taux de croissance du PIB des groupes HIPC et de contrôle ont suivi des variations temporelles relativement similaires. Nous observons pour les deux groupes une chute au début des années 90, certainement causée par une contagion de la crise économique asiatique. S'en est suivie une très forte reprise au milieu de la décennie 90, marquée par une relative stabilité économique

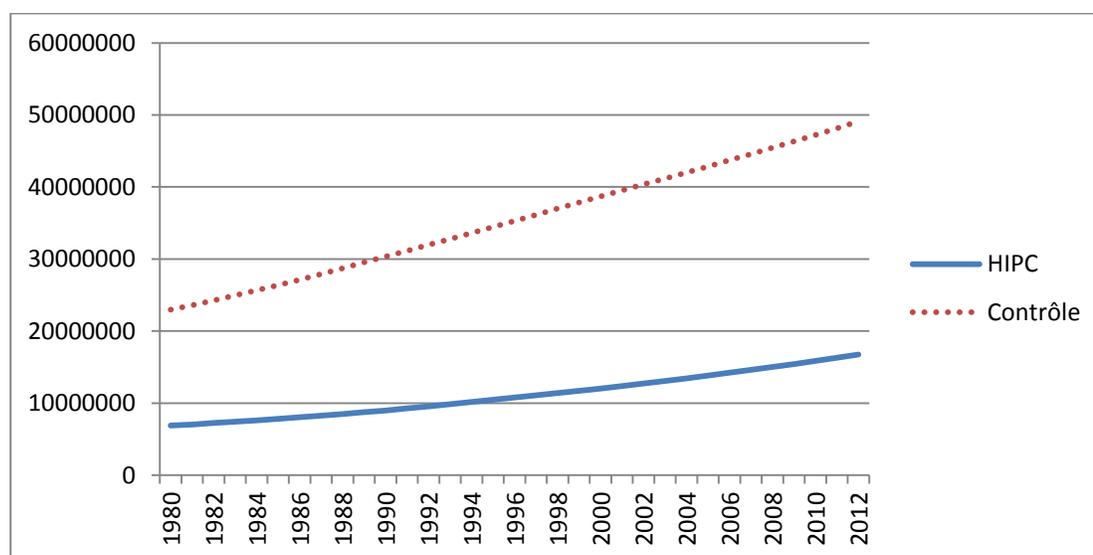
²⁵ <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG>

mondiale, puis par une nouvelle chute en 1998 sûrement causée par le krach boursier de 1998. Depuis 2000, le taux de croissance a connu des variations bien moins fortes que dans les 90 et semble augmenter sur le long terme.

5.2.8 La population

L'évolution de la population a également des conséquences non négligeables sur le niveau de pauvreté global. En effet nous pouvons supposer que plus la population s'accroît, moins le gouvernement pourra investir de fonds par tête. Le PIB par capita diminue donc, ainsi que le montant alloué par personne aux services sociaux comme la couverture santé par exemple. La statistique de population utilisée est obtenue sur le portail des données du site internet de la Banque Mondiale et est défini comme le total de la population du pays²⁶.

Figure 10 : Moyenne de la population pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle

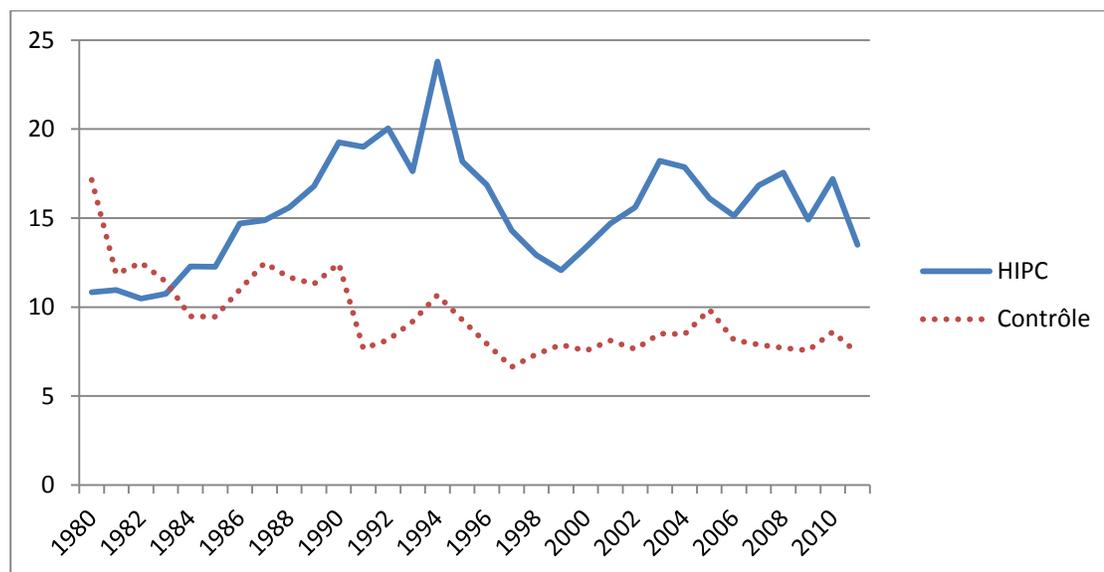


²⁶ <http://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL>

5.2.9 Les aides au développement reçues en pourcentage du RNB

Enfin, afin d'isoler l'effet de réduction de la pauvreté attribuable uniquement à l'initiative HIPC, nous avons décidé d'inclure dans nos variables le pourcentage par rapport au RNB du montant net des aides au développement reçues par les pays étudiés. Ce montant comprend les prêts à taux préférentiels et les dons faits par les agences multi ou bilatérales et entre pays pour soutenir le développement économique et le bien-être social²⁷. Cette variable est obtenue sur le portail des données du site internet de la Banque Mondiale.

Figure 11 : Moyenne des aides au développement reçues (en % du RNB) pour les pays de l'HIPC et du groupe de contrôle



Les aides au développement en pourcentage du RNB sont beaucoup plus importantes pour les pays de l'HIPC que pour le groupe contrôle. Cela peut être dû à deux raisons : soit les pays HIPC reçoivent plus d'aides que le groupe de contrôle, soit le RNB des pays HIPC est inférieur au groupe de contrôle. Notons qu'entre 1996 et 1999, les ODA ont beaucoup diminué. Ceci inquiétait les critiques de l'initiative qui rappellent que l'initiative HIPC ne peut avoir d'impact

²⁷ <http://data.worldbank.org/indicator/DY.ODA.ODAT.GN.ZS>

significatif que si les aides internationales ne diminuent pas. Cette inquiétude semble donc fondée. Cependant les aides augmentent de nouveau pendant les années 2000.

Tableau 4 : Statistiques descriptives des variables

Variables	Observations	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum
HDI	1350	.3963697	.1061022	.176	.675
servicedette	1592	4.511223	7.033515	0	135.3758
stockdette	1590	102.102	120.8922	.2385863	1380.766
HIPC_DSRP	1782	1.928339	4.027795	0	22.2
dep_gouv	1517	14.45703	7.349466	2.047121	69.54283
IDE	1575	3.138928	7.642353	-82.8921	91.00733
Exports	1594	26.31738	17.4075	2.524708	127.5553
Croiss_PIB	1612	3.417679	6.712674	-51.03086	106.2798
Population	1782	1.92e+07	3.02e+07	94953	1.79e+08
ODA	1551	13.52335	13.37895	.0563206	181.1872

Il est important de noter que sur les graphiques toutes nos séries semblent présenter une tendance temporelle plus ou moins forte. Afin de les rendre stationnaires, nous les transformerons en logarithme puis en première différence dans le chapitre 6 sur les résultats.

Il est à noter que de nombreuses autres variables, telles que la qualité du capital humain en termes de longévité ou d'éducation ou encore la corruption, permettent également d'expliquer les conditions de vie de la population. Ainsi les variables utilisées distinguent notre analyse des autres courants de la littérature étudiant le bien-être de la population et utilisant les variables citées ci-dessus.

Chapitre 6 : Résultats

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats obtenus grâce au système dynamique de la méthode des moments généralisés, présenté au chapitre 4. Étant donné que nos variables semblent présenter une tendance temporelle, nous les transformons d'abord en logarithme puis nous transformons ces nouvelles variables en première différence. Nous débutons ensuite notre analyse par notre modèle principal, couvrant les pays de l'HIPC et ceux du groupe de contrôle de 1980 à 2012. Puis nous modifierons légèrement notre modèle pour y substituer le montant alloué aux programmes sociaux des DSRP à la variable dichotomique des DSRP. Ensuite nous réduirons l'échantillon temporel à 1996 - 2012. Enfin nous appliquons ce même modèle séparément aux pays HIPC et du groupe de contrôle afin d'observer les effets spécifiques aux deux groupes.

6.1 Modèle principal :

Après avoir transformé toutes nos variables en logarithme puis en première différence, nous effectuons le modèle principal de cette étude avec les cinquante-quatre pays étudiés (pays de l'HIPC et pays du groupe contrôle) observés de 1980 à 2012. Rappelons que le système dynamique de la méthode des moments généralisés est évalué en deux parties : d'abord une première équation en première différence est estimée grâce à des instruments en niveaux, puis une deuxième équation en niveau est estimée grâce à des instruments en première différence.

Les résultats de cette première estimation sont présentés au tableau 5.

Tableau 5 : Estimation du modèle général

(1)	
1980-2012	
VARIABLES	fd_InHDI
fd_InHDI_1	.3587334*** (.0519826)
dit	.0022948*** (.0005583)
fd_Inservicedette	.0013625*** (.0004732)
dit_fd_Inservicedette	-.0018259* (.0009823)
fd_Instockdette	-.0021791** (.0008866)
DSRP_dich	.0030161*** (.0003454)
fd_Indepgouv	.002045*** (.0004061)
fd_InIDE	-.000236** (.0001128)
fd_Inexports	-.0031692** (.001478)
fd_InCroissPIB	.0005933*** (.0001143)
fd_InPopulation	.2841959*** (.0458834)
fd_InODA	-.0002469 (.000354)
Observations	668
chi2	717.65
sargan	37.89961

Écarts-type entre parenthèses
 *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Tel qu'observé ci-dessus, la variable dichotomique de participation à l'initiative d_{it} a un effet positif significatif sur l'indice de développement humain. Rappelons que cette variable prend la valeur 1 si le pays i participe à l'initiative HIPC et a atteint au moins le niveau de décision au temps t . Ainsi le fait de participer à l'initiative et d'avoir atteint l'étape de décision augmente la différence entre les niveaux de l'IDH à t et $t+1$ d'environ 0,23%. Étant donné que c'est à partir de l'étape de décision que la grande majorité de l'allègement du service de la dette est accordée, ce coefficient positif indique que le fait d'être pleinement engagé

dans l'initiative et d'avoir atteint l'étape cruciale de décision affecte positivement l'IDH et permet de contribuer à un meilleur niveau de vie pour la population. De même que Nkama (2006), nous trouvons donc que l'Initiative HIPC aurait un effet positif sur le niveau de pauvreté du pays participant.

De plus, nous observons que le service de la dette total pour l'ensemble des pays, $fd_Inservicedette$, semble avoir un impact positif sur l'IDH. Ce résultat peut paraître étonnant dans la mesure où, selon Kemal (2001), un niveau de dette élevé est supposé diminuer les ressources disponibles des pays et laisser peu de marge de manœuvre (ou marge budgétaire selon Heller (2005)) aux gouvernements pour investir dans les programmes sociaux, ce qui contribue à la détérioration des conditions de vie. Cependant le service de la dette permet de rembourser des emprunts sur des projets d'investissement, idéalement rentables, qui créent des emplois ou améliorent les conditions de vie de la population. Ainsi quand le service de la dette total augmente de 10% entre t et $t+1$, l'IDH croît de 0,14% entre t et $t+1$.

Cependant la variable croisée dit $fd_Inservicedette$, qui représente le service de la dette des pays participant à l'initiative HIPC ayant atteint le point de décision, présente un coefficient négatif significatif à 10%. Nous pouvons expliquer ce résultat grâce à la théorie d'intolérance à la dette de Reinhart, Rogoff et Savastano (2003) : en effet rappelons que les pays de l'initiative sont surendettés et ne commencent à bénéficier de l'allègement qu'à partir du point décision. Bien que le service et le stock de la dette aient diminué, les pays sont toujours très sensibles à toute augmentation de ces deux variables. Ainsi à cause de leur intolérance à la dette, si le service de la dette augmente de 10% entre t et $t+1$, l'IDH diminuera de 0,18% entre t et $t+1$.

De même le stock de la dette externe, $fd_Instockdette$, a un effet négatif sur l'IDH. Ce résultat est cohérent et logique avec notre analyse et peut s'expliquer,

comme l'ont souligné Kemal (2001) et Heller (2005), par le fait qu'une augmentation du stock de la dette draine les ressources du gouvernement et l'empêche d'investir dans les secteurs sociaux. De plus, étant donné que les pays étudiés sont fortement endettés, un stock de la dette accru pourrait faire augmenter rapidement les taux d'intérêt et faire fuir les investisseurs. Ainsi, une augmentation de 10% du stock de la dette ferait diminuer la variation de l'IDH d'environ 0,22% entre t et $t+1$.

De plus, le coefficient de la variable dichotomique $DSRP_dich$ est positif, ce qui correspond à nos attentes. En effet, cette variable prend la valeur 1 pour toutes les années auxquelles le pays i participant à l'initiative HIPC produit un document stratégique de réduction de la pauvreté. Rappelons que ce document, qui est un outil important de l'initiative, définit des programmes destinés à combattre la pauvreté et à améliorer les conditions de vie de la population dans différents secteurs (éducation, santé, sécurité intérieure, etc...). Ainsi le coefficient positif de $DSRP_dich$ indique que les stratégies de réduction de la pauvreté mises en place contribuent bien à une augmentation plus rapide de l'IDH, de l'ordre de +0,3%.

De façon similaire les dépenses du gouvernement, $fd_Indepgouv$, ont un effet positif significatif sur l'indice de développement humain. Les achats de biens et services, la compensation des fonctionnaires et les dépenses pour la défense et la sécurité intérieure contribuent donc à une amélioration des conditions de vie. Une augmentation de 10% des dépenses du gouvernement permettrait une augmentation de la variation de l'IDH de +0,2% de l'IDH entre t et $t+1$. De plus, Cassimon et al. (2013) ont démontré que l'allègement de la dette entraîne un accroissement des investissements du gouvernement. Ainsi cet effet positif sur l'IDH sera sûrement conséquent.

Finalement, un autre résultat intéressant de notre étude concerne le taux de croissance annuel du PIB, $fd_InCroissPIB$. En effet une augmentation de 10% de cette variable entraîne une augmentation de 0,05% de la variation de l'IDH. L'accroissement de la production nationale est synonyme de recettes accrues pour les entreprises et d'une consommation par ménage plus élevée. Les entreprises peuvent alors prendre de l'expansion et embaucher du personnel et les ménages peuvent investir dans l'amélioration de leur capital humain. Tout ceci impacte positivement les conditions de vie et le niveau de l'indice de développement humain.

6.2 Tests d'hypothèses:

Le système MMG dynamique implique que le nombre d'instruments utilisés augmente de façon exponentielle avec la dimension temporelle. Idéalement, tous les instruments sont corrélés avec la variable explicative pour laquelle ils sont utilisés, mais ils ne sont pas corrélés aux termes d'erreur ε_i et u_i . Nous devons évaluer la validité de ces instruments car la convergence et l'efficacité des estimateurs en dépendent. Il faut donc s'assurer de la non autocorrélation des erreurs et de la non corrélation entre les instruments et les erreurs en effectuant certains tests d'hypothèses.

- En premier lieu, testons l'autocorrélation entre les termes d'erreur u_{it} dans les deux équations à l'aide du test d'Arellano et Bond à partir du programme STATA. Soit les hypothèses :

H_0 : les perturbations u_{it} ne sont pas auto-corrélées

H_1 : les perturbations u_{it} sont auto-corrélées

Pour effectuer ce test, nous allons estimer l'équation à deux reprises : une première fois sous l'hypothèse de non autocorrélation des erreurs. Avec la matrice des instruments Z_i de cette première estimation, on obtient alors la statistique de test Q_{S1} . L'équation est estimée une seconde fois sous l'hypothèse

d'autocorrélation des erreurs. Ceci donne lieu à une matrice Z_2 et l'on obtient une nouvelle statistique de test Q_{S0} .

La statistique de test est alors :

$$Q_{dS} = Q_{S0} - Q_{S1} \quad (44)$$

$$\text{Avec } Q_S = \hat{\varepsilon}' Z A_{2N} Z' \hat{\varepsilon} \quad (45)$$

Où $\hat{\varepsilon}$ est le terme d'erreur de l'équation en première différence ou en niveau selon le test réalisé et où A_{2N} est la matrice de poids à deux étapes vue plus haut qui entre dans le calcul de l'estimateur. Ici la statistique Q_{dS} suit une loi khi-deux à $p_0 - p_1$ degrés de liberté, où p_0 est le nombre d'instruments que contient la matrice Z_0 et p_1 le nombre d'instruments de la matrice Z_1 . Si Q_{dS} est supérieure à la valeur critique au seuil de 5%, nous rejetons l'hypothèse nulle H_0 de non autocorrélation.

Tableau 6 : Test d'Arellano-Bond pour le modèle général

Arellano-Bond test for zero autocorrelation in first-differenced errors

Order	z	Prob > z
1	-2.1736	0.0297
2	1.8698	0.0615

H_0 : no autocorrelation

En utilisant la commande de STATA pour ce test, nous n'avons pas assez de preuve pour rejeter H_0 et nous pouvons accepter l'hypothèse de non autocorrélation des erreurs.

- Enfin pour tester si les instruments sont corrélés au terme d'erreur, nous utiliserons la statistique de test Q_S avec les hypothèses :

H_0 : les instruments ne sont pas corrélés aux erreurs

H_1 : les instruments sont corrélés aux erreurs

Ici Q_S suit une loi khi-deux à $p-(k+1)$ degrés de liberté, avec p le nombre d'instruments et k le nombre de coefficients estimés dans le modèle. Comme ci-dessus, si Q_S est supérieure à la valeur critique à 5%, nous rejetons H_0 et les instruments sont corrélés aux erreurs. Nos instruments sont alors invalides et l'estimateur ne sera pas convergent.

Sargan test of overidentifying restrictions
 H0: overidentifying restrictions are valid

chi2(686) = 37.89961
 Prob > chi2 = 1.0000

Ici la probabilité du test est supérieure à 0,05 et nous n'avons pas assez de preuve pour rejeter H_0 . Ainsi les instruments utilisés dans notre modèle ne sont pas corrélés aux erreurs et sont valides.

6.3 Autres modèles d'estimation:

Nous allons à présent effectuer des tests de robustesse en estimant quatre variantes de notre modèle principal. Nous remplacerons tout d'abord la variable dichotomique d'élaboration des DSRP par une variable indiquant le montant alloué aux programmes contenus dans ces DSRP en pourcentage du PIB. Puis nous utiliserons de nouveau notre modèle principal pour notre deuxième test en réduisant notre échantillon temporel à la durée de vie de l'initiative HIPC (1996-2012). Troisièmement nous estimerons de nouveau notre modèle principal en ne sélectionnant que les pays participants à l'initiative. Enfin nous ne sélectionnerons que les pays de groupe de contrôle dans le quatrième test de robustesse.

Modèle 2: 1980 – 2012 (Montant des DSRP)

En raison de la variance nulle de certaines variables dans le groupe contrôle, le modèle principal utilise une variable dichotomique pour décrire l'effet des DSRP sur l'IDH. Cependant nous avons trouvé pertinent d'effectuer une nouvelle

estimation pour les pays du groupe HIPC en la remplaçant par les montants alloués aux programmes des DSRP en pourcentage du PIB. Les résultats de cette nouvelle estimation sont présentés dans le tableau 7.

Tableau 7 : Résultats de l'estimation du modèle 2

(2)	
1980-2012	
HIPC_DSRP	
VARIABLES	fd_InHDI
fd_InHDI_1	.1320336*** (.0317398)
dit	.0085195* (.0049488)
fd_Inservicedette	.0306763* (.0184123)
dit_fd_Inservicedette	-.0352127* (.0207327)
fd_Instockdette	-.0017235 (.0023816)
fd_InHIPC_DSRP	.0000328 (.0028569)
fd_Indepgouv	.0089103 (.0084153)
fd_InIDE	-.0011964 (.0008353)
fd_Inexports	.0002885 (.0072379)
fd_InCroissPIB	.0027105*** (.0008891)
fd_InPopulation	.2802382** (.1333233)
fd_InODA	.0006457 (.0022516)
Observations	247
chi2	4821.85
sargan	24.00438

Écarts-type entre parenthèses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Nous observons que le fait d'atteindre le point de décision de l'initiative est significatif à 10% et a un effet positif beaucoup plus important que dans le modèle 4 (pays HIPC seulement avec variable DSRP dichotomique) (0,8% contre 0,2%). De même, l'effet négatif du service de la dette du pays ayant atteint l'étape de décision est décuplé (3% vs 0,5%). Ainsi en renforçant la précision de

notre analyse, les effets de l'initiative HIPC sur la pauvreté et les conditions de vie seraient beaucoup plus importants que ce que notre modèle initial prédirait. Cependant peu de nos variables sont significatives ce qui nous incite à la précaution quant à leur analyse.

Modèle 3: 1996 – 2012 (tous les pays)

Dans notre modèle principal, nous étudions l'initiative HIPC à partir de 1980 afin de prendre en compte les années avant la création de l'initiative et d'estimer plus précisément son effet sur le niveau de développement humain. Il semble cependant intéressant de réduire l'échantillon temporel de notre étude afin de déterminer s'il est pertinent d'étudier l'initiative HIPC à partir de l'année de sa création, soit 1996. Nous avons donc estimé une seconde fois le modèle avec les pays de l'initiative et ceux du groupe de contrôle, observés des années 1996 à 2012. Les résultats de cette estimation sont présentés dans le tableau 8.

Tableau 8 : Résultats de l'estimation du modèle 3

(3)	
1996-2012	
VARIABLES	fd_InHDI
fd_InHDI_1	.3051554*** (.0399987)
dit	.00301*** (.0007573)
fd_Inservicedette	.0020317*** (.0006121)
dit_fd_Inservicedette	-.0032071 (.0008362)
fd_Instockdette	-.0022443 (.001433)
DSRP_dich	.0016384*** (.0004677)
fd_Indepgouv	-.0013579 (.0021975)
fd_InIDE	-.00077** (.0003147)
fd_Inexports	-.0044756** (.00183)
fd_InCroissPIB	.001299*** (.0003047)
fd_InPopulation	.3767597*** (.060761)
fd_InODA	3.53e-06 (.0007603)
Observations	483
chi2	700.32
sargan	34.68084
Écart-type entre parenthèses	
*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1	

Tel qu'observé, bien que moins de paramètres soient significatifs, nos variables explicatives principales ont toujours les mêmes effets attendus. En effet la variable dichotomique de participation à l'initiative d_{it} a toujours un impact positif sur l'IDH et qui est plus élevé que dans le premier modèle (0,3% contre 0,22%). Ce résultat peut s'expliquer par la fenêtre temporelle plus restreinte qui prend alors moins de facteurs en compte (politiques notamment) et gonfle peut-être l'effet de l'initiative. De même, la variable croisée du service de la dette des

pays participants à l'initiative a un effet beaucoup plus négatif sur l'IDH (0,3% contre 0,18%). Le fait d'étudier le service de la dette sur une période réduite revient à donner un poids plus important aux récentes crises économiques et financières mondiales que dans l'échantillon temporel du modèle principal. Or pendant ces crises, le service de la dette a beaucoup augmenté en réponse aux risques financiers. Ceci augmente donc l'effet négatif du service de la dette. Cependant l'effet positif de l'élaboration et mise en place d'un DSRP à l'année t est amoindri avec ce nouvel horizon temporel (il passe de 0,3% à 0,16%). Enfin l'effet positif du taux de croissance annuel double et augmente de 0,06% à 0,13%. Nous voyons donc qu'avec un échantillon temporel réduit à la durée de vie de l'initiative, les effets des différentes variables sont beaucoup plus prononcés mais restent les mêmes car moins de facteurs extérieurs politiques et économiques sont alors pris en compte, ce qui augmente l'effet des événements majeurs de la période 1996 – 2012 dont l'Initiative HIPC fait partie.

Modèle 4: 1980 – 2012 (Pays HIPC uniquement)

Nous avons également effectué des estimations séparées pour les deux groupes de pays : ceux participant à l'initiative et ceux du groupe de contrôle. Ceci nous permet d'éliminer les différences inobservables entre les deux groupes et donc de cibler précisément les effets de l'initiative avec le groupe des pays participants. Les résultats de l'estimation pour le groupe HIPC sont présentés dans le tableau 9.

Tableau 9 : Résultats des estimations du modèle 4

(4)	
1980-2012 HIPC	
VARIABLES	fd_InHDI
fd_InHDI_1	.2351907*** (.0479031)
dit	.0022136** (.0010417)
fd_Inservicedette	.0028366*** (.0009501)
dit_fd_Inservicedette	-.0053466*** (.002019)
fd_Instockdette	-.0012361 (.0018621)
DSRP_dich	.0022467*** (.0008449)
fd_Indepgouv	-.0002618 (.0039337)
fd_InIDE	-.0004682 (.0003847)
fd_Inexports	-.0045689 (.0038137)
fd_InCroissPIB	.0007186* (.0004253)
fd_InPopulation	.1886759 (.234706)
fd_InODA	-.0003699 (.0007463)
Observations	444
chi2	675.18
sargan	23.00701
Écart-type entre parenthèses	
*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1	

Étant donné que ce modèle ne sélectionne plus que les pays participant à l'initiative, la variable dichotomique d_{it} signale ici juste l'atteinte de l'étape de décision de l'initiative. Son effet positif sur l'IDH ne change que très légèrement par rapport au premier modèle. Cependant l'effet du service de la dette une fois que le pays a atteint l'étape de décision (et bénéficie donc de la majorité de l'allègement de la dette) est beaucoup plus négatif (-0,5% vs -0,18%). Nous pouvons expliquer ce résultat en rappelant que le service de la dette du groupe

de contrôle est en moyenne plus élevé que celui du groupe HIPC et que cela contribue certainement à biaiser les résultats à la baisse dans le modèle principal puisque nous supposons qu'un service de la dette moins élevé aura un effet moins négatif sur l'IDH. De plus nous utilisons encore l'intolérance à la dette de Reinhart, Rogoff et Savastano (2003) pour expliquer ce résultat. Nous observons également que la variable dichotomique de l'élaboration des DSRP a un effet sur l'IDH légèrement moins important mais toujours positif pour les pays participants à l'HIPC.

Modèle 5: 1980 – 2012 (Pays contrôle uniquement)

Tableau 10: Résultats de l'estimation du modèle 5

VARIABLES	(5) 1980-2012 Contrôle fd_InHDI
fd_InHDI_1	1.003 (0.645)
fd_Inservicedette	0.000995 (0.00181)
fd_Instockdette	-0.00739* (0.00445)
fd_Indepgouv	-0.00968 (0.0162)
fd_InIDE	0.000111 (0.00109)
fd_Inexports	-0.00949 (0.0163)
fd_InCroissPIB	0.00181 (0.00288)
fd_InPopulation	-0.124 (0.820)
fd_InODA	-0.000213 (0.00538)
Observations	224
chi2	342.8
sargan	7.353

Standard errors in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Nous estimons une nouvelle fois notre modèle mais en ne sélectionnant cette fois que les pays du groupe de contrôle. Ce modèle est moins précis que les modèles précédents à cause de la variance nulle des variables dichotomiques (d_{it} et $DSRP_dich$) et de la variable croisée $d_{it}/service$ de la dette. Ces trois variables ne sont donc pas prises en compte lors de l'estimation. Aussi les autres variables ne sont pas significatives à l'exception du stock de la dette, significatif à 10%. Une augmentation de 10% de la variation du stock de la dette aura un effet négatif beaucoup plus important sur l'IDH des pays du groupe de contrôle que des pays HIPC (-0,7% vs -0,12%). En effet le stock de dette du groupe HIPC étant très élevé et supérieur à celui du groupe de contrôle, l'effet marginal négatif d'une variation du stock de la dette sera moins élevé que dans le groupe de contrôle. Cependant rappelons que ces résultats sont à étudier avec précaution en raison de la variance nulle de certaines variables.

6.5 Conclusion:

Suite aux résultats obtenus dans les différentes estimations, nous pouvons conclure que l'Initiative HIPC a eu un effet positif sur le niveau d'IDH. En effet le coefficient de la variable dichotomique de participation à l'initiative est positif et significatif dans les quatre modèles concernés. Ainsi les conditions de vie de la population se sont améliorées dans les pays participants qui doivent néanmoins porter une attention particulière à l'évolution de leur service de dette externe puisque celui-ci impacte négativement l'IDH. Ainsi malgré l'allègement obtenu, ces pays sont toujours très sensibles à l'augmentation de leur dette et celle-ci peut rapidement devenir insoutenable. En effet les estimations indiquent que le stock de dette externe a également un effet négatif significatif sur les conditions de vie, et ce, que le pays participe à l'initiative ou fasse partie du groupe de contrôle. Aussi étant donné que l'allègement obtenu ne permet de ramener la

dette externe qu'au niveau de soutenabilité fixé spécifiquement pour lui par le FMI et la Banque Mondiale, le pays participant devrait donc éviter de se rendre trop rapidement après son passage dans le programme, ce qui vaut tant pour la dette extérieure qu'intérieure. Le FMI et la Banque Mondiale devrait donc bien encadrer les pays après l'allègement afin de leur prodiguer des conseils au sujet de la gestion de leur dette. Ces institutions pourraient également encourager les pays créditeurs à accorder un plus grand allègement afin que les seuils de soutenabilité soient vraiment dépassés ou encore créer un fonds de soutien post-HIPC pour accompagner les pays financièrement, dédié notamment au financement des programmes sociaux des DSRP puisque ce document est une condition obligatoire pour participer à l'initiative et que ces programmes semblent réellement avoir un effet positif significatif sur l'IDH.

Chapitre 7 : Étude de cas sur le Togo et le Mozambique

À présent que nous avons analysé de façon économétrique l'efficacité de l'initiative HIPC dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de la population, nous souhaitons aller plus loin dans notre analyse en effectuant une étude de cas. Ce chapitre vise donc à comparer deux pays participants à l'initiative dont l'IDH a évolué différemment. Tous les pays HIPC étudiés ont connu une augmentation de leur IDH entre 1996 et 2012. Cependant cette augmentation a été plus ou moins forte selon les pays : l'IDH du Mozambique est ainsi passé de 0,227 en 1996 à 0,327 en 2012, soit une croissance de 44%, tandis que celui du Togo ne s'est accru que de 8,8%, passant de 0,408 à 0,459. Nous chercherons donc les causes de cet écart d'évolution en étudiant pour chaque pays les programmes sociaux des DSRP et l'évolution de leur dette après l'allègement. Le tableau ci-dessous résume l'évolution de ces deux pays suite à leur participation à l'initiative HIPC.

Tableau 11 : Évolution du Togo et du Mozambique suite à l'initiative HIPC

	Togo		Mozambique	
	Décision	Achèvement	Décision	Achèvement
Date	Nov. 2008	Déc. 2010	Avr. 2000	Sept. 2001
Montants engagés	282 millions \$	1,8 milliards \$	3,7 milliards \$	600 millions \$
Service de la dette (% RNB)	7%	1,3%	2,5%	2,4%
IDH	0,445	0,452	0,247	0,255

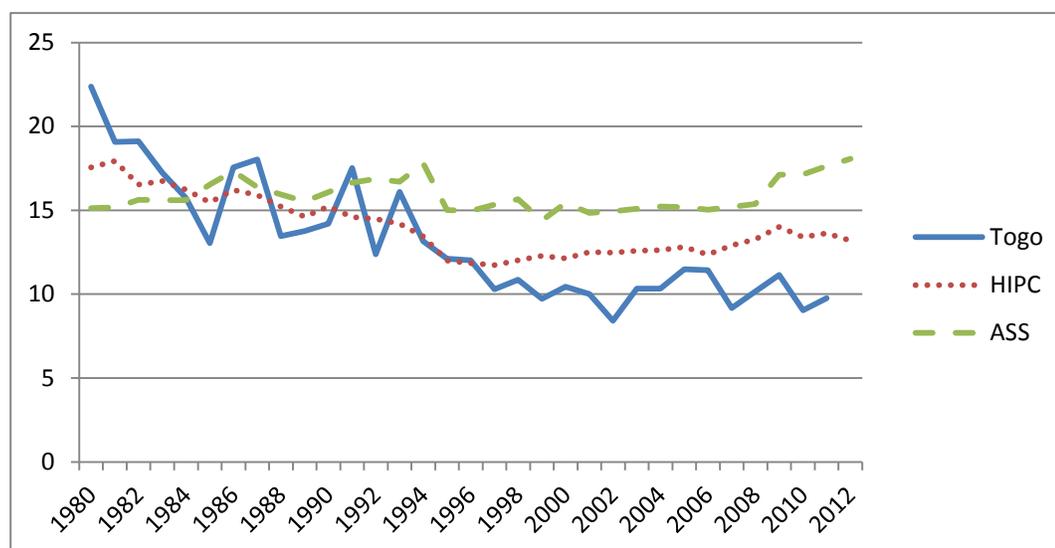
7.1 Togo :

7.1.1 Historique politique et endettement

Le Togo est un petit pays d'Afrique de l'ouest d'environ 6,6 millions d'habitants, situé entre le Ghana et le Bénin sur les bords du Golfe de Guinée. Le pays acquiert son indépendance de la France en 1960 et est dirigé à partir de 1967 par l'ancien lieutenant-colonel Étienne Gnassingbé Eyadema qui gouverne de façon relativement autoritaire (parti politique unique, censure de la presse, etc...). Afin de dénoncer ce manque de liberté, des manifestations étudiantes éclatèrent à Lomé en 1990 après un procès organisé contre deux opposants au pouvoir. Ces émeutes furent réprimées avec violence par les forces de l'ordre mais le président Gnassingbé Eyadema accepta de réviser la constitution et d'accorder le multipartisme. Cependant les émeutes ne s'apaisèrent pas pour autant et il s'en suivit plusieurs années marquées par des grèves générales et d'importantes tensions sociales²⁸. Les dépenses militaires en pourcentage du PIB augmentèrent donc en conséquence pendant les années 90 ainsi que les dépenses gouvernementales, tel que nous pouvons le voir sur la figure 12 ci-dessous.

²⁸ http://www.togo-confidentiel.com/texte/Info&Service/Grille_%E9venementielle.htm

Figure 12 : Dépenses gouvernementales du Togo, des pays HIPC et de l'Afrique Sub-Saharienne en % du PIB (1980 – 2012)

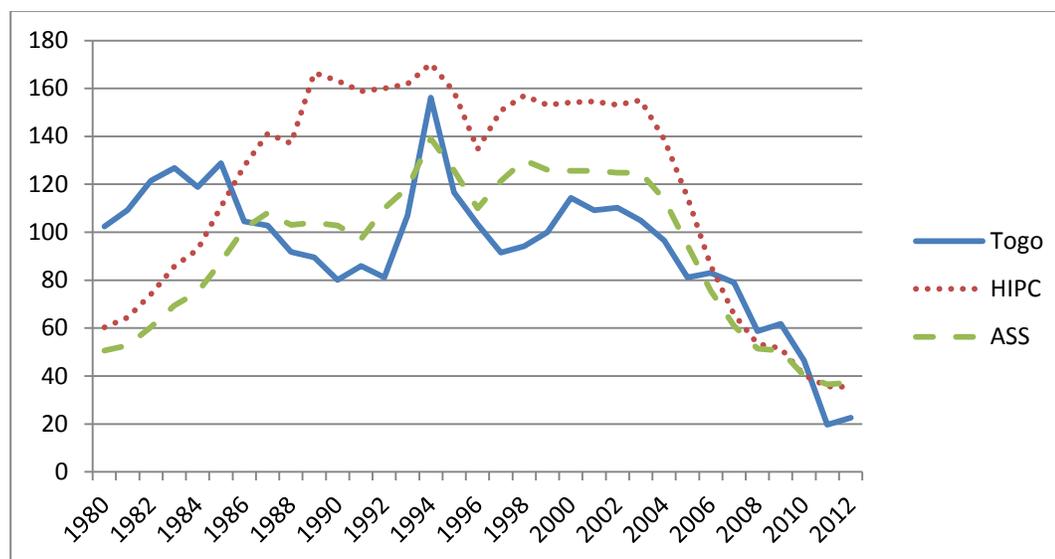


Cette crise sociopolitique entraîna une forte baisse des aides au développement reçues des partenaires étrangers ainsi qu'un embargo imposé par l'Union Européenne, ce qui se traduit par une diminution des sources de financement du gouvernement et une augmentation des arriérés de paiement²⁹. En combinaison avec un déficit public de plus en plus important, des politiques économiques inadaptées et la dévaluation du franc CFA en 1994³⁰, ceci contribua à une forte augmentation du stock de la dette dans les années 90, bien que ce dernier reste inférieur à la moyenne de l'Afrique Sub-Saharienne. Après la dévaluation, l'encours de la dette passe de 349,4 milliards de francs CFA le 1^{er} janvier 1994 à 707,5 milliards de francs CFA le 31 décembre 1994.

²⁹ <http://www.un.org/en/conf/ldc/pdf/togo.pdf>

³⁰ http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus_bipint/fiche-bipint-1331.html

Figure 13 : Stock de la dette extérieure du Togo, des pays HIPC et de l'Afrique Sub-Saharienne en % du RNB (1980 – 2012)



7.1.2 Entrée dans l'HIPC

Le Togo intensifia alors ses négociations avec le Club de Paris entre 1994 et 2006 et obtint un rééchelonnement total de la dette de 278 milliards de francs CFA³¹. En prévision de son intégration à l'initiative HIPC, le pays entama la préparation de son document stratégique de réduction de la pauvreté en février 2001³². Suivant les conditions de l'initiative, ce document fut établi avec la collaboration de la communauté civile selon un processus participatif. Rappelons que le DSRP a pour mission de présenter une feuille de route et des programmes de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie de la population. Cela représente une bonne occasion pour le gouvernement de déterminer les secteurs à soutenir en priorité et les meilleures stratégies à appliquer ainsi que de faire un bilan de la situation économique du pays³³. Les étapes préliminaires d'élaboration du document sont également un moyen d'échanger avec la

³¹ http://base.afrique-gouvernance.net/fr/corpus_bipint/fiche-bipint-1331.html

³² DSRP du Togo, 2008: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2008/cr08144.pdf>

³³ http://www.afristat.org/content/pdf/rsc/etatlieux_sirp.pdf

population afin de mieux comprendre la perception qu'ont les citoyens de leurs conditions de vie et de cerner leurs manques d'opportunités économiques.

Cependant le début des années 2000 était toujours marqué par la crise sociopolitique qui agitait le pays depuis les années 90. Après la mort du président Gnassingbé Eyadéma en février 2005, son fils Faure Gnassingbé lui succéda au pouvoir de façon contestée ce qui raviva les tensions politiques. Un accord rassemblant les différents partis politiques, nommé Accord Politique Global, fut signé en août 2006 permettant un relatif apaisement des tensions sociales. Cependant le DSRP élaboré en 2001 et achevé en 2004 pâti grandement de ces tensions politiques. En effet la mise en place des programmes d'actions sociales et des mesures présentés dans le document fut considérablement ralentie par les tensions politiques. Cette instabilité sociopolitique entraîna aussi un fort ralentissement économique, une suspension de la coopération financière internationale, une augmentation de la dette et un abandon prématuré du premier DSRP. En conséquence, l'évolution des conditions de vie de la population ralentit de façon non négligeable et l'indice de développement humain passa de 0,428 en 2001 à seulement 0,443 en 2006, soit une augmentation de 3,5%.

7.1.3 Élaboration des DSRP et des programmes sociaux

Ce premier DSRP fut d'ailleurs abandonné et les autorités togolaises débutèrent l'élaboration d'un nouveau document dès 2006 après la signature de l'Accord Politique Global. Le pays mis alors en place un outil innovant pour améliorer le processus de consultation des parties civiles et centraliser les tâches : le Secrétariat technique du DSRP. Le Togo est le seul pays d'Afrique de l'Ouest participant à l'initiative à s'être doté d'un tel organisme. Le secrétariat est composé entre autres d'économistes, de juristes et d'ingénieurs répartis en onze comités chargés d'étudier différentes problématiques comme la gouvernance politique et administrative ou la protection sociale et l'emploi. En définitive le

secrétariat est chargé d'élaborer les programmes à mettre en place dans les secteurs prioritaires qui auront été préalablement choisis avec le gouvernement et la société civile.

La complétion du nouveau DSRP intérimaire en 2008 permit au pays d'atteindre l'étape de décision de l'initiative HIPC. En effet, rappelons que pour accéder à cette étape cruciale, le pays candidat doit avoir réalisé pendant trois ans des réformes macroéconomiques et achevé l'élaboration d'un document stratégique de réduction de la pauvreté. Or grâce à l'Accord Politique Global signé en 2005, le Togo put rétablir le dialogue avec l'Union Européenne et le nouveau président Faure Gnassingbé gagna peu à peu la confiance des pays étrangers en axant son discours sur la libéralisation politique, le développement économique du pays et la coopération financière. Ceci combiné à l'achèvement du DSRP intermédiaire en 2008 permit donc au pays d'accéder à l'étape de décision.

Selon le DSRP, 3 Togolais sur 4 se considèrent comme pauvres et environ 60% de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté. Plusieurs causes permettent d'expliquer le taux élevé de pauvreté du pays, en particulier la faiblesse du revenu des producteurs agricoles. En effet la croissance économique du pays provient surtout des secteurs tertiaire (36% du PIB) et primaire (40%). Cependant le secteur agricole est surtout composé de petites exploitations indépendantes très exposées aux aléas climatiques et à la forte volatilité du prix des produits agricoles. La faiblesse des investissements publics dans l'éducation et la santé, la difficulté d'accès à l'eau potable et les troubles socio-politiques abordés plus haut sont également des causes majeures du fort taux de pauvreté. Afin d'améliorer les conditions de vie et d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (tels que « éducation primaire pour tous » ou « combat contre le VIH/SIDA »), le DSRP de 2008 définit les grands axes d'intervention pour la période 2008-2010, soit :

1) Amélioration de la gouvernance politique et économique, composé de quatre programmes (amélioration de la gouvernance politique, mise en œuvre des réformes institutionnelles, assainissement des finances publiques et lutte contre la corruption, gestion saine et efficace des flux d'aides).

2) Consolidation du processus de relance économique et promotion du développement durable, composé de six programmes (dont renforcement de l'intégration régionale et promotion du commerce, relance de l'économie agricole et rurale, développement des infrastructures de soutien à la croissance économique).

3) Développement des secteurs sociaux, des ressources humaines et de l'emploi, composé de cinq programmes (dont promotion du système d'éducation et de formation, développement du système et des services de santé, amélioration de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement).

La dépense totale pour ces programmes, étalée de 2008 à 2010, est de 514 milliards de Francs CFA, soit 12,9% du PIB. L'état Togolais ne peut cependant participer qu'à hauteur de 53% et l'appel aux ressources externes, dont la dette, est donc nécessaire pour financer le reste du budget. Il s'agit là d'un des défauts de l'initiative HIPC. En effet avec la création du DSRP et la mise en place des programmes sociaux, les pays sont incités à contracter de nouveau de la dette externe pour financer ces programmes d'envergure alors qu'ils viennent tout juste de bénéficier d'un allègement, et qu'ils seraient selon Reihart, Rogoff et Savastano (2003), toujours intolérants à la dette. Les pays doivent donc être vigilants et prendre garde à ne pas trop se ré-endetter pour financer leurs projets.

7.1.4 Allègement de la dette

Après que le Togo ait atteint l'étape de décision de l'initiative en novembre 2008, les principaux créiteurs participants ont annoncé un allègement de la dette intérimaire de 282 millions de dollars en valeur actuelle à la date de décision, dont 113,3 millions pour la seule Banque Mondiale (à la fin de l'année 2012, 109,7 millions avaient été délivrés par la Banque), 20 millions pour la Banque Africaine de Développement et 112,9 millions auprès du Club de Paris³⁴.

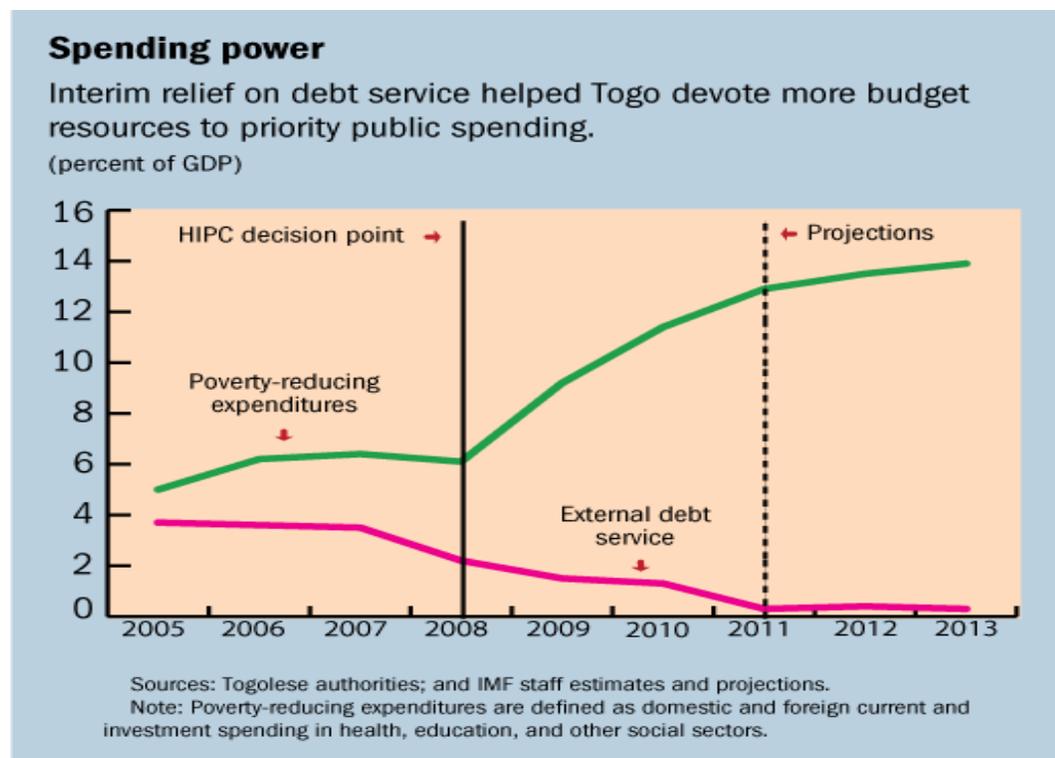
De plus, le pays atteint l'étape d'achèvement en décembre 2010, soit tout juste deux ans après avoir atteint l'étape de décision ce qui représente un délai assez court et donc une évolution économique plutôt rapide. En effet pour passer au point d'achèvement, le pays doit avoir fait preuve de stabilité macroéconomique et avoir réussi l'exécution des programmes du DSRP pendant au moins un an. Rappelons aussi que cette nouvelle étape marque la plus grande partie de l'allègement dans le cadre de l'initiative, allègement qui devient alors irrévocable et inconditionnel. Ainsi en 2010, le FMI et la Banque Mondiale accordent un allègement d'1,8 milliards de dollars au Togo en terme nominal, ce qui représente un allègement de 82% de la dette externe nominale³⁵. En conséquence, la dette externe du pays a diminué de 2,2 milliards de dollars en 2007 à environ 400 millions en 2010. De plus les arriérés de paiements qui représentaient 31,8% de la dette externe totale en 2006 et 80% de la dette totale, un cas unique dans l'initiative HIPC, ont été effacés, rééchelonnés ou payés.

³⁴ HIPC Initiative and MDRI Statistical Update, 2013, FMI.

³⁵ <https://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2010/car121510a.htm>

Cet allègement a permis au Togo d'augmenter ses investissements publics et de privilégier les dépenses sociales, tel que nous le voyons sur la figure 14, réalisée par le FMI³⁶.

Figure 14 : Dépenses de réduction de la pauvreté et service de la dette externe du Togo en % du PIB (2005 – 2013)



Sources : autorités Togolaises, projections et estimations du FMI.

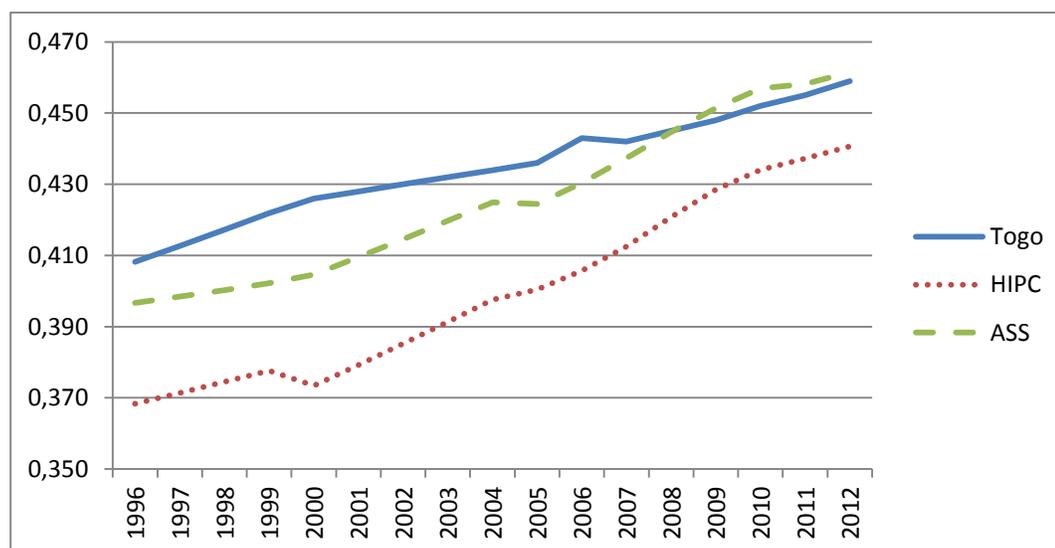
Cependant l'augmentation de la marge budgétaire disponible permise par l'allègement de la dette fut amoindrie par le fait que la majorité de la dette était composée d'arriérés de paiement, notamment envers les fonctionnaires (dont les salaires n'avaient pas été versés) et les fournisseurs du gouvernement. Ainsi si le Togo n'avait pas accumulé autant de retards de paiement (une situation attribuable en grande partie à la suspension de l'aide internationale suite aux événements politiques des années 1990 et de 2005), l'augmentation des

³⁶ <https://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2010/car121510a.htm>

dépenses sociales aurait sûrement été encore plus importante et l'IDH aurait certainement connu une plus forte croissance.

7.1.5 Évolution de la pauvreté

Figure 15 : IDH du Togo, des pays HIPC et de l'ensemble de l'Afrique Sub-Saharienne (1996 – 2012)



En étudiant l'évolution temporelle de l'IDH dans la figure ci-dessus, nous observons que l'indice a continuellement augmenté entre 1996 et 2012, passant respectivement de 0,408 à 0,459. Le taux de croissance du PIB a également augmenté de façon non négligeable, passant de 2,22% en 2008 à 5,6% en 2012. Aussi selon le DSRP établi pour la période 2013-2017, le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a diminué de 61,7% en 2006 à 58,7% en 2011, parallèlement à une augmentation du PIB par capita en parité de pouvoir d'achat de 1228\$ à 1314\$. Les conditions de vie de la population semblent donc s'être légèrement améliorées suite à la participation du Togo dans l'initiative HIPC.

Cependant en 2012, le pays est toujours situé très bas dans le classement mondial de l'IDH (au 159^e rang sur 186 pays) et a perdu 2 places depuis 2007. Il est à présent inférieur à la moyenne de l'Afrique Sub-Saharienne. La croissance de l'indice a été ralentie par les nombreuses perturbations politiques et économiques qui jalonnent l'histoire du pays depuis les années 90. Évoquons notamment les émeutes sociales dénonçant le gouvernement autoritaire d'Éyadéma Gnassingbé en 1990 qui conduisirent à une première suspension de l'aide internationale en 1993 avec l'Union Européenne³⁷, la dévaluation du Franc CFA en 1994, et les nouvelles émeutes et sanctions financières internationales suivant la prise de pouvoir de Faure Gnassingbé. Par ailleurs le DSRP couvrant la période 2013-2017 évoque également la faible inclusion et les fortes disparités régionales comme autres causes potentielles de cette faible progression. En effet, l'exode rural est de plus en plus prononcé car les jeunes adultes émigrent souvent dans les centres urbains dans l'espoir de trouver un emploi. Les plus âgés, qui sont aussi les moins productifs, constituent alors une part importante de la population rurale, ce qui contribue à l'écart de pauvreté entre les régions urbaines et rurales (qui concentrent respectivement 21,1% des pauvres contre 78,9%). Par ailleurs, l'extrême pauvreté définie dans le DSRP de 2013-2017 comme l'incapacité du ménage à répondre à ses besoins alimentaires de base, a augmenté de 28,6% en 2006 à 30,4% en 2011. Enfin le coefficient GINI³⁸ a augmenté entre 2006 et 2011, passant de 0,361 à 0,393, ce qui signifie que les inégalités ont augmenté.

Ainsi, la population est en réalité toujours confrontée à des conditions de vie précaires et de faibles opportunités économiques. Les agriculteurs tout d'abord (dont le secteur d'activité représente 40% du PIB) sont encore exposés à la

³⁷ <http://www.irinnews.org/fr/report/63955/togo-entre-gr%C3%A8ve-g%C3%A9n%C3%A9rale-et-menace-de-sanctions-la-pr%C3%A9sidence-controvers%C3%A9e-de-faure-gnassingbe>

³⁸ Coefficient indiquant dans quelle mesure la répartition des revenus entre les individus ou les ménages s'écarte de l'égalité parfaite, égal à 1 si toute la richesse du pays appartient à une seule personne et à 0 en situation d'égalité parfaite.

volatilité des prix des matières premières, au faible rendement des cultures et aux aléas climatiques. Dans le dernier DSRP l'État Togolais fait part de son intention de soutenir le secteur primaire en attribuant 8,07% du budget total du DSRP, soit environ 319,2 milliards de Francs CFA entre 2013 et 2017. Cet investissement sera distribué entre différents projets tel que la multiplication des zones d'aménagement agricole planifiées, le soutien à l'attelage et à la mécanisation des cultures pour augmenter leur productivité, l'appui aux exportateurs informels ou encore le lancement d'un programme de compétitivité filière pour appuyer la transformation des denrées agricoles. Le gouvernement entend profiter du développement de l'agriculture pour diminuer l'insécurité alimentaire et permettre à toute la population d'avoir facilement accès à une alimentation de qualité.

De plus, la stagnation du chômage et du sous-emploi (6,5% et 22,8% en 2011 respectivement) reste un problème difficile à résoudre à cause de la faible croissance de l'économie et des difficultés des entreprises à perdurer. Grâce à des programmes de développement des services et industries nationales (notamment minières et de la construction) qui représentent un investissement de 181,16 milliards de FCFA pour la période 2013 – 2017, le gouvernement compte soutenir les secteurs d'activités les plus porteurs et stimuler l'économie nationale. Les entreprises pourraient ainsi embaucher plus de salariés.

De même, les difficultés d'intégration des femmes et des jeunes représentent une difficulté majeure dans l'atteinte d'une société plus égalitaire. Le DSRP prévoit donc également de lancer le plan d'action de la politique nationale de l'équité et de l'égalité de genre, qui permettra entre autres de valoriser la position de la femme dans la société et de renforcer l'accès des femmes aux postes de décision. Le gouvernement souhaite également améliorer l'employabilité des jeunes chômeurs grâce à un plus grand partenariat entre les universités et les entreprises et à un meilleur financement des formations

professionnelles. Ces programmes devraient représenter un investissement de 78,3 milliards de FCFA.

Par ailleurs l'inégalité d'accès aux services sociaux de base entre les régions urbaines et rurales (comme l'éducation, la santé ou l'eau potable) demeurent également des causes de pauvreté et des sujets sociaux difficiles à résoudre. Le DSRP met donc en partie l'emphase sur le plan sectoriel de l'éducation mis en place d'ici 2020 et destiné à améliorer la formation du capital humain par l'éducation. Ce plan propose plusieurs stratégies dont la construction de 850 salles de classe par an, le recrutement et la formation de 1750 enseignants par an, ou encore l'application effective de la gratuité scolaire au primaire. Ces engagements représentent 22,57% du budget total du DSRP et devraient coûter 892,7 milliards de FCFA.

Enfin l'accès équitable aux services de santé à toute la population n'est toujours pas assuré, d'autant plus que les méthodes médicales souffrent parfois d'un certain retard technique. Le gouvernement a donc lancé une politique nationale de santé pour la période 2013 – 2017, comprenant notamment des programmes contre la mortalité maternelle, néonatale et infantile, le renforcement de la lutte contre la malnutrition ou encore contre les maladies sexuellement transmissibles. Ce programme représente 9,94% du total du DSRP soit 371,8 milliards de FCFA.

7.1.6 Soutenabilité de la dette

Tel que mentionné précédemment en section 4, le Togo a bénéficié d'un allègement de la dette de 282 millions de dollars en 2008, puis de 1,8 milliards en 2010, soit une diminution de 82% de la dette externe nominale. Ainsi le service de la dette en pourcentage du RNB a diminué de 1,23% en 2006 à 0,69% en 2012 et le stock de la dette externe totale en pourcentage du RNB est passé de 83% en 2006 à 22,6% en 2012. Cependant le service de la dette augmente brusquement en 2008 à 6,98% du RNB (une augmentation de 1027,7% par rapport à 2007) et

diminue immédiatement en 2009 à 1,9%. Ce phénomène serait en partie explicable par les arriérés de paiement du pays, la crise financière de 2008 et l'augmentation des taux d'intérêt suite à la prise de risque des investisseurs. Cela démontre que le Togo est toujours très vulnérable aux conditions macroéconomiques mondiales.

Afin d'assurer la stabilité macroéconomique et la soutenabilité de la dette, il est impératif pour le Togo d'assainir ses dépenses publiques et de diminuer ses déficits externes. Aussi, bien que la balance commerciale soit déficitaire (-15,3% en 2012), le solde de la balance des paiements reste positif (16,6 milliards de Francs CFA), et la part des dépenses sociales dans le budget national a augmenté, passant de 38% en 2008 à 54% en 2011. Le pays doit également stimuler ses ressources financières internes par l'intermédiaire du développement du marché financier domestique, du tissu économique et de l'augmentation des recettes fiscales. Récemment l'économie nationale a bénéficié d'un regain d'activité du port de Lomé (le seul port en eau profonde de cette partie de l'Afrique de l'Ouest) et dans le secteur de la construction³⁹. Ceci permit un taux de croissance du PIB relativement fort ces dernières années (4,76% en 2011 et 5,6% en 2012). Il faudrait donc que cette croissance économique perdure pour soutenir la soutenabilité de la dette et le développement du pays.

D'autre part, l'une des inquiétudes soulevées par l'initiative HIPC est la soutenabilité à long terme de la dette et l'incapacité des pays participants à gérer leur dette après avoir bénéficié de l'allègement. Ces craintes semblent être fondées car dans le rapport « Outil d'évaluation de la performance en matière de gestion de la dette » dédié au Togo datant de juin 2008⁴⁰, le Département de la politique économique et de la dette de la Banque Mondiale s'inquiétait déjà du fait que le pays n'ait jamais élaboré de stratégie officielle de gestion de la dette et

³⁹ <http://www.africanbondmarkets.org/en/country-profiles/west-africa/togo/>

⁴⁰ <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/16237/48949FRENCH.pdf?sequence=4>

se contente d'une stratégie informelle de court terme permettant tout juste de rembourser les emprunts et les arriérés de paiements. Après cela, suite à sa participation à l'Initiative HIPC et au règlement de ses arriérés, le pays s'est doté d'un comité de direction de la dette publique dépendant du Ministère de l'économie et des finances et chargé d'élaborer les stratégies d'emprunt et de gestion efficace de la dette. Le rapport de la Banque Mondiale épinglait aussi les actions du Trésor Public chargé de planifier les flux de trésorerie du gouvernement. En effet le Trésor ne compare les ordres de paiement avec le revenu budgétaire disponible qu'en fin de mois, ce qui est en partie la cause des nombreux arriérés de paiements du pays. Une autre cause principale de la mauvaise gestion de la dette au Togo est l'absence de communication et de coordination entre les différents acteurs et services, ce qui a pour conséquence une comptabilisation erronée de la dette.

Toujours selon le rapport, un point positif cependant serait que le Togo étant membre de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest Africaine), il partage une banque centrale avec les autres pays de l'union et ne peut donc décider seul de sa politique monétaire, ce qui réduit le risque de seigneurage⁴¹ et régule l'emprunt public. De plus le dernier rapport analytique de la dette publique daté de décembre 2013⁴² et établi par le comité de direction de la dette publique, indique que suite à l'atteinte du point de décision de l'initiative HIPC, le ratio du service de la dette externe par rapport aux exportations de biens et services devrait rester inférieur à 20%, et donc inférieur au seuil de soutenabilité de l'initiative, fixé à 50% pour ce même ratio. Les recettes d'exportations du pays devraient donc permettre de couvrir les dépenses affectées au service de la

⁴¹ Définition de la Banque du Canada : Le seigneurage se définit comme le revenu tiré de l'émission de monnaie [...].

⁴² https://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0CBwQFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.togoreforme.com%2Ffr%2Findex.php%3Foption%3Dcom_docman%26task%3Ddoc_download%26gid%3D278%26Itemid%3D100&ei=iSazU6GsK4aH8AGMrlHoAw&usg=AFQjCNFdrGsbRWgMhfvffYKSVS9Ayu_FPw&bvm=bv.70138588,d.b2U

dette. Rappelons néanmoins que Sachs et al. (1999) critiquent l'utilisation de ce ratio car il ne représente pas selon eux la capacité d'un gouvernement à rembourser sa dette. Par ailleurs, l'encours de dette externe a beaucoup diminué suite à l'atteinte du point de décision tel que nous pouvons le voir dans le tableau suivant, tiré du rapport analytique de la dette publique.

Tableau 12 : Évolution de l'encours de la dette extérieure du Togo (en milliards de FCFA)

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Encours extérieurs	680,01	770,14	260,31	241,94	278,8	343,66
Taux d'endettement extérieur (%)	47,94	51,56	16,57	13,9	13,94	15,83

Source : Ministère de l'économie et des finances de la République Togolaise, Rapport analytique de la dette publique au 31 décembre 2013.

Cependant nous constatons que l'encours de la dette a de nouveau augmenté en 2013, ainsi que le taux d'endettement extérieur. Le pays devrait être très vigilant quant au suivi de cette évolution. D'autre part l'endettement intérieur présente une tendance plus inquiétante car seuls les arriérés de la dette commerciale ont diminué de façon conséquente tel que nous le voyons sur le tableau suivant, également tiré du rapport analytique de la dette publique.

Tableau 13 : Stock de la dette intérieure du Togo (en milliards de FCFA)

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Arriérés audités par le Cabinet KPMG	321,27	288,82	275,19	266,12	259,88	259,83
Arriérés de dette commerciale	79,73	47,28	40,52	36,45	35,68	35,63
Arriérés de dette financière	110,38	110,38	110,38	110,38	109,9	109,90
Arriéré de dette sociale	102,67	102,67	101,17	96,17	91,17	91,17
Arriérés des engagements et risques	28,49	28,49	23,12	23,12	23,12	23,12
Dettes des sociétés d'Etat liquidées	0	0	0	103,36	96,27	60,81
DETTES CONVENTIONNELLES	160,78	185,27	192,18	222,95	272,88	366,38
Titres Publics	135,34	126,34	140,27	172,31	221,36	324,16
Bons du Trésor	0	0	20	20	40	111,35
Restructuration des banques	88,14	88,14	75,74	63,34	50,74	38,14
Emprunts obligataires	47,2	38,2	44,53	88,97	130,62	174,67
Allocations DTS	0	38,86	38,86	42,37	41,12	37,03
Autres	25,44	20,07	13,05	8,27	10,4	5,19
TOTAL	482,05	474,09	467,37	592,43	629,07	687,02
PIB	1418,53	1493,55	1571,34	1740,39	1999,73	2170,52
Taux d'endettement intérieur en %	33,98	31,74	29,74	34,04	31,46	31,65

Source : Ministère de l'économie et des finances de la République Togolaise, Rapport analytique de la dette publique au 31 décembre 2013.

Le tableau ci-dessus permet donc aussi d'expliquer en partie la faible évolution de l'IDH car nous observons que la dette sociale, comprenant essentiellement les engagements de l'État envers la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSN) et la Caisse de Retraite du Togo (CRT), ne diminue que très lentement. Cela implique que l'État togolais est toujours en retard de 91,17 milliards de Francs CFA dans ses versements à ces deux caisses qui jouent un rôle fondamental dans le bien-être des personnes les plus vulnérables et exposées à la pauvreté : les malades et les personnes âgées. Plus préoccupant encore, nous voyons que le stock total de la dette intérieure a augmenté de 42,52% entre 2008 et 2013. Cette forte croissance est principalement due à l'augmentation du stock des dettes conventionnelles financière, définies ici comme les prêts bancaires, les avances de trésorerie des entreprises publiques, les avances statutaires de la Banque Centrale à l'État, les bons du trésor et les emprunts obligataires émis sur le marché régional. Effectivement, le Togo a effectué quelques seize émissions de bons du Trésor entre 2008 et 2013 sur le marché régional d'un montant total de 331,35 milliards de Francs CFA, et sept émissions d'obligations d'un total de 246,46 milliards de Francs CFA. Cette évolution relativement forte de la dette intérieure du pays pose la question de la soutenabilité à long terme de la dette totale et du problème potentiel d'aléa moral. Cela rappelle l'avertissement d'Arnone et Presbitero (2006) vu au chapitre 2 de mieux prendre en compte la dette interne dans le calcul de la soutenabilité de la dette d'un pays. Dans son rapport, le comité de la direction de la dette publique togolais plaide d'ailleurs pour la création d'un fonds de désendettement avec le support de ses partenaires financiers afin de diminuer son endettement domestique.

7.1.7 Conclusion

Pendant sa participation à l'initiative HIPC, le Togo a atteint l'étape de décision en 2008 puis l'étape d'achèvement en 2010 et a bénéficié d'un allègement total d'un peu plus de 2 milliards de dollars, soit une diminution de 82% de la dette externe nominale. Cependant l'IDH n'a que très peu évolué pendant la période 1996 – 2012 passant de 0,408 à 0,459, soit une augmentation de seulement 8,8%, la plus faible de tous les pays participants à l'initiative. Cette lente amélioration des conditions de vie est due à plusieurs facteurs. En premier lieu le pays a connu plusieurs problèmes politiques et économiques du début des années 90 à la deuxième moitié des années 2000. Sous le gouvernement en place de Faure Gnassingbé, le Togo pourrait d'ailleurs être considéré comme une « anocratie », terme parfois employé en sciences-politique qui désigne une société à mi-chemin entre la démocratie et l'autocratie présentant certaines caractéristiques comme une forte concentration des pouvoirs, des irrégularités électorales courantes et une instabilité politique et sociale chronique⁴³. Ces instabilités politiques conduisirent les partenaires financiers du Togo à suspendre leur coopération économique, entraînant par le fait même de nombreux arriérés de paiements, le pays n'ayant plus les moyens d'honorer ses engagements. Ces arriérés affectèrent négativement la croissance de l'IDH pour deux raisons : premièrement le bien-être de la population pâti certainement du sous-financement des caisses de sécurité sociale et de retraite. Deuxièmement l'allègement de la dette obtenu au moyen de l'initiative HIPC réduisit surtout les arriérés ce qui ne permit pas de dégager réellement une quelconque marge budgétaire qui aurait pu financer encore plus de programmes sociaux. Au contraire, nous avons vu que le pays avait émis des bons du Trésor et des obligations entre 2008 et 2011, et que le stock de la dette intérieure avait recommencé à croître en 2013.

⁴³ Romuald Likibi, 2012, La charte africaine pour la démocratie, les élections et la gouvernance : « Analyse et commentaires ».

7.2 Mozambique :

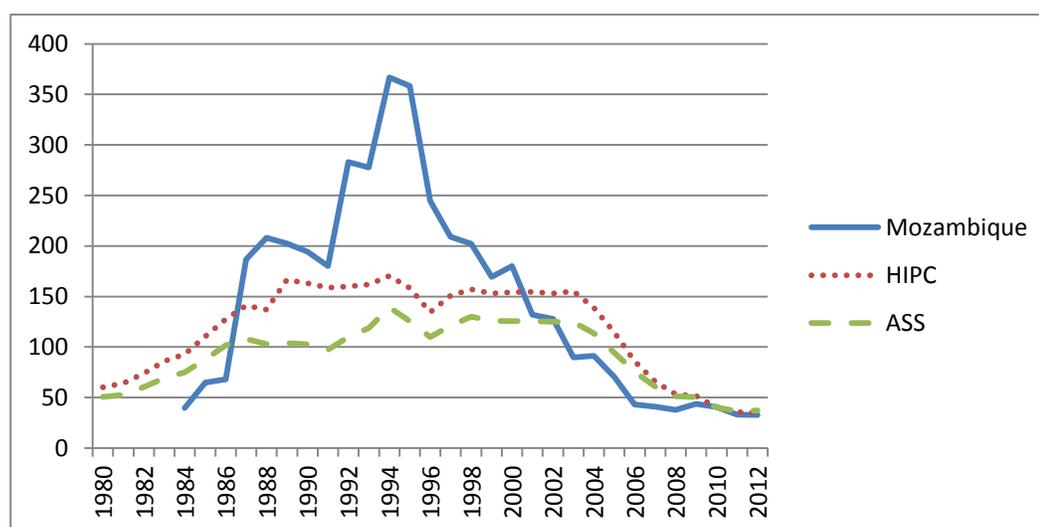
7.2.1 Historique politique et endettement

Le Mozambique est un pays d'Afrique australe de 24 millions d'habitants bordé par l'Océan Indien. Colonisé par le Portugal, il connut une décennie de guérilla menée par le Front de Libération du Mozambique (FRELIMO) qui se révoltait contre la puissance coloniale. Suite à l'indépendance en 1975, le FRELIMO accéda au pouvoir et imposa un système communiste d'influence Marxiste-Léniniste à parti unique et économie collectivisée. Le pays sombra peu de temps après dans une longue et sanglante guerre civile de quinze ans (1977 – 1992) opposant le FRELIMO au RENAMO (Résistance Nationale du Mozambique). Suite à une volonté d'ouverture des dirigeants des deux mouvements, une nouvelle constitution fut adoptée en 1990 autorisant le multipartisme et l'économie de marché. Aujourd'hui contrairement au Togo et à certains pays HIPC comme le Cameroun qui sont toujours dirigés de façon autoritaire, le Mozambique a trouvé une certaine stabilité politique avec un système républicain multipartite à parlement monocaméral où le Président est élu au suffrage universel. Classé 119^e sur 177 au classement de l'indice de perception de la corruption établi par Transparency International, le pays souffre néanmoins d'une corruption endémique et des irrégularités électorales mineures ont pu être observées lors de certaines élections municipales et présidentielles, d'autant plus que le parti principal, le FRELIMO, est au pouvoir depuis l'indépendance. Par ailleurs la crise économique provoquée par la guerre civile, le passage au collectivisme économique puis la suspension des aides de l'Union Soviétique lors de la libéralisation économique⁴⁴ entraîna une augmentation brutale du stock de dette externe tel que nous le voyons sur le graphique suivant. Celui-ci passa de 50% du RNB en 1984 à 367% fin 1993, soit le plus haut taux d'endettement au monde

⁴⁴ Plank, David N., « Aid, Debt, and the End of Sovereignty: Mozambique and its Donors », The Journal of Modern African Studies, vol. 31, no. 3, sep. 1993.

cette année-là⁴⁵. Ainsi le graphique ci-dessous nous permet de constater que le stock de dette extérieure du Mozambique est largement supérieur à la moyenne des autres pays HIPC ou de l'Afrique Sub-Saharienne de 1987 à 2000, année du passage à l'étape de décision.

Figure 16 : Stock de la dette extérieure du Mozambique, des pays HIPC et de l'Afrique Sub-Saharienne en % du RNB (1980 – 2012)



Néanmoins le pays est souvent considéré dans le continent comme un modèle de transition démocratique et de croissance économique. En effet dès 1987, le FRELIMO négocia un programme d'ajustement structurel avec le FMI et engagea d'importantes réformes macroéconomiques qui renforcèrent l'attraction des donateurs et des investisseurs internationaux pour le pays. Ceci combiné à l'instauration de la nouvelle constitution de 1990 créa les conditions nécessaires à une forte croissance annuelle du PIB (14,7% en 1987).

Nonobstant ces progrès démocratiques et économiques, la croissance demeure inégale avec des années de fortes contractions, -5,10% en 1992 par exemple. Un facteur explicatif de ce phénomène est la prépondérance du secteur primaire qui

⁴⁵ http://jubileeusa.typepad.com/blog_the_debt/2012/08/mozambiques-debt-burden-sympathy-is-not-enough.html

représente 32% du PIB et regroupe 80% des travailleurs⁴⁶, principalement de petits agriculteurs pratiquant une économie de subsistance. Ces derniers sont fortement exposés à la volatilité des prix, au faible rendement des terres ainsi qu'aux aléas climatiques (sécheresses en 1992, inondations en 2013...). Ainsi les importations représentaient 67% du PIB en 1990 contre 10% pour les exportations. Ceci qui crée un manque de revenus et rend le pays fortement dépendant de l'endettement et des aides internationales. Aussi, le Mozambique est toujours l'un des pays les plus pauvres du monde, avec 60% de la population vivant avec moins de 1,25 US\$ par jour⁴⁷ et un IDH de 0,327 situé au 185^e rang sur 187 en 2012. La faible scolarisation, la fuite des cerveaux ou encore le manque d'infrastructures et la forte propagation du virus du VIH (qui a réduit l'espérance de vie de la population à 52 ans pour les hommes et 54 pour les femmes⁴⁸) permettent d'expliquer ce faible niveau d'IDH.

7.2.2 Entrée dans l'HIPC

Étant donné le fort endettement du pays dans les années 90, il devint vite urgent d'alléger la dette ou de la restructurer. Un premier rééchelonnement de 142 millions de dollars eu lieu en 1984 suivant les termes classiques (crédits rééchelonnés au taux approprié de marché)⁴⁹. Au total 1,9 milliards de dollars furent rééchelonnés entre 1984 et 1996 avec le concours du Club de Paris. Cependant le type de restructuration proposé ne permettait pas de répondre adéquatement aux besoins économiques urgents du pays, d'autant plus que ce dernier était toujours en guerre civile. Ainsi ces rééchelonnements n'empêchèrent pas le stock de la dette d'augmenter puisque rappelons que celui-ci passa de 50% du RNB en 1984 à 358% en 1995.

⁴⁶ <http://www.acdi-cida.gc.ca/mozambique-f>

⁴⁷ <http://www.acdi-cida.gc.ca/mozambique-f>

⁴⁸ <http://www.who.int/countries/moz/en/>

⁴⁹ <http://www.clubdeparis.org/sections/pays/mozambique>

Le pays entama alors les démarches pour intégrer l'initiative HIPC initiale en 1996. Rappelons que pour atteindre le point de décision de l'initiative initiale, le pays candidat doit mettre en place des réformes macroéconomiques pendant trois ans et bénéficier d'un premier allègement de sa dette selon les termes de Naples. Ce dernier point fut appliqué en novembre 1996 quand le Club de Paris allégea la dette du pays de 67% selon les termes de Naples à hauteur de 663 millions de dollars. De 358% du RNB en 1995, le stock de la dette passa à 245% en 1996 puis à 180% en 2000 (ou 954,6% en pourcentage des exportations). Après le passage à l'initiative HIPC renforcée, le pays se situait donc toujours bien au-dessus du seuil de soutenabilité de la dette fixé par le FMI et la Banque Mondiale (150% des exportations) et pouvait donc bénéficier d'un allègement supérieur aux termes de Naples, d'autant plus que le gouvernement avait déjà fait preuve dans le passé d'efforts prononcés pour réformer l'économie, notamment lors du programme d'ajustement structurel avec le FMI en 1987. De plus, suite à l'abandon de l'initiative HIPC initiale et la mise en place de l'Initiative HIPC renforcée en 1999, le gouvernement élaborait en février 2000 un premier document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (« the Action Plan for the Reduction of Absolute Poverty »), ce qui lui permit d'atteindre l'étape de décision de l'initiative en avril 2000.

7.2.3 Élaboration des DSRP et des programmes sociaux

Le premier DSRP intérimaire est conçu sur la base d'un ancien document, le Plan d'Action pour la Réduction de la Pauvreté Absolue (PARPA), établi par le gouvernement en 1999 hors du cadre de l'Initiative HIPC et définissant déjà des programmes à mettre en place et les secteurs prioritaires dans la lutte contre la pauvreté. Il fut donc plus facile pour le Mozambique que pour les autres pays HIPC d'élaborer le DSRP et de cerner les besoins réels de la population. En effet le contenu du DSRP fut tiré des consultations réalisées avec le concours de la population civile (de la ville de Matola notamment), de plusieurs institutions de

recherche et académiques ou encore du Ministère de la planification et des finances. L'une des particularités du DSRP du Mozambique est qu'il fut présenté dans un cours donné l'Université à Eduardo Mondlane, la plus grande et ancienne université du pays. De nombreux fonctionnaires locaux et gouvernementaux y participèrent, de même que des représentants de la population civile et des organismes non gouvernementaux.

Le document final, publié en avril 2001, doit servir l'objectif principal du gouvernement qui est de diminuer la pauvreté absolue de 70% de la population en 1997 à moins de 60% en 2005 puis à moins de 50% fin 2010, tout en maintenant un fort taux de croissance annuel d'environ 8%. Une telle politique implique par ailleurs de stimuler le développement du secteur privé et la création d'entreprises. De plus plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce taux de pauvreté élevé notamment le faible taux d'éducation, les inégalités de genre, la faible productivité des exploitations agricoles ou encore le manque d'emploi. Aussi la prévalence de la pauvreté est, comme dans le cas du Togo, beaucoup plus forte dans les régions rurales qu'urbaines. Les premières qui regroupent 80% de la population présentent un taux de pauvreté absolue de 71%, contre 62% dans les centres urbains.

Parmi les secteurs d'action prioritaire pour la période 2001 – 2005 définis par le DSRP, se trouvent donc l'éducation, la santé, l'agriculture et le développement rural, comme le Togo et la majorité des pays HIPC dont les populations sont souvent confrontées aux mêmes difficultés bien que les cadres institutionnels puissent varier.

Les obstacles pour assurer une éducation de base de qualité au peuple Mozambicain sont nombreux et longs à résoudre : médiocre qualité de la formation des professeurs, corps enseignant clairsemé, accès limité des élèves

aux écoles et un fort taux d'abandon et de redoublement. Le DSRP propose donc la mise en place de trois plans d'action différents :

-le plan stratégique pour l'éducation qui inclue notamment la construction de 1500 nouvelles écoles par an, le recrutement et la formation de 1680 nouveaux enseignants par an, la modification du contenu des cours et l'utilisation gratuite des manuels scolaires.

-le plan stratégique pour l'éducation professionnelle qui prévoit la construction et l'achat d'équipements de nouveaux centres de formation agricole, la révision du programme d'enseignement pour qu'il corresponde aux besoins des entreprises ou encore la construction de centres techniques industriels.

-le plan stratégique pour l'éducation supérieure qui mentionne l'ouverture d'écoles privées et publics, la modification des programmes scolaires mais aussi le renforcement de la lutte contre le virus du VIH dans les établissements par une plus grande diffusion de l'information.

D'autre part, dans un pays encore rongé par les épidémies de malaria, VIH et tuberculose, seule la moitié de la population est couverte par l'assurance santé. De plus, le virus du SIDA se propage très rapidement et représente un obstacle majeur à l'amélioration du capital humain et à la croissance économique, d'autant plus que la mortalité maternelle et infantile demeure élevée. Le programme stratégique du secteur de la santé prévoit donc de fournir un meilleur accès aux soins (surtout aux femmes et aux enfants), de renforcer les programmes de vaccinations infantiles ou de diminuer l'insécurité alimentaire grâce à la distribution de vitamines ou de sel iodé. Un programme spécial est également proposé pour lutter contre le virus du SIDA comprenant notamment un meilleur traitement des maladies sexuellement transmissibles, l'offre de tests de dépistage ou le meilleur contrôle des transfusions sanguines.

Par ailleurs, rappelons que 80% de la population réside en milieu rural et que le secteur primaire représente environ 30% du PIB et 80% des exportations du pays.

Les petites exploitations agricoles sont légion et la majorité de la population vit des produits de l'agriculture, de la sylviculture et l'élevage. Il est donc crucial de diversifier les cultures et surtout de moderniser les équipements et d'augmenter les rendements. Le plan pour l'agriculture prévoit donc de mieux diffuser l'information concernant les nouvelles technologies agricoles et d'appuyer la formation des agriculteurs, de promouvoir la distribution de semences par le secteur privé, de mettre en œuvre de nouvelles méthodes de cultures plus efficaces ou encore de créer 30 institutions de microfinance rurales.

7.2.4 Allègement de la dette

Suite à l'atteinte du point de décision en avril 2000, les créditeurs du Mozambique s'engagèrent à alléger la dette du pays de 3,7 milliards de dollars en valeur actuelle, soit environ une annulation de 80% de la dette. Sur ce montant, la Banque Mondiale avait délivré en fin 2012 619 millions, une première moitié sous la forme de subventions de l'Association Internationale du Développement destinés spécifiquement à l'agriculture, l'éducation, la distribution d'eau potable et l'autre moitié sous la forme d'un trust (le HIPC Trust Fund)⁵⁰. Le FMI s'engagea à hauteur de 108 millions de dollars, sous la forme de subventions destinées à payer le service de la dette dû au FMI. Aussi la Banque Africaine de Développement allégera la dette qui lui était due de 30,4 millions (sur 208 initialement promis), et enfin le Club de Paris de 1,47 milliards (notamment grâce à la Russie, créateur majeur du Mozambique dont le parti au pouvoir prônait une politique léniniste-marxiste jusqu'au début des années 1990). Le reste de l'allègement provint des autres petits créditeurs bilatéraux.

L'allègement de la dette du Mozambique est un cas spécial dans l'Initiative HIPC car il aura nécessité un engagement des créditeurs supérieur à celui initialement prévu de 2,9 milliards. En effet alors que le Club de Paris refusait en premier lieu

⁵⁰ <http://www.imf.org/external/np/sec/pr/1998/pr9812.htm>

de faire plus d'efforts, ce premier allègement n'aurait pas suffi à ramener la dette externe à un niveau soutenable⁵¹. Cependant au vu des efforts du gouvernement de rétablir une stabilité politique suite à la guerre civile de 1976 – 1992 ainsi qu'une croissance économique grâce aux réformes macroéconomiques des plans d'ajustement structurel, la communauté internationale décida d'augmenter l'allègement de la dette à 3,7 milliards. En valeur actuelle, cela représente une diminution de deux tiers de la dette externe du pays qui passe alors de 5,6 à 1 milliards de dollars⁵². Le service de la dette total payable de 1999 à 2005 diminue également de 169 à 73 millions de dollars. De même le ratio du stock de la dette externe sur les exportations diminue de 466% à 200%, tandis que le ratio du service de la dette passe sous le seuil de 20% des exportations, comme dans le cas du Togo.

Pour atteindre l'étape d'achèvement suite à ce premier allègement, le pays devait encore prouver sa stabilité macroéconomique et réussir à mettre en place pendant un an les programmes du DSRP. En dépit des inondations de 2000 qui firent chuter la croissance du PIB à 1%, le pays se releva très rapidement et l'année d'après retrouva une croissance positive de 11% grâce à un effort de diminution des déficits, de stabilisation des prix à la consommation, une augmentation des exportations et de privatisations dans de nombreux secteurs (secteur bancaire notamment) effectuées dans le cadre des programmes d'ajustement structurel avec le FMI. De nombreux efforts ont également eu lieu dans la gestion des ressources publiques et de l'administration, surtout en ce qui concerne la transparence des comptes et l'efficacité des pratiques⁵³. Ces efforts ont convaincu la communauté internationale de la bonne volonté du gouvernement de promouvoir la stabilité économique et politique, ainsi qu'une croissance saine. Ainsi, avec la publication de son DSRP en 2001, le pays pu

⁵¹ <http://www.africafocus.org/docs98/debt9804.php>

⁵² <http://www.imf.org/external/np/sec/pr/1998/pr9812.htm>

⁵³ <http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2001/pr0141.htm>

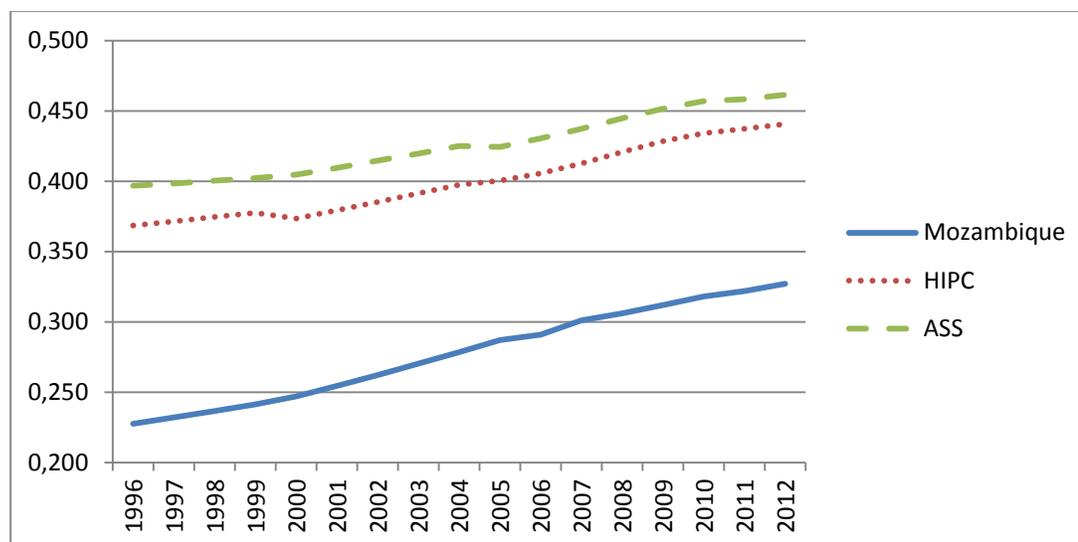
accéder à l'étape d'achèvement de l'Initiative HIPC, étape à laquelle l'allègement devient irrévocable et inconditionnel. Le Mozambique put alors bénéficier d'un allègement supplémentaire de 600 millions de dollars. Grâce aux deux allègements dont il a bénéficié, le ratio de la valeur actuelle du stock de la dette externe du Mozambique sur ses exportations se situe désormais en moyenne à 77% pour la période 2000 – 2010, soit sous le seuil de soutenabilité de l'Initiative établi à 150%. Les ressources libérées par cet allègement ont donc servi à financer les programmes de lutte contre la pauvreté du DSRP.

7.2.5 Évolution de la pauvreté

Avec un IDH de 0,327 en 2012, le Mozambique est très en retard par rapport au reste des pays HIPC et de l'Afrique Sub-Saharienne et stagne au 185^e rang sur 187 au classement mondial⁵⁴ depuis 2007, ce qui explique son statut de pays le plus pauvre du monde. Cependant tel qu'observé sur le graphique ci-dessous, le niveau d'IDH a augmenté de façon régulière et continue entre 1996 et 2012, passant de 0,227 à 0,327, soit une forte augmentation de 44%. Ainsi bien que l'IDH soit toujours très faible, les autorités comptent sur le maintien de la forte croissance économique inclusive des dernières années (le taux de croissance du PIB était de 7,4% en 2012 et le PIB par capita a crû en moyenne de 5% par an pendant la période 2005 - 2009), sur les programmes d'ajustement structurel mis en place avec le FMI ainsi que sur les programmes du DSRP pour améliorer les conditions de vie de la population et diminuer la pauvreté.

⁵⁴ Human Development Report 2013, UNDP

Figure 17 : IDH du Mozambique, des pays HIPC et de l’Afrique Sub-Saharienne (1996 – 2012)



Le dernier DSRP du Mozambique publié en 2011 établit les programmes à mettre en place pour la période 2011 – 2014 et définit la pauvreté comme « le manque de capacités ou d’opportunités pour les familles et les individus d’accéder aux conditions de vie minimums selon les standards de la société »⁵⁵. Les origines de la pauvreté au Mozambique sont multiples : après des années d’occupation coloniale par le Portugal, le pays connut une guerre civile sanglante qui ravagea l’économie nationale (croissance du PIB de -15,7% en 1983) et entraîna une chute des investissements et de l’aide étrangère. Ceci combiné à la collectivisation des terres laissa les petites exploitations agricoles exsangues et mal équipées alors que le secteur primaire représente 30% du PIB et emploie 80% de la population⁵⁶, d’autant plus que les sécheresses et inondations fréquentes aggravent encore les rendements. Par ailleurs la faible éducation, l’analphabétisme, le déficit d’emplois, l’accès limité aux services bancaires et financiers sont aussi des causes majeures de pauvreté. Enfin la faiblesse des revenus du gouvernement affecte négativement les investissements publics dans les industries nationales et les

⁵⁵ DSRP du Mozambique, 2011 (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2011/cr11132.pdf>)

⁵⁶ <http://www.fao.org/sd/ltdirect/ltan0010.htm>

secteurs sociaux. Suivant le diagnostic de pauvreté réalisé auprès de la population, les doléances revenant le plus souvent touchent surtout la production agricole et incluent entre autres la construction de routes, un meilleur contrôle de la distribution des produits agricoles et de leur prix, et la mécanisation des exploitations. Elles appellent aussi à plus de centre de soins et de médecins, de points d'eau potable et un maintien plus fréquent des infrastructures existantes.

Ainsi entre le premier DSRP de 2001 et celui de 2011, les conditions de vie de la population se sont sensiblement améliorées : par exemple l'analphabétisme des femmes a diminué de 54% en 2004 à 41% en 2008 et le pourcentage de personnes ayant accès à un centre de soins à moins de 45 minutes de marche a augmenté de 55% en 2003 à 65% en 2009. De plus le pourcentage de personnes en situation d'extrême pauvreté a diminué de 69% de la population en 1997 à 54,7% en 2009. Cependant l'écart de pauvreté entre zones urbaines (49,6%) et rurales (56,9%) peine à se combler. Aussi les inégalités sont plutôt élevées dans le pays et ont stagné depuis 1996 (coefficient GINI de 0,40 contre 0,41 en 2009).

Avec un budget annuel moyen de 5,2 milliards de dollars entre 2011 et 2014, le nouveau DSRP de 2011, a pour objectif central de diminuer la pauvreté de 54,7% à 42% en 2014 et, selon les résultats du diagnostic de pauvreté, cible pour ce faire trois sous-objectifs principaux. L'atteinte de ces trois objectifs garantirait la réduction de la pauvreté et une croissance économique inclusive et durable.

1) Le premier objectif est d'augmenter la production et la productivité agricole, ce qui diminuerait la malnutrition et générerait de nouveaux revenus pour les exploitations. Le DSRP prévoit en premier lieu de faciliter l'accès aux facteurs de production (en soutenant la recherche technologique agricole, en facilitant la distribution des semences et l'achat de pesticides, en démocratisant l'accès à la mécanisation, et en améliorant les infrastructures dans les régions à fort

potentiel agricole). La commercialisation des produits est aussi un enjeu de grande importance permis par l'amélioration des infrastructures et du transport, l'accès aux services bancaires et à la microfinance, l'amélioration de la gestion des cultures, ou encore le renforcement des liens entre petits producteurs et industries agro-alimentaires. Ces différents plans d'actions doivent se faire en adéquation avec une utilisation durable des ressources naturelles.

2) Le deuxième objectif est de promouvoir l'éducation et la création de nouvelles entreprises et industries, ce qui améliorerait la formation du capital humain et accélérerait la création d'emplois stables. Il faut donc en premier lieu stimuler la création d'emplois grâce à la mise en place d'un environnement économique et fiscal favorable à la création de petites et moyennes entreprises et à l'attraction des investisseurs étrangers, soutenir l'accès aux crédits et aux services financiers des petites entreprises, faciliter l'implantation des industries et démarrer des chantiers publics comme la construction d'infrastructures. Il est également crucial de développer les compétences des demandeurs d'emploi en améliorant la qualité et le nombre de formations professionnelles et en alignant les formations sur les besoins des entreprises. Il faut aussi aligner l'offre et de la demande d'emplois notamment en créant plus de centre publics d'emplois.

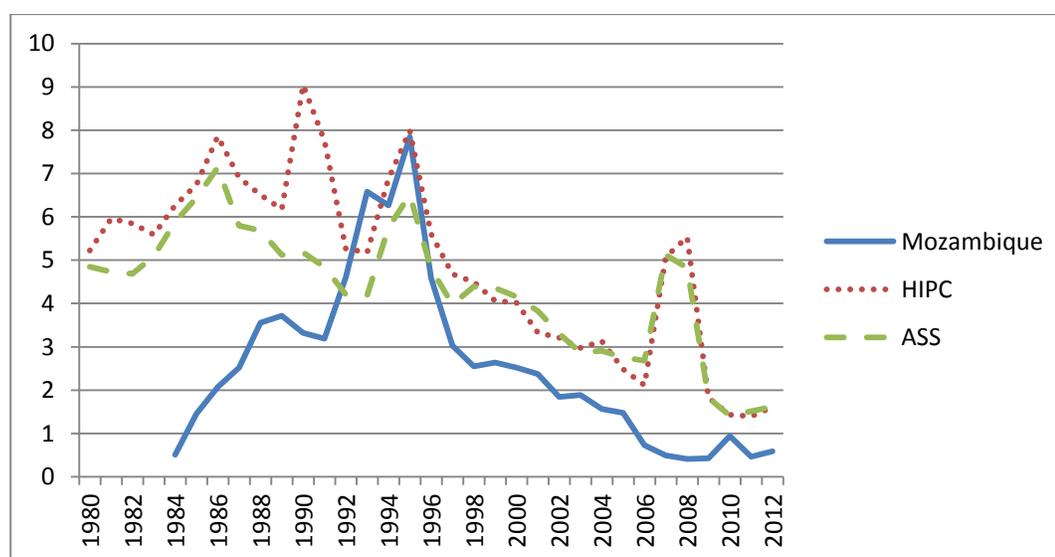
3) Le troisième objectif est d'améliorer le capital humain et social en développant l'accès aux infrastructures de base et aux centres de soins. Il faut d'abord augmenter le nombre et la qualité des services sociaux en améliorant l'accès aux soins des femmes et des enfants surtout, en assurant l'école primaire gratuite pendant sept ans pour tous, en créant des programmes d'alphabétisation pour les adultes et en appuyant l'éducation supérieure. L'amélioration de la sécurité sociale universelle est également cruciale et passe par assurer une plus grande couverture santé de la population, une plus grande transparence et coordination des programmes, créer de nouveaux programmes de protection et de soutien des groupes les plus vulnérables soit les femmes et les enfants, mettre en place le

programme Action Sociale Productive pour diminuer l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité face aux aléas climatiques. Enfin le développement des infrastructures permettra d'appuyer l'inclusion des régions rurales, l'accès à l'eau potable et aux sanitaires, de faciliter les transports urbain et de relier en priorité les écoles et centre de soins à l'électricité.

7.2.6 Soutenabilité de la dette

Suite à l'allègement de 3,7 milliards de dollars concédé après un effort exceptionnel de la communauté internationale en 2000 et l'allègement de 600 millions obtenu à l'étape d'achèvement, le stock de dette externe du Mozambique diminua de deux tiers, passant de 5,6 à 1 milliard de dollars. De même le service de la dette qui culminait à 7,85% du RNB en 1995, au-dessus de la moyenne en Afrique Sub-Saharienne, chuta à 0,58% en 2012 à un niveau bien inférieur aux moyennes de l'HIPC et de l'Afrique Sub-Saharienne tel qu'observé sur le graphique 18.

Figure 18 : Service de la dette du Mozambique, des pays HIPC et de l'Afrique Sub-Saharienne en % du RNB (1980-2012)



Le Mozambique retrouva donc un taux d'endettement soutenable grâce à l'allègement et eut même en 2009 la dette publique la moins élevée du monde en pourcentage du PIB⁵⁷. Avec un taux de croissance moyen du PIB de 7,2% entre 2000 et 2012, il semblerait que le pays ait bénéficié d'un excellent contexte économique en dépit de la crise financière de 2008 et d'inondations en 2013. Cette croissance fut portée par des récoltes agricoles en hausse (grâce à une meilleure productivité et un nombre de terres cultivées plus important), l'intensification de l'exploitation des mines de charbon, les exportations de matières premières, l'amélioration du transport et des communications ainsi que le développement des services financiers⁵⁸. Des investissements étrangers accrus dans l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles et les dépenses publiques ont également contribué à cette embellie économique. À noter que l'accroissement des importations de services et des investissements directs à l'étranger entrants fit augmenter le déficit public à 36% du PIB. Mais ce dernier devrait bientôt diminuer en raison des fortes exportations futures attendues de charbon et de gaz liquide. Cependant le pays reste exposé aux aléas climatiques et aux chocs exogènes dans les prix des denrées agricoles, des ressources naturelles et reste fortement dépendant des aides étrangères.

Afin d'assurer une croissance économique saine et durable, le gouvernement a souligné dans ses DSRP la nécessité d'établir un meilleur contrôle de la dette publique ainsi qu'une stratégie de gestion de la dette domestique et extérieure à moyen et long terme. Les enjeux les plus complexes de cette stratégie seraient de se protéger contre les fluctuations des taux de change et de permettre une augmentation de la dette tout en gardant des taux d'intérêt relativement bas afin de stimuler les crédits et les investissements⁵⁹. Pour soutenir sa forte croissance, le pays a en effet besoin de ressources financières supplémentaires qui ne

⁵⁷ <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2186rank.html>

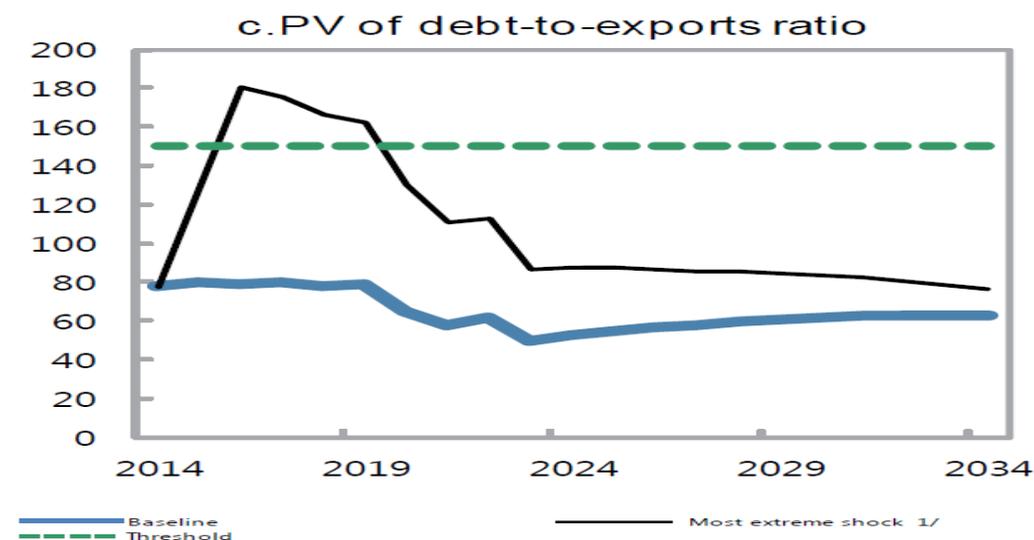
⁵⁸ <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2012/cr12148.pdf>

⁵⁹ <http://www.imf.org/External/NP/prsp/2001/moz/01/043101.pdf>

pourront pas toutes provenir de l'aide internationale et il est important de prévoir comment gérer l'accroissement de la dette post-allègement pour éviter de faire de nouveau face à surendettement.

Cependant selon la dernière analyse de soutenabilité de la dette de 2014 réalisée par le FMI, la dette du Mozambique demeure soutenable malgré l'augmentation de l'endettement du pays et du taux d'intérêt qui est passé de 3 à 5%. En effet bien qu'une augmentation du taux d'endettement externe est prévue à 142% du PIB en 2019, les deux tiers de cette augmentation seront dus aux industries privées d'exploitation du gaz liquide. La dette publique externe ne serait en réalité qu'à 33% du PIB selon les prévisions du FMI, soit bien en dessous du seuil des 50%. De même, tel qu'observé dans le graphique 19 réalisé par le FMI, en utilisant le ratio de la valeur actuelle de la dette publique externe en fonction des exportations, les autorités s'attendent à ce que la dette demeure soutenable et inférieure au seuil de soutenabilité défini dans l'Initiative HIPC (150%).

Figure 19 : Prévisions du ratio de la valeur actuelle de la dette publique externe du Mozambique sur les exportations (2014 – 2034)⁶⁰



Source : FMI, Analyse de soutenabilité de la dette du Mozambique, 2014.

⁶⁰ <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2014/cr14148.pdf#page=53>

Toujours dans le rapport d'analyse de soutenabilité de la dette, l'institution conseille néanmoins au gouvernement de ralentir le rythme de ses nouveaux emprunts afin de contrer toute diminution éventuelle future des IDE qui se traduirait sûrement par une forte augmentation de l'endettement. Le déficit du pays, actuellement à 9,2% du PIB, est la principale source d'inquiétude puisqu'il ferait augmenter la dette publique d'environ 3 à 4% par an. Le réduire entre 5 et 6% du PIB permettrait de stabiliser la dette publique et de se prémunir contre des chocs exogènes éventuels. Enfin le pays ne semble pas souffrir d'aléa moral car l'endettement semble bien justifié par les projets d'investissements qui seront certainement rentables et productifs à long terme.

7.2.7 Conclusion

À cause de son histoire tumultueuse marquée par une longue guerre civile, des inondations et sécheresses récurrentes et une exposition à la volatilité des prix des matières premières et des denrées agricoles, le Mozambique est l'un des pays les plus pauvres du monde et de l'initiative HIPC avec un taux d'extrême pauvreté de presque 60%. Cependant depuis son passage dans l'Initiative HIPC et l'allègement total de sa dette externe de 4,3 milliards de dollars, le pays a connu une très forte augmentation du niveau d'IDH qui est passé de 0,227 à 0,327 entre 1996 et 2012 soit une augmentation de 44%, l'un des meilleurs résultats parmi les pays participants à l'initiative. Les conditions de vie de la population se sont améliorées, avec notamment un plus grand accès à l'éducation, aux centres de soins et à l'eau potable. Aussi la diminution du poids du service de la dette dans le budget du gouvernement aura permis l'augmentation des investissements publics et privés dans l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles, ainsi que dans la mécanisation des secteurs agricoles, contrairement au Togo dont la dette était majoritairement composée d'arriérés de paiements qui dégagèrent une très faible marge budgétaire lors de l'allègement. La croissance du PIB, portée principalement par ces secteurs, semble s'être durablement

établie à un niveau élevé (7,2% en moyenne entre 2000 et 2012) et contribue à son tour à la réduction de la pauvreté. Cependant de même que le Togo, le gouvernement devrait rester vigilant quant à l'évolution plutôt rapide ces dernières années de son niveau d'endettement. Pour que celui-ci demeure soutenable, le déficit public devrait être réduit et stabilisé.

7.3 Conclusion

Tel que nous l'avons expliqué, aussi bien le Togo que le Mozambique ont bénéficié de l'Initiative HIPC et de l'allègement de la dette. En effet la pauvreté a diminué dans les deux pays mais à des vitesses sensiblement différentes : 8,8% dans le cas du Togo contre 44% pour le Mozambique. La légère différence d'allègement de la dette externe entre ces pays (82% pour le Togo contre 88% pour le Mozambique) n'explique pas tout.

En effet la lenteur de l'amélioration des conditions de vie au Togo est surtout due aux nombreux problèmes politiques et au manque de transparence du pouvoir en place qui entraînent la suspension de la coopération économique internationale et l'accumulation d'arriérés de paiements, ce qui met en exergue le fait que les conditions de participation à l'initiative ne prennent peut-être pas assez en compte le cadre institutionnel des pays et la composition de la dette. En effet à cause de ces arriérés, l'état n'est pas capable d'investir suffisamment dans les filets de sécurité traditionnels protégeant les couches les plus vulnérables de la population, d'autant plus que l'allègement ne permet alors pas de dégager autant de marge budgétaire que dans les autres pays participants. Ce qui s'en ressent dans la faible croissance de l'IDH. Par ailleurs bien que le Mozambique ait également connu d'importants problèmes politiques à cause de la guerre civile, le pays retrouva une certaine stabilité politique dès 1994 (contre 2005 dans le cas du Togo). De plus bien que le gouvernement soit en place depuis l'indépendance du pays et que sa légitimité puisse être questionnée, les autorités semblent tout

de même s'investir pour assurer au Mozambique une croissance stable et diminuer la pauvreté grâce à des investissements dans des secteurs porteurs de croissance comme les ressources naturelles (charbon et gaz surtout) et l'agriculture. Ainsi bien que l'allègement de la dette soit un facteur important de réduction de la pauvreté, la situation économique et surtout politique préalable du pays participant est une condition de réussite encore plus importante.

Cependant ces deux pays doivent rester vigilants quant à l'évolution de leur dette car celle-ci a augmenté plutôt rapidement après l'allègement reçu. Les faibles ressources nationales et les coûteux investissements dans des industries lourdes en sont la cause majeure, d'autant plus que les dons internationaux n'ont pas vraiment diminué après leur passage dans le programme donc les pays n'ont pas à compenser pour une hypothétique baisse de revenus étrangers. Octroyer des conditions fiscales privilégiées aux investisseurs étrangers, fournir un plus grand effort dans la collecte des impôts et bénéficier d'un plus grand soutien des institutions multilatérales quant à la gestion de la dette publique aideraient sûrement à mieux contrôler l'évolution de cette dernière.

Chapitre 8 - Conclusion

L'objectif de ce mémoire était d'analyser l'efficacité de l'Initiative HIPC dans la lutte contre la pauvreté. En participant à ce programme, les pays très pauvres et très lourdement endettés peuvent bénéficier d'un allègement de leur dette externe jusqu'à 90% à condition de présenter un contexte macroéconomique stable et d'élaborer un document de stratégie de réduction de la pauvreté contenant des programmes sociaux.

Pour analyser l'efficacité du programme nous avons défini un groupe de contrôle aux niveaux d'endettement et de pauvreté similaires à ceux des pays participants à l'initiative et étudié la variation de l'IDH sur la période 1980 – 2012 des cinquante-quatre pays de notre échantillon total avec un système dynamique de la méthode des moments généralisés. Parmi les études portant sur l'Initiative HIPC, il s'agit à notre connaissance de la première à étudier spécifiquement l'évolution de la pauvreté dans l'ensemble des pays participants. Suivant cette méthode, il semblerait que l'initiative ait atteint ses objectifs de réduction de la pauvreté car le fait de participer à l'initiative et d'atteindre l'étape de décision (à laquelle le pays reçoit la majorité de l'allègement de la dette) permet d'augmenter la variation de l'IDH de 0,23%. Nous effectuons ensuite différents tests de robustesse en remplaçant d'abord la variable dichotomique de mise en place d'un DSRP par les montants des programmes des DSRP en pourcentage du PIB, puis en faisant varier l'échantillon temporel et enfin en sélectionnant le groupe des pays participants ou le groupe de contrôle. Ces tests confirment également l'effet positif de participation à l'initiative sur le niveau de l'IDH. Par ailleurs nos résultats semblent également corroborer la théorie d'intolérance à la dette de Reinhart, Rogoff et Savastano (2003) puisque les effets du service et du stock de la dette des pays participants ayant bénéficié d'un allègement de la dette sont négatifs. Les pays participants doivent donc se montrer vigilants quant à l'évolution de leur dette après l'allègement car celle-ci peut rapidement

redevenir insoutenable. Les institutions pourraient également abaisser les seuils de soutenabilité utilisés dans l'initiative afin d'accorder un plus grand allègement et de permettre à plus de pays endettés de participer au programme.

Afin de mieux étudier l'initiative, nous effectuons ensuite une étude de cas sur le Togo et le Mozambique. Les conditions de vie de la population ont faiblement augmenté dans le premier pays. Les conflits politiques récents et la suspension de l'aide internationale permettent en partie d'expliquer cette situation. En effet le régime politique demeure autoritaire, peu enclin à réellement améliorer le sort de la population et à investir dans les domaines sociaux, d'autant plus que les ressources publiques ont diminué dans les années 90 en même temps que l'aide reçue. Ainsi l'accumulation d'arriérés de paiements sur le remboursement des dettes est la deuxième cause principale de la faible diminution de la pauvreté car l'allègement n'aura permis de dégager qu'une très faible marge budgétaire, insuffisante pour réellement doper les investissements sociaux. À l'opposé, le Mozambique connaît une évolution très rapide de son IDH entre 1996 et 2012. L'augmentation des investissements dans des secteurs à fort potentiel de croissance et la très forte croissance annuelle du PIB sont des facteurs d'amélioration du contexte économique qui permettent au gouvernement de plus investir dans les secteurs sociaux que sont l'éducation, la santé ou les infrastructures. Aussi contrairement aux autres pays de l'initiative, le Mozambique avait auparavant élaboré des documents de lutte contre la pauvreté qui lui servirent de base pour mieux cerner les besoins de la population et créer des programmes d'action efficaces. Néanmoins la dette a tendance à augmenter de nouveau rapidement au Togo et au Mozambique. Or comme nous l'avons déjà souligné ci-dessus, même après l'allègement, ces pays sont encore intolérants à la dette et devraient faire preuve de plus de vigilance pour éviter un autre surendettement.

Ainsi nous pouvons conclure que l'initiative HIPC a atteint son objectif de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie grâce à l'allègement de la dette. En effet quand tel est le cas, la réduction de la dette extérieure libère de la marge budgétaire ce qui permet au gouvernement d'investir dans les secteurs sociaux déterminés dans le DSRP. Il serait cependant possible de permettre une plus grande diminution de la pauvreté en modifiant l'initiative. Premièrement tel que préconisé par Sachs et al (1999), le ratio principal de sélection utilisé présentement, dette externe sur les exportations, devrait être modifié pour un autre reflétant mieux les revenus disponibles du gouvernement et sa capacité à rembourser la dette. Un ratio de dette externe sur les revenus fiscaux pourrait peut-être correspondre à ces caractéristiques. Deuxièmement, l'allègement accordé dans l'initiative HIPC est calculé en fonction du niveau de soutenabilité de la dette externe défini par la Banque Mondiale et le FMI que le pays doit atteindre. Cela signifie que même après l'allègement, le poids de la dette totale du pays peut toujours être très élevé. Les institutions devraient donc calculer l'allègement à accorder en tenant compte de la dette intérieure, et non seulement de la dette externe. Ceci permettrait d'établir plus précisément le caractère insoutenable de la dette totale et de permettre éventuellement un plus grand allègement. Troisièmement ce plus grand allègement diminuerait le risque de surendettement des pays après leur participation à l'initiative. En effet comme nous l'avons vu avec le Togo et le Mozambique, la dette domestique a tendance à augmenter tandis que la dette extérieure diminue car il semblerait que les pays cherchent d'autres sources de revenus disponibles pour investir dans les industries nationales, les grands travaux de constructions et dans les programmes du DSRP. Ce phénomène souligne bien l'utilité de calculer l'allègement de la dette en tenant compte du niveau de dette intérieure car le pays bénéficierait d'une plus grande réduction de sa dette et aurait alors plus de marge pour financer des projets rentables et productifs après l'allègement et son endettement resterait soutenable plus

longtemps. Enfin, comme nous l'avons vu dans le cas du Togo, certains pays participants sont encore des régimes politiques autoritaires étant peut-être moins mobilisés que les régimes démocratiques pour l'amélioration des conditions de vie de la population. Les tensions politiques, la corruption endémique, l'opacité des actions du gouvernement et la faible traçabilité des fonds accumulés grâce à l'initiative HIPC sont un obstacle à la réussite du programme parce qu'ils entravent la mise en place des programmes sociaux et peuvent expliquer l'augmentation de l'endettement intérieur après l'allègement. L'initiative gagnerait en efficacité et surtout en crédibilité si le contexte socio-politique était d'avantage pris en compte. Il serait par exemple possible de n'accorder l'allègement qu'à des pays présentant un score élevé de l'indice de perception de la corruption établi par l'organisation Transparency International, ou encore de plafonner l'allègement accordé aux pays non démocratiques. Cependant la population civile serait la plus durement impactée par ces mesures puisque le gouvernement aurait encore moins de ressources pour investir dans les programmes sociaux. Une solution plus efficace serait de développer les moyens de contrôle et de traçabilité des fonds à disposition des créiteurs et des institutions multilatérales afin que les gouvernements soient responsables en cas de mauvaise gestion de l'allègement obtenu.

En conséquence, nous reconnaissons que l'une des faiblesses de notre analyse est la faible importance accordée au type de régime politique. Une amélioration possible de notre modèle pourrait inclure l'indice de perception de la corruption comme variable explicative de l'IDH. Par ailleurs bien que nous ayons essayé de construire le groupe de contrôle selon les niveaux d'endettement et de pauvreté du groupe HIPC, le choix des pays du groupe de contrôle influence les résultats de l'estimation. Il pourrait être intéressant de faire varier le groupe de contrôle afin de faire varier l'estimation et d'analyser les différents résultats. Une autre faiblesse de cette étude est que nous n'étudions pas l'évolution des aides

internationales après l'allègement. En effet, l'Initiative HIPC ne pourra avoir un impact positif durable sur la dette et la pauvreté que si les pays participants continuent de recevoir l'aide financière de la communauté internationale. Les pays créditeurs accordant un allègement pourrait être tentés de diminuer les aides et les dons accordés hors HIPC pour éviter de trop dépasser leur budget d'aide internationale. Ceci pourrait alors diminuer, voir annuler, l'effet positif que retirent les pays participants de l'Initiative HIPC et donc ralentir l'évolution de l'IDH. Enfin notre analyse bénéficierait d'une étude économétrique de l'aléa moral potentiellement généré par l'allègement de la dette afin de déterminer si l'augmentation de l'endettement intérieur est véritablement motivée par des projets productifs ou par des actions impulsives du gouvernement en place.

En conclusion les avenues de recherche futures pourraient se concentrer de façon non exhaustive sur la recherche de critères de sélection plus justes concernant la soutenabilité de la dette, l'étude des conditions politiques de sélection des pays, ou encore l'aléa moral.

ANNEXE 1 – Pays étudiés

Pays HIPC	Groupe de contrôle
Afghanistan	Angola
Bénin	Érythrée
Bolivie	Éthiopie
Burkina Faso	Bangladesh
Burundi	Kenya
Cameroun	Kirghizistan
République Centre-Africaine	Laos
Tchad	Lesotho
Comores	Moldavie
Congo, Rép. Dém.	Népal
Congo, Rép.	Nigeria
Côte d'Ivoire	Pakistan
Ethiopie	Somalie
Gambie	Soudan
Ghana	Îles Salomon
Guinée	Vietnam
Guinée-Bissau	Yémen
Guyana	Zimbabwe
Haiti	
Honduras	
Liberia	
Madagascar	
Malawi	
Mali	
Mauritanie	
Mozambique	
Nicaragua	
Niger	
Rwanda	
Sao Tome & Principe	
Sénégal	
Sierra Leone	
Tanzanie	
Togo	
Ouganda	
Zambie	

Annexe 2 – Tests d’Arellano et de Sargan

1) Modèle 2 : 1980-2012 (Montant des DSRP)

Les tests d’Arellano et Bond et de Sargan nous indiquent que les erreurs sont non auto corrélées et que les instruments utilisés sont valides.

Arellano-Bond test for zero autocorrelation in first-differenced errors

```

+-----+
|Order | z      Prob > z|
+-----+-----+
|  1  |-2.0355 0.0418 |
|  2  | 1.3724 0.1700 |
+-----+-----+
H0: no autocorrelation

```

```

. estat sargan
Sargan test of overidentifying restrictions
H0: overidentifying restrictions are valid

chi2(255)    = 24.00438
Prob > chi2  = 1.0000

```

2) Modèle 3 : 1996-2012 (tous les pays)

Ce modèle présente également des erreurs non auto corrélées tel que nous le voyons avec le test d’Arellano et Bond ci-dessous.

```

. estat abond

Arellano-Bond test for zero autocorrelation in first-differenced errors
+-----+
|Order | z      Prob > z|
+-----+-----+
|  1  |-2.1022 0.0355 |
|  2  | 1.7991 0.0720 |
+-----+-----+
H0: no autocorrelation

```

Enfin, le test de Sargan nous indique que nos instruments sont valides car $p = 1 > 0,05$.

```

. estat sargan
Sargan test of overidentifying restrictions
H0: overidentifying restrictions are valid

chi2(482)    = 34.68084
Prob > chi2  = 1.0000

```

3) Modèle 4 : 1980-2012 (Pays HIPC uniquement)

Les tests d'Arellano et Bond et de Sargan nous indiquent que les erreurs sont toujours non auto corrélées et que les instruments utilisés sont valides.

```
. estat abond

Arellano-Bond test for zero autocorrelation in first-differenced errors
+-----+
|Order | z      Prob > z|
+-----+-----+
|  1  |-2.0435  0.0410 |
|  2  | 1.623   0.1046 |
+-----+-----+
H0: no autocorrelation

. estat sargan
Sargan test of overidentifying restrictions
H0: overidentifying restrictions are valid

chi2(489)    = 23.00701
Prob > chi2  = 1.0000
```

4) Modèle 5 : 1980-2012 (Pays contrôle uniquement)

Les tests d'Arellano et Bond et de Sargan nous indiquent que les erreurs sont encore une fois non auto corrélées et que les instruments utilisés sont valides.

```
. estat abond

Arellano-Bond test for zero autocorrelation in first-differenced errors
+-----+
|Order | z      Prob > z|
+-----+-----+
|  1  |-.61007  0.5418 |
|  2  | .36165  0.7176 |
+-----+-----+
H0: no autocorrelation

. estat sargan
Sargan test of overidentifying restrictions
H0: overidentifying restrictions are valid

chi2(333)    = 7.352615
Prob > chi2  = 1.0000
```

Annexe 3 – Tableau de corrélation des variables (modèle 1)

	fd_InHDI	fd_InHDI_1	dit	fd_Inservice	dit_foinservice	fd_Instock	DSRP_dich	fd_Indepouv	fd_InIDE	fd_Inexperts	fd_InCroissancePIB	fd_InPopulation	fd_InODA
fd_InODA	1.0000												1.0000
fd_InPopulation		0.6308	0.2726	-0.0069	-0.1314	-0.1340	0.2415	0.0146	-0.0255	0.0018	0.0143	0.2614	-0.0115
fd_InCroissancePIB		1.0000	0.3018	-0.0359	-0.1032	-0.0597	0.2612	0.0099	-0.0052	-0.0139	-0.0491	0.2748	0.0162
fd_Inexperts			1.0000	-0.1586	-0.2416	-0.2221	0.8965	0.0177	0.0016	0.0378	-0.0105	0.1532	-0.0379
fd_InIDE				1.0000	0.6304	0.2476	-0.1381	0.0734	0.0162	0.1804	0.0117	-0.0148	0.1041
fd_Indepouv						1.0000	1.0000	0.1044	0.0398	0.1447	-0.0820	0.0010	0.0947
DSRP_dich							1.0000	0.0174	-0.0029	0.0467	-0.0058	0.1580	-0.0029
fd_Instock						1.0000	-0.1890	0.1044	0.0398	0.1447	-0.0820	0.0010	0.0947
dit_foinservice					1.0000	0.2648	-0.2052	-0.0116	0.0114	0.0782	-0.0015	-0.0789	-0.0043
fd_Inservice				1.0000	0.6304	0.2476	-0.1381	0.0734	0.0162	0.1804	0.0117	-0.0148	0.1041
dit			1.0000	-0.1586	-0.2416	-0.2221	0.8965	0.0177	0.0016	0.0378	-0.0105	0.1532	-0.0379
fd_InHDI_1	1.0000	0.6308	0.2726	-0.0069	-0.1314	-0.1340	0.2415	0.0146	-0.0255	0.0018	0.0143	0.2614	0.0115

Annexe 5 – Résultats des estimations

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	1980-2012	1980-2012 HIPC_DSRP	1996-2012	1980-2012 HIPC	1980-2012 Contrôle
	fd_InHDI	fd_InHDI	fd_InHDI	fd_InHDI	fd_InHDI
fd_InHDI_1	.3587334*** (.0519826)	.1320336*** (.0317398)	.3051554*** (.0399987)	.2351907*** (.0479031)	1.003 (0.645)
dit	.0022948*** (.0005583)	.0085195* (.0049488)	.00301*** (.0007573)	.0022136** (.0010417)	
fd_Inservicedette	.0013625*** (.0004732)	.0306763* (.0184123)	.0020317*** (.0006121)	.0028366*** (.0009501)	0.000995 (0.00181)
dit_fd_Inservicedette	-.0018259* (.0009823)	-.0352127* (.0207327)	-.0032071 (.0008362)	-.0053466*** (.002019)	
fd_Instockdette	-.0021791** (.0008866)	-.0017235 (.0023816)	-.0022443 (.001433)	-.0012361 (.0018621)	-0.00739* (0.00445)
DSRP_dich	.0030161*** (.0003454)		.0016384*** (.0004677)	.0022467*** (.0008449)	
fd_InHIPC_DSRP		.0000328 (.0028569)			
fd_Indepouv	.002045*** (.0004061)	.0089103 (.0084153)	-.0013579 (.0021975)	-.0002618 (.0039337)	-0.00968 (0.0162)
fd_InIDE	-.000236** (.0001128)	-.0011964 (.0008353)	-.00077** (.0003147)	-.0004682 (.0003847)	0.000111 (0.00109)
fd_Inexports	-.0031692** (.001478)	.0002885 (.0072379)	-.0044756** (.00183)	-.0045689 (.0038137)	-0.00949 (0.0163)
fd_InCroissPIB	.0005933*** (.0001143)	.0027105*** (.0008891)	.001299*** (.0003047)	.0007186* (.0004253)	0.00181 (0.00288)
fd_InPopulation	.2841959*** (.0458834)	.2802382** (.1333233)	.3767597*** (.060761)	.1886759 (.234706)	-0.124 (0.820)
fd_InODA	-.0002469 (.000354)	.0006457 (.0022516)	3.53e-06 (.0007603)	-.0003699 (.0007463)	-0.000213 (0.00538)
Observations	668	247	483	444	224
chi2	717.65	4821.85	700.32	675.18	342.8
sargan	37.89961	24.00438	34.68084	23.00701	7.353

BIBLIOGRAPHIE

Arnone, Marco et Andrea F. Presbitero (2006). *External Debt Sustainability and Domestic Debt in Heavily Indebted Poor Countries*, working paper n°. 1396, Munich, MPRA.

Banque Mondiale (2008). « Outil d'évaluation de la performance en matière de gestion de la dette du Togo », Washington D.C., Département des politiques économiques et de la dette.

http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2009/06/17/000333038_20090617013709/Rendered/PDF/489490WPOFRENC10Box338935B01PUBLIC1.pdf

Banque Mondiale (2013). Portail de l'initiative HIPC, Washington D.C.

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTDEBTDEPT/0,,contentMDK:20260411~menuPK:64166739~pagePK:64166689~piPK:64166646~theSitePK:469043,00.html>

Banque Mondiale, FMI (2013). « Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative and Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI) – Statistical Update », Washington D.C.

http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Poverty%20documents/HIPC_Fall2013_EN_web.pdf

Birdsall, Nancy et Brian Deese (2004). *Beyond HIPC: Secure Sustainable Debt Relief for Poor Countries*, working paper n°. 46, Washington D.C., Center for Global Development.

Blundell, Richard et Stephen R. Bond (1998). « Initial Conditions and Moments Restrictions in Dynamic Panel Data Models », *Journal of Econometrics*, vol. 87, p. 115-143.

Blundell, Richard et Stephen R. Bond (2000). « GMM Estimation with Persistent Panel Data: an Application to Production Functions », *Econometric Reviews*, vol. 19, n^o. 3, p. 321 – 340.

Bolton, Patrick et Olivier Jeanne (2007). « Structuring and Restructuring Sovereign Debt: the Role of a Bankruptcy Regime », *Journal of Political Economy*, vol. 115, n^o. 6, p. 901-924.

Bond, Stephen R. (2002). *Dynamic Panel Data Models: a Guide to Micro Data Methods and Practice*, working paper CWP09, London, Centre for microdata methods and practice.

Braga, Carlos A. Primo and Dörte Dömeland, éditeurs (2009). *Debt Relief and Beyond: Lessons Learned and Challenges Ahead*, Washington D.C., Banque Mondiale, 480 p.

Bulow, Jeremy et Kenneth Rogoff (1988). *Sovereign Debt Restructurings: Panacea or Pangloss?*, working paper n^o. 2637, Cambridge, MA, NBER.

Bulow, Jeremy et Kenneth Rogoff (1989). « Sovereign Debt: Is to Forgive to Forget? », *The American Economic Review*, vol. 79, n^o. 1, p. 43-50.

Callaghy, Thomas (2004). *Innovation in the Sovereign Debt Regime: From the Paris Club to the Enhanced HIPC and Beyond*, OED working paper, Washington D.C., The World Bank.

Cassimon et Al. (2013). *Dynamic Fiscal Impact of the Debt Relief Initiatives on African Heavily Indebted Poor Countries (HIPC)*, document de travail DT/2013/01, Paris, UMR DIAL.

Cassimon, Danny et Bjorn Van Campenhout (2006). « Aid Effectiveness, Debt Relief and Public Finance Response: Evidence from a Panel of HIPC Countries », *Review of World Economics*, vol. 143, n^o. 4, p. 742-763.

Club de Paris. « Initiative PPTTE », Paris.

<http://www.clubdeparis.org/sections/types-traitement/reechelonnement/initiative-ppte>

Dell’Ariccia Giovanni, Schnabel Isabel et Jeromin Zettelmeyer (2002). *Moral Hazard and International Crisis Lending: a Test*, working paper n^o. 02/181, Washington D.C., IMF.

Easterly, William (2001). « Debt Relief », *Foreign Policy*, no. 127, p. 20-26.

Edwards, Sebastian (2002). *Debt Relief and Fiscal Sustainability*, working paper n^o. 8939, Cambridge, MA, NBER.

FMI (1999). « Debt Relief for Low-Income Countries – the Enhanced HIPC Initiative ». <http://www.imf.org/external/pubs/ft/pam/pam51/contents.htm>

FMI (2004). « Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative – Status of Implementation ». <https://www.imf.org/external/NP/hipc/2004/082004.htm>

FMI (2014). « Analyse de la soutenabilité de la dette du Mozambique ». <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2014/cr14148.pdf#page=53>

FMI (2014). Portail des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. <http://www.imf.org/external/np/prsp/prsp.aspx>

FMI (2014). Présentation de l'initiative HIPC. <https://www.imf.org/external/np/exr/facts/hipc.htm>

Friedman, Benjamin M. (2000). *Debt Restructuring*, working paper n°. 7722, Cambridge, MA, NBER.

Gautam, Madhur (2003). *Allègement de la Dette pour les Plus Pauvres – Examen OED de l'initiative PPTe*, Washington D.C., Département d'évaluation des Opérations, Banque Mondiale, 132 p.

Gunter, Bernhard G. (2002). « What's Wrong with the HIPC Initiative and What's Next? », *Development Policy Review Journal*, vol. 20, n°.5, p. 5-24.

Hall, Alastair R. (2005). *Generalized Method of Moments*, Oxford University Press, 408 p.

Hamilton, James Douglas (1994). *Time Series Analysis*, Princeton, Princeton University Press, 820 p.

Heller, Peter S. (2005). *Understanding Fiscal Space*, discussion policy paper PDP/05/4, Washington D.C., IMF.

Hileman, Garrick (2012). *The Seven Mechanisms for Achieving Sovereign Debt Sustainability*, working paper n°. 162, London, London School of Economics.

Hunte, C. Kenrick (2002). « Debt Relief Access: Some Indicators in the HIPC Initiative », *Savings and Development*, vol. 26, n°. 3, p. 227-288.

Hussain, M. Nureldin et Bernhard G. Gunter (2005). *External Shocks and the HIPC Initiative: Impacts on Growth and Poverty in Africa*, working paper n°. 75, Tunis, African Development Bank.

Isar, Sarajuddin (2012). « Was the Highly Indebted Poor Countries Initiative (HIPC) a success? », *The Journal of Sustainable Development*, vol. 9, n°. 1, p. 107-122.

Jeanne, Olivier et Al. (2001). « International Bailouts, Moral Hazard and Conditionality », *Economic Policy Journal*, vol. 16, n°. 33, p. 407-432.

Jeanne, Olivier et Jeromin Zettelmeyer (2005). « The Mussa Theorem (and Other Results on IMF-Induced Moral Hazard) », *IMF Staff Papers*, vol. 52, p. 64-84.

Kemal, A. R. (2001). « Debt Accumulation and its Implication for Growth and Poverty », *The Pakistan Development Review*, vol. 40, n°. 4, p. 263-281.

Krugman, Paul (1988). *Financing vs. Forgiving a Debt Overhang*, working paper n°. 2486, Cambridge, MA, NBER.

Lee, Jong-Wha et Kwanho Shin (2004). « IMF Bailouts and Moral Hazard », *Journal of International Money and Finance*, vol. 27, n°. 5, p. 816-830.

Ministère de l'Économie et des Finances du Togo (2013). « Rapport Analytique de la Dette Publique au 31 décembre 2013 », Lomé.

http://www.togoreforme.com/fr/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=56&Itemid=88

Moisseron, Jean-Yves et Marc Raffinot (1999). *Dette et Pauvreté, Solvabilité et allégement de la dette des pays à faible revenu*, Paris, Economica, 225 p.

Nkama, Arsene H. G. (2006). « Analysing the Poverty Impact of the HIPC Initiative in Cameroon », *African Development Review*, vol. 18, n^o. 3, p. 330-352.

Reinhart Carmen M., Rogoff Kenneth S. et Miguel A. Savastano (2003). *Debt Intolerance*, working paper n^o. 9908, Cambridge, MA, NBER.

Rogoff, Kenneth (1992). « Dealing with Developing Country Debt », *The World Economy*, vol. 15, p. 475-486.

Rogoff, Kenneth (2002). « Moral Hazard in IMF Loans, How Big a Concern? », *Finance & Development Magazine*, vol. 39, no. 3.

Sachs et Al. (1999). *Implementing Debt Relief for the HIPCs*, Cambridge, MA, Center for International Development, Harvard University.

Sachs, Jeffrey et John Williamson (1986). « Managing the LDC Debt Crisis », *Brookings Papers on Economic Activity*, vol. 1896, no. 2, p. 397-440.

Thomas, Melissa A. (2001). « Getting Debt Relief Right », *Foreign Affairs*, vol. 80, no. 5, p. 36-45.

UNDP (2013). « Human Development Report », New York.

http://hdr.undp.org/sites/default/files/reports/14/hdr2013_en_complete.pdf

Vaubel, (1983). «The Moral Hazard of IMF Lending», *The World Economy Journal*, vol. 6, no.3.

Wooldridge, Jeffrey M. (2010). *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*, The MIT Press, 644 p.